

LES DOSSIERS DE LA DREES

DIRECTION DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES, DE L'ÉVALUATION ET DES STATISTIQUES

AOÛT 2016 /// N° 3

Sébastien Grobon (Drees, Insee)
Mickaël Portela (Drees)

Les auteurs remercient
Émilie Raynaud et
Augustin Vicard pour
leurs commentaires
et suggestions tout au long
de la rédaction de ce dossier.

Les valeurs des jeunes adultes, leur perception de l'avenir et de la protection sociale

Trois études sur les 18-29 ans à partir de dix années
du Baromètre d'opinion de la DREES

Les jeunes adultes adhèrent moins que leurs aînés aux stéréotypes de genre. Sur les questions de société liées à la famille ou l'immigration, les différences sont peu marquées avant 65 ans tandis que les 65 ans ou plus se démarquent par des positions plus conservatrices que le reste de la population.

L'appréciation de la situation des jeunes est caractérisée par un sentiment de « déclassement social » un peu moins fort avant 25 ans, qui augmente ensuite. 44 % des 18-24 ans considèrent avoir une situation moins bonne que celle de leurs parents au même âge, contre plus de la moitié des 25-49 ans. Les moins de 30 ans qui rencontrent des difficultés sur le marché du travail sont davantage touchés par ce sentiment. Les jeunes Français sont toutefois plus optimistes pour l'avenir que leurs aînés, même s'ils sont les moins optimistes d'Europe.

Enfin, en matière de protection sociale, les jeunes considèrent que la solidarité relève d'abord des individus et, à la différence de leurs aînés, ils sont une majorité à penser que le financement de la protection sociale est un frein à la sortie de la crise plutôt qu'une protection. Ils sont aussi plus nombreux que leurs aînés à souhaiter cotiser plus pour maintenir le niveau des prestations. Ils souhaitent que les individus et les entreprises contribuent davantage au financement du système, et que l'on renforce le ciblage des prestations vers les publics démunis.



Les valeurs des jeunes adultes, leur perception de l'avenir et de la protection sociale

Trois études sur les 18-29 ans à partir de dix années du Baromètre d'opinion de la DREES

Août 2016 /// N°3

Introduction :

l'analyse quantitative des opinions des jeunes 3

> **Sébastien Grobon, Mickaël Portela**

Famille, genre, immigration :

les jeunes ont-ils des opinions spécifiques ? 11

> **Sébastien Grobon, Mickaël Portela**

Quand les jeunes adultes jugent leur situation et leur avenir

29

> **Sébastien Grobon, Mickaël Portela**

À quel modèle de protection sociale les jeunes adultes aspirent-ils ?

61

> **Sébastien Grobon, Mickaël Portela**

Introduction : l'analyse quantitative des opinions des jeunes

Sébastien Grobon, Mickaël Portela

Trois études réalisées à partir du Baromètre d'opinion de la DREES ont été réunies dans ce dossier. Toutes s'intéressent à la population des jeunes adultes, définie en première approche par une tranche d'âge, les 18-29 ans. La première s'interroge sur l'existence de valeurs qui seraient spécifiques aux jeunes adultes ou plus répandues parmi eux. La deuxième, inscrite dans une perspective dynamique (2004-2014) et de comparaison européenne, analyse la perception qu'ont les jeunes de leur situation actuelle et de leur avenir, oscillant entre optimisme et inquiétudes. Enfin, la troisième cherche à identifier les modèles de protection sociale dans lesquels s'inscrivent implicitement les jeunes lorsqu'ils expriment leur opinion sur le système existant et ses évolutions souhaitables.

Une analyse quantitative des opinions comme objet sociologique

Le Baromètre d'opinion de la DREES permet une analyse des opinions et de leurs évolutions depuis maintenant quinze ans. Nous utilisons également trois sources sur les opinions et valeurs (encadré 1) permettant des comparaisons internationales : l'European Social Survey (ESS), développé à l'initiative de l'European Science Foundation dans laquelle le CNRS représente la France ; l'International Social Survey Program (ISSP), historiquement développée à la fin des années soixante-dix par des instituts de recherche allemand, américain, australien et britannique ; l'European Value Studies (EVS), issue du travail d'un groupe de chercheurs européens (European Value Systems Study Group) – en France ce sont notamment les chercheurs de l'ARVAL (Association pour la recherche sur les systèmes de valeurs) qui participent à son développement.

L'étude des opinions constitue un objet sociologique majeur¹ (Dargent, 2011). Les données d'enquête sur les opinions traduisent, sous certaines conditions, « un système de valeurs et de normes, une culture spécifique ». Autrement dit, elles permettent de comprendre des

¹ Qu'il s'agisse de l'étude des représentations sociales globales d'une société (E. Durkheim), de l'analyse des motivations individuelles (M. Weber), ou de la mise à jour des rapports de force idéologiques (K. Marx).

« faits sociaux », des systèmes de valeurs et de normes, comme des différences culturelles dans la société. Avec ces données il s'agit de mettre au jour les grandes tendances à l'œuvre dans nos sociétés, en se référant à des idéaux-types de valeurs, mais aussi en montrant leur caractère structurant de fait social. Toutefois, l'utilisation de ce matériau nécessite des traitements statistiques adéquats : croisement des données, analyse des corrélations entre diverses opinions, et analyse « toutes choses égales par ailleurs ».

Cela dit, on ne peut définir une opinion publique générale comme une simple somme des opinions individuelles. C'est se confronter à la critique bourdieusienne de l'opinion publique (Bourdieu, 1984) : (1) « tout le monde peut-il avoir une opinion ? », (2) « toutes les opinions se valent-elle ? », (3) « comment définir les questions qui méritent d'être posées ? ». Les deux premières critiques doivent guider l'élaboration de questions proches des enquêtés, la deuxième invite notamment à considérer la relation entre les réponses exprimées et les intérêts de classe, mais aussi les différentes manières dont peuvent être comprises une même question dans des milieux distincts, et la troisième pousse à éviter l'imposition d'une manière de questionner restreinte et qui contribuerait à la création d'une opinion fictive, dans laquelle les répondants ne se reconnaîtraient pas. Dans le Baromètre d'opinion de la DREES, le questionnaire est conçu par un groupe de spécialistes composé à la fois de chercheurs et d'institutionnels dans un souci de compréhensibilité. Mais ces critiques conduisent également à une vigilance dans l'interprétation de ces données. L'interprétation des groupes d'opinions et de valeurs définis doit prendre en compte à la fois la proximité de chacun à l'égard des sujets abordés et la place que ceux-ci occupent dans l'espace social. Les analyses de ce dossier ne font pas l'économie de ces questionnements.

Pourquoi s'intéresser à l'opinion des jeunes adultes ?

La population des jeunes adultes se caractérise par des modes de vie différents de ceux des personnes plus âgées (Portela, 2015), des revenus plus faibles, une dépendance financière fréquente à l'égard de leurs parents et un accès aux droits sociaux plus restreint (Castell et al., 2016 ; Portela et al., 2014). Les jeunes adultes connaissent également en quelques années des mutations nombreuses de leur situation autant professionnelle, que sociale, que personnelle (Barret et al., 2014 ; Portela, Dezenaire, 2014). Ces particularités de la jeunesse pourraient engendrer un clivage proprement générationnel entre les valeurs et opinions des jeunes et celles de leurs aînés, même s'il apparaît difficile de démêler les effets d'âge, de génération et de conjoncture sur le sujet des valeurs.

L'idée qu'il existerait des valeurs et opinions spécifiques aux jeunes est également issue de la sphère politico-médiatique (Roudet, 2012) : les jeunes dans les médias seraient associés à différents stéréotypes en partie contradictoires : révoltés, indignés, à la dérive, désintéressés par le travail, la politique, mais aussi à l'origine de nouvelles valeurs et de changements fondamentaux de la société. Ils sont également l'enjeu de préoccupations

toujours plus nombreuses, conduisant à l'instauration de politiques spécifiques et symbolisées par la construction de catégories telles que les NEET², les jeunes « en errance », les « décrocheurs » du système scolaire... S'ajoute également l'observation, notamment par les sociologues, de pratiques culturelles propres aux jeunes adultes. Les « cultures juvéniles », identifiées dans les années 1960, lorsque s'autonomise une « classe adolescente » (Morin, 1969), se distinguent par des contenus spécifiques : langage, mode de consommation, modèles de fiction, ...

Ces pratiques traduisent la difficulté du passage vers l'âge adulte par un écart à certaines normes de vie (notamment le souhait de s'affranchir du travail pour un temps), mais aussi l'appartenance générationnelle (importance de l'image et des pratiques numériques, voyages). Ce moyen d'affirmation de l'autonomie envers les références des adultes est considéré comme une forme de « déviance tolérée », au sens d'étape passagère qui disparaîtra avec l'âge ou dont les pratiques seront diffusées à toutes les générations (Dubet, 2014). Cela concourt à l'idée que les valeurs et opinions des jeunes, aussi bien en matière de sujets sociétaux que politiques, seraient différentes, bien que certains autres éléments, tels que les rôles sexués particulièrement marqués, et la forte emprise des industries culturelles (Pasquier, 2005 ; Dubet, 2014) puissent aussi bien disparaître que se renforcer lors du passage à l'âge « adulte ».

Trois études sur les valeurs, la situation perçue et les préférences en matière de protection sociale

Les données du Baromètre d'opinion de la DREES montrent toutefois que les jeunes ont une opinion globalement proche de celle de leurs aînés sur la protection sociale, les inégalités, la santé et le rôle de l'État. Elles soulignent cependant des spécificités sur lesquelles les trois articles de ce dossier se concentrent.

Le premier article constitue une réflexion sur les valeurs sociétales des jeunes adultes dans la lignée de Galland (2011) et Galland, Roudet (2001, 2012). Les spécificités des jeunes en la matière (tolérance, ouverture au changement social...) y sont décrites, puis questionnées, les effets de l'âge sur les valeurs ne résistant pas toujours à la prise en compte d'autres critères, le diplôme notamment.

Le deuxième article traite de la perception qu'ils peuvent avoir de l'avenir. Si leur situation semble moins favorable que celle de leurs parents au même âge selon eux, les jeunes affichent un certain optimisme par rapport à leurs aînés. Cet optimisme en général s'accompagne toutefois d'inquiétudes pour leur avenir professionnel, en lien avec leur situation individuelle et les difficultés qu'ils rencontrent sur le marché du travail.

² Les jeunes ni en emploi, ni en études ou en formation (*Not in Employment, Education, or Training*). Cette catégorie, à l'origine utilisée dans un rapport du gouvernement britannique datant de 1999, s'est généralisée dans les travaux de comparaison internationales (OCDE/OIT) et sert de référence pour les stratégies pour l'emploi de la Commission européenne notamment le train de mesure « emploi des jeunes » ou « l'initiative pour l'emploi des jeunes » datant de 2013 et indirectement la stratégie de croissance Europe 2020.

Enfin, le troisième article s'interroge sur le modèle de protection sociale que les jeunes adultes véhiculent au travers des opinions exprimées dans le Baromètre et plus largement sur les déterminants des opinions en matière de protection sociale, pour les jeunes adultes comme pour leurs aînés. Pour les jeunes adultes, qui bénéficient assez peu directement des aides du système de protection sociale, la solidarité relève principalement des familles. Cela n'exclut cependant pas une forte demande d'intervention publique de leur part.

Une population hétérogène et en mouvement

La jeunesse n'est pas tant une catégorie unifiée qu'une situation de passage d'un état de dépendance à celui d'indépendance en termes de ressources et de logement, l'acquisition d'une vie familiale propre (mise en couple, enfants) venant éventuellement se greffer à ces différentes étapes. L'étude des opinions de la jeunesse nécessite ainsi d'analyser un ensemble de situations : la fin des études (en distinguant les étudiants des actifs), la décohabitation (les jeunes qui vivent chez leurs parents d'une part, et ceux qui n'y vivent plus d'autre part), la mise en couple (étudiée à travers la situation familiale). L'âge reste le critère le plus simple et discriminant pour définir statistiquement la jeunesse. Dans ce dossier, la tranche d'âge retenue est relativement large, celle des 18-29 ans, tout en distinguant les 18-24 ans des 25-29 ans. Ensuite, sont distinguées les situations répertoriées ci-dessus : étudiants ou actifs, cohabitant avec les parents ou non.

➤ Encadré 1 • Les enquêtes d'opinion utilisées et la stratégie d'analyse

Une sélection de quatre enquêtes portant sur les perceptions en France et en Europe

➤ Le Baromètre d'opinion de la DREES

Depuis 2000, le Baromètre d'opinion de la DREES suit chaque année l'évolution de l'opinion des Français sur leur santé, sur la protection sociale dans l'ensemble de ses dimensions (assurance maladie, retraite, famille, handicap, dépendance, solidarité, lutte contre la pauvreté et l'exclusion) ainsi que sur les inégalités sociales, en interrogeant 3 000 à 4 000 personnes³ de France métropolitaine, soit environ 400 jeunes de 18 à 24 ans et 300 de 25 à 29 ans. Il donne lieu à une enquête en face à face auprès d'un échantillon représentatif de la population française métropolitaine âgée de 18 ans ou plus. Cet échantillon est construit selon la méthode des quotas, par sexe, âge, profession du chef de famille, après stratification par région et catégorie d'agglomération. Le questionnaire comporte sept modules thématiques (dont certains posés une année sur deux depuis 2014) : inégalités et justice sociale ; chômage et pauvreté ; financement et ciblage de la protection sociale ; retraite ; santé ; famille ; handicap et dépendance. Pour chaque thème, le questionnement vise à connaître les attentes et les préoccupations des Français. Il porte sur le fonctionnement du système actuel et sur de potentielles réformes.

➤ L'European Social Survey (ESS)

L'European Social Survey ou, en français, l'Enquête Sociale Européenne, est une enquête européenne qui s'intéresse à un ensemble de questions sociales telles que la politique, les médias, la confiance, les relations sociales, la solidarité,

³ Le nombre de personnes interrogées a été réduit à 3 000 à partir de l'interrogation 2014. Les effectifs de jeunes ont été réduits à due proportion.

le bien-être, l'exclusion sociale, etc. Cette enquête se déroule tous les deux ans depuis 2002 dans au moins vingt pays d'Europe, au-delà des membres de l'Union européenne. Elle a été développée à l'initiative de l'European Science Foundation (ESF). L'enquête est financée par les pays participants et coordonnée à présent par un consortium d'infrastructures de recherches (ERIC : European Research Infrastructure Consortium). Un échantillon représentatif de la population de chaque pays est interrogé en face à face au cours d'un entretien d'une heure. En 2012 par exemple, plus de trente pays ont participé à l'enquête. L'échantillon rassemblait ainsi environ 55 000 répondants, soit environ 2 000 en France dont 212 jeunes de 18 à 29 ans.

➤ L'International Social Survey Program (ISSP)

L'International Social Survey Program (ISSP) est une enquête internationale qui s'intéresse aux valeurs, attitudes et comportements des individus sur des thématiques variées. Celles-ci sont différentes chaque année, avec une récurrence des thématiques environ tous les dix ans. La première vague de l'enquête a été réalisée en 1985 sur le rôle du gouvernement. L'enquête est mise à disposition à présent par le GESIS (Leibniz Institute for the Social Sciences) et est pilotée en France par le CNRS et la Fondation Nationale des Sciences Politiques (FNSP). À la différence des trois autres enquêtes utilisées, il s'agit en France d'une enquête postale (questionnaire papier) réalisée sur un échantillon aléatoire de ménages abonnés au téléphone et présents dans l'annuaire. Cette spécificité méthodologique explique sans doute le faible nombre de jeunes répondant à l'enquête. Aujourd'hui, 54 pays dont la France participent à cette enquête⁴. Environ 55 000 personnes ont été interrogées en 2009 pour le volet « Social Inequality IV » utilisé dans ce Dossier de la DREES, dont environ 10 800 jeunes de moins de 30 ans. En France, 2 800 personnes ont été interrogées dont 165 jeunes (18-29 ans).

➤ L'European Value Studies (EVS)

L'European Value Studies (EVS), plus communément appelée enquête Européenne sur les valeurs, étudie un grand nombre de valeurs telles que les opinions sur le travail, les opinions politiques, la famille, la religion, etc. Nous l'utilisons dans ce dossier afin de mettre en regard les préférences pour la protection sociale des jeunes en France et en Europe. L'enquête est issue du travail d'un groupe de chercheurs européens (European Value Systems Study Group) et a été étendue à l'initiative de Ronald Inglehart, à d'autres continents, dans le cadre du World Values Survey. L'EVS, comme l'ISSP, est distribuée par le GESIS. Un échantillon représentatif de la population de chaque pays est interrogé dans le cadre d'un entretien réalisé en face à face qui dure près d'une heure. Pour chaque pays participant (47 en 2008), l'EVS compte un échantillon de 1 000 à 1 500 répondants, soit environ 67 800 en 2008. En France, 1 500 personnes ont été interrogées dont 237 jeunes (18-29 ans).

Regrouper plusieurs vagues du Baromètre pour obtenir des effectifs suffisants pour chaque catégorie de jeunes adultes

Le fait de travailler sur les jeunes de 18 à 24 ans ou de 18 à 29 ans et de distinguer parmi eux différents groupes sociaux selon leur situation familiale ou leur insertion sur le marché du travail nécessite des effectifs importants, rarement disponibles dans les enquêtes sur les valeurs et les opinions. Pour les obtenir, plusieurs vagues du Baromètre d'opinion de la DREES ont été regroupées : cinq millésimes l'ont par exemple été lorsqu'une taille importante était nécessaire et les sujets étudiés peu sensibles aux variations conjoncturelles. Dans ce cas, pour les années 2010-2014, le champ regroupe 19 000 individus interrogés, dont environ 2 000 jeunes de 18-24 ans et 1 500 de 25-29 ans. D'autres regroupements ont été réalisés, par trois ou quatre lorsqu'il était nécessaire de comparer les opinions exprimées selon des événements particuliers : avant-après la crise économique de 2008 ou au fil des différentes réformes des retraites⁵. On a choisi un regroupement en trois périodes : 2004-2007, 2008-2011 et 2012-2014). Quel que soit le regroupement choisi, les effectifs de jeunes sont toujours suffisants, de 700 à 1 700 pour les 18-24 ans et de 500 à 1 350 pour les 25-29 ans. Toutefois, ces regroupements ne sont permis que lorsque les questions sont disponibles et identiques sur plusieurs vagues.

⁴ Chaque pays finance sa propre collecte de données par l'intermédiaire d'instituts de recherche relais, et la participation des pays n'est soumise qu'à des obligations techniques de qualité de collecte, et à la présence d'un institut compétent pour la mise en œuvre et l'exploitation de l'enquête. En revanche, le règlement impose que seuls trois nouveaux pays peuvent être acceptés chaque année.

⁵ L'identification précise de l'effet d'une réforme donnée sur les opinions n'est cependant pas aisée, car il peut survenir au moment de l'annonce de la réforme notamment avec les débats autour de celle-ci, ou à sa mise en place ultérieure.

Même à la suite de ces regroupements, de trop petites variations peuvent ne refléter que des imperfections de mesure. Quand cela est nécessaire, des intervalles de confiance sur les proportions calculées ont été précisés. Ils permettent d'identifier des différences significatives entre deux sous-populations. Les bornes des intervalles de confiance sont calculées selon la méthode standard de Wald et sont égales à : $p \pm Z_{1-\frac{\alpha}{2}} \sqrt{\frac{p(1-p)}{n}}$ avec p la proportion estimée dans l'échantillon, Z la valeur de la fonction de répartition d'une loi normale centrée réduite avec α le degré d'erreur qui est accepté (5 % ici) et enfin n le nombre d'individus observés. Les intervalles de confiance sont reportés sur certains graphiques lorsqu'il est question de sous-populations de jeunes, dont les effectifs plus réduits nécessitent des précautions supplémentaires, et pour les tableaux dans le fichier internet Excel. Enfin, afin de ne pas sous-estimer les répondants de 2014 qui sont moins nombreux, un poids similaire est donné à toutes les vagues du Baromètre.

Bibliographie

Barret C., Ryk F., Volle N., 2014, « Enquête 2013 auprès de la Génération 2010 - Face à la crise, le fossé se creuse entre niveaux de diplôme », *Bref du Céreq*, n° 319, CEREQ, mars.

Bourdieu P., 1984, « L'opinion publique n'existe pas », *Question de sociologie*, Les éditions de minuit, pp. 222-235.

Castell L., Portela M., Rivalin R., 2016, « Les principales ressources des 18-24 ans. Premiers résultats de l'enquête nationale sur les ressources des jeunes », *Études et Résultats* et Insee Première, DREES et INSEE, à paraître.

Dargent C., 2011, *Sociologie des opinions*, Armand Colin, collection U.

Dubet F., 2014, « Cultures juvéniles et régulation sociale », *L'information psychiatrique*, n° 90, pp. 21-27.

Galland O., 2011, *Sociologie de la jeunesse*, Armand Colin, collection U.

Galland O., Roudet B. (dir.), 2001, *Les valeurs des jeunes. Tendances en France depuis 20 ans*, L'Harmattan, collection Débat Jeunesse.

Galland O., Roudet B. (dir.), 2012, *Une jeunesse différente ? Les valeurs des jeunes Français depuis 30 ans*, La Documentation française.

Morin E., 1969, « Culture adolescente et révolte étudiante », *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, n° 3, pp. 765-776.

Pasquier D., 2005, *Cultures lycéennes : la tyrannie de la majorité*, Autrement, collection Mutations.

Portela M., 2015, « 24 heures chrono dans la vie d'un jeune : les modes de vie des 15-24 ans », *Études et Résultats*, n° 911, DREES, avril.

Portela M., Saint Pol T. (de), Alberola É., 2014, « Ressources et parcours vers l'indépendance des jeunes adultes en France », *Dossiers Solidarité Santé*, DREES, n° 51, février.

Portela M., Dezenaire F., 2014, « Quitter le foyer familial : les jeunes adultes confrontés à la crise économique », *Études et Résultats*, n° 887, DREES, juillet.

Roudet B., 2012, « Introduction - Les valeurs des jeunes depuis 30 ans : différenciations et rapprochement », dans Galland O., Roudet B. (dir.), 2012, *Une jeunesse différente ? Les valeurs des jeunes Français depuis 30 ans*, La Documentation française.

Famille, genre, immigration : les jeunes ont-ils des opinions spécifiques ?

Sébastien Grobon, Mickaël Portela

Résumé

Les jeunes adultes adhèrent moins que leurs aînés aux stéréotypes de genre. L'adhésion des jeunes femmes à ces stéréotypes, notamment ceux relatifs au rôle de mère, est plus forte en présence d'enfants à charge dans le foyer, ce qui n'est pas le cas pour les jeunes hommes.

Sur les questions de société, c'est davantage l'opinion des personnes âgées qui se singularise. Les moins de 65 ans sont davantage tolérants envers les nouvelles formes de couple et de famille, les jeunes se distinguant plus spécifiquement par une ouverture à l'homoparentalité. En la matière, ce sont les plus âgés qui se singularisent par des valeurs spécifiques en s'opposant majoritairement à ces formes familiales. Parmi les jeunes comme les plus âgés, les femmes apparaissent davantage tolérantes envers l'homosexualité que les hommes. La spécificité des valeurs des 65 ans ou plus est également marquée dans le sens d'une moindre ouverture à l'immigration.

Une analyse par niveau de diplôme montre que plus l'âge est élevé, plus la différence d'opinion sur les sujets liés à l'immigration et au rôle des femmes sont importantes entre les diplômés du supérieur et ceux titulaires au plus du baccalauréat.

Introduction

Le Baromètre d'opinion de la DREES permet de dresser un portrait des opinions et des valeurs des jeunes adultes en peignant leur diversité. Une partie du questionnaire rend compte des valeurs propres aux individus interrogés sur des sujets comme le rôle des femmes, l'importance de la famille, les attitudes à l'égard des immigrés, l'homosexualité, etc. Connaître ces valeurs permet une meilleure compréhension des motivations et des identités qui sous-tendent les comportements des individus ou des groupes sociaux.

Mais que recouvre l'acception valeurs ? Jean Stoetzel, pionnier des travaux sur les opinions en France, les définit en 1943 comme l'ensemble « des idéaux, des préférences qui prédisposent les individus à agir dans un sens déterminé » (Stoetzel, 1943). Dans cette définition il s'agit bien d'une « prédisposition » et non d'un « déterminisme ». Il ne faut donc pas confondre les valeurs des individus avec leur mise en pratique dans « l'agir » individuel (Laberge, 2006). Brechon et Tchernia précisent par ailleurs que « de générations en générations, une société se transmet des valeurs et les fait aussi évoluer », bien que ces évolutions soient lentes, car les valeurs sont « profondément » ancrées (Brechon, Tchernia, 2002).

Faire une sociologie des valeurs c'est accepter que ces dernières, bien qu'elles ne conditionnent pas les actes de chacun, constituent « l'armature » d'une société ou d'un groupe social (Galland, Lemel, 2006). Une telle sociologie ne prend véritablement sens que dans des approches relativistes, qu'il s'agisse de comparer les valeurs entre pays, d'observer les évolutions dans le temps ou d'identifier des groupes sociaux adoptant des comportements spécifiques. Les travaux sur les valeurs ont connu un engouement sans précédent depuis les années 1970. Cette période coïncide avec la mise en place d'enquêtes comparatives sur les valeurs, notamment l'European Values Survey et la World Values Survey (Brechon, Tchernia, 2002). En France, l'intérêt des chercheurs pour l'étude des valeurs des jeunes générations à partir des enquêtes statistiques s'exprime dès les années 90, notamment autour d'Olivier Galland (Galland, 2011 ; Galland, Roudet, 2001 et 2012). Ce premier article, qui constitue une réflexion sur certaines valeurs sociétales des jeunes adultes à partir du Baromètre d'opinion de la DREES, s'inscrit dans cette tradition d'écrits sur les valeurs juvéniles.

Les études sur les valeurs des Français observent une acceptation grandissante particulièrement chez les jeunes générations des nouvelles formes de famille, de l'homosexualité et du multiculturalisme, ce que certains chercheurs ont nommé le « principe de tolérance » (Galland, Roudet, 2012). Ces valeurs se caractérisent par une recherche du « vivre ensemble au sein d'une société diversifiée » (Roudet, 2012b) et s'opposent à la « ségrégation sociale » entre les individus. L'enquête barométrique de la DREES permet de statuer sur l'existence ou non d'opinions réellement différentes chez les jeunes adultes. Elle permet de vérifier la prévalence du principe de « tolérance » et l'ouverture au changement social parmi les jeunes adultes à partir de deux ensembles de questions :

- l'ouverture aux nouvelles formes familiales, appréhendée à partir des variables portant sur le rôle des femmes dans la société, les nouvelles formes de couple et de famille et la « norme » hétérosexuelle pour les couples et la parentalité ;
- le rapport à l'immigration et aux inégalités liées à l'origine ethnique.

Il s'agit d'identifier une spécificité éventuelle des jeunes sur cet aspect particulier des valeurs, puis de les questionner, la recherche des effets de l'âge sur les valeurs nécessitant la prise en compte d'autres critères complémentaires, au premier rang desquels le diplôme. Les premières parties mettent en évidence des différences par âge, qui mêlent à l'effet propre de l'âge un effet de génération, qui tient à la fois à la conjoncture économique, à l'évolution de la structure des diplômes et aux changements des mentalités consécutifs aux évolutions historiques des formes familiales. La dernière partie décompose les effets de l'âge et du diplôme pour distinguer partiellement ces effets.

Les jeunes générations plus favorables à l'égalité des rôles entre les femmes et les hommes

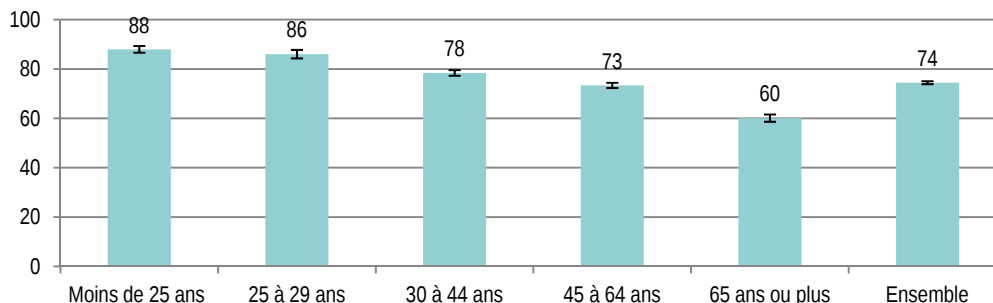
Les stéréotypes de genre, notamment sur la place des femmes sur le marché du travail, sont toujours prégnants en France, sans être majoritaires. Il existe néanmoins de fortes différences, notamment selon l'âge, dans les attitudes des Français face à ces stéréotypes (Burricand, Grobon, 2015).

En particulier, les Français sont majoritairement en désaccord avec l'opinion selon laquelle les femmes devraient rester à la maison pour élever leurs enfants, et les jeunes adultes le sont encore davantage (graphique 1). Pour près de neuf jeunes de moins de 30 ans sur dix, en 2004 comme en 2014, le rôle des femmes n'est pas de « rester à la maison pour élever leurs enfants » (graphique 2). En comparaison avec les 18-24 ans, la part des individus en désaccord avec cette opinion est inférieure de dix points pour les 30-44 ans et de quinze points pour les 45-64 ans. L'écart le plus important est observé avec les 65 ans ou plus, qui sont six sur dix à ne pas être d'accord avec l'idée selon laquelle « dans l'idéal, les femmes devraient rester à la maison pour élever leurs enfants ».

Entre 2004 et 2014, l'adhésion au modèle de la femme au foyer est de moins en moins répandue quelle que soit la classe d'âge. Les jeunes d'alors remplacent leurs aînés, contribuant à l'affaiblissement de l'opinion en faveur d'une division sexuée des rôles dans la société.

➤ Graphique 1 • Quels rôles dans la société pour les femmes ?

Pourcentage d'individus qui ne sont pas d'accord avec l'idée que dans l'idéal, les femmes devraient rester à la maison pour élever leurs enfants.



Réponse à la question > « Voici un certain nombre d'opinions. Pour chacune d'entre elles, vous me direz si vous êtes plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord »... « Dans l'idéal, les femmes devraient rester à la maison pour élever leurs enfants ».

Note > Les barres d'erreur sur les graphiques représentent les intervalles de confiance des proportions à 95 % (cf. encadré 1 – Introduction). Les personnes qui ont répondu « Ne sait pas » ne sont pas représentées dans le graphique. Pour cette question, elles représentent moins de 1 % de l'ensemble de la population.

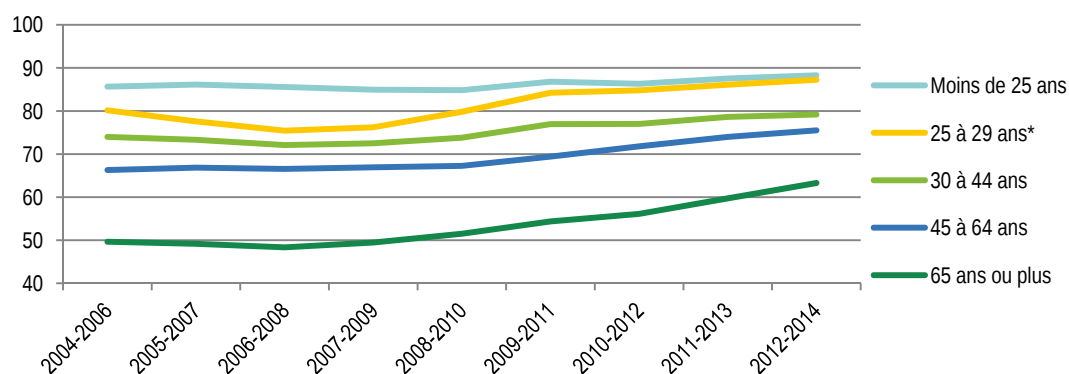
Lecture > 88 % des moins de 25 ans déclarent ne pas être d'accord avec l'idée que « dans l'idéal, les femmes devraient rester à la maison pour élever leurs enfants ».

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus.

Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, données cumulées 2010-2014.

➤ Graphique 2 • Le rejet du modèle de la « femme au foyer » fort et stable depuis 2004 pour les jeunes de moins de 25 ans

Pourcentage d'individus qui ne sont pas d'accord avec l'idée que, dans l'idéal, les femmes devraient rester à la maison pour élever leurs enfants.



* Cette classe des 25-29 ans regroupe moins d'individus que les autres classes d'âges ce qui explique vraisemblablement une plus forte volatilité des opinions malgré le regroupement de plusieurs vagues d'enquête.

Réponse à la question > « Voici un certain nombre d'opinions. Pour chacune d'entre elles, vous me direz si vous êtes plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord »... « Dans l'idéal, les femmes devraient rester à la maison pour élever leurs enfants ».

Note > Les personnes qui ont répondu « ne sait pas » ne sont pas représentées dans le graphique. En moyenne, entre 2012 et 2014, elles représentent 0,6 % de l'ensemble de la population.

Lecture > 86 % des moins de 25 ans ne sont pas d'accord avec l'idée selon laquelle « dans l'idéal, les femmes devraient rester à la maison pour élever leurs enfants », sur la période 2004-2006. Ils sont 88 % en moyenne sur la période 2012-2014. En revanche, parmi les 65 ans ou plus, la progression du désaccord avec cette opinion est de 13 points entre 2004 et 2014.

Méthode > Moyenne mobile sur trois ans.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus.

Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, 2004-2014.

Au-delà de cette seule question, le Baromètre, dans son édition de 2014, permet d'étudier d'autres aspects des représentations stéréotypées qui concernent la vie professionnelle : un effet supposé du travail des femmes sur le chômage, le rôle des femmes quant à l'éducation des enfants ou ce qui relèverait de « compétences innées ». Le plus souvent, l'adhésion à des conceptions stéréotypées du genre diffère très largement entre les plus jeunes et les plus âgés, dans le sens attendu d'une moindre adhésion des jeunes aux représentations stéréotypées (tableau 1).

➤ **Tableau 1 • L'affaiblissement des stéréotypes de genre chez les jeunes générations**

Êtes-vous d'accord avec l'opinion selon laquelle :	Moins de 30 ans	30 à 44 ans	45 à 64 ans	65 ans ou plus	Ensemble
En temps de crise, il est normal de privilégier l'emploi des hommes aux dépens de celui des femmes ?					
plutôt d'accord	7 %	12 %	17 %	25 %	15 %
plutôt pas d'accord	93 %	88 %	83 %	75 %	85 %
Les mères savent mieux répondre aux besoins et attentes des enfants que les pères ?					
plutôt d'accord	45 %	48 %	50 %	65 %	52 %
plutôt pas d'accord	55 %	52 %	50 %	35 %	48 %
Les filles ont autant l'esprit scientifique que les garçons ?					
plutôt d'accord	87 %	85 %	88 %	90 %	88 %
plutôt pas d'accord	13 %	15 %	12 %	10 %	12 %

Note > Les personnes qui ont répondu « ne sait pas » ne sont pas représentées dans le tableau. Elles sont respectivement 0,5 %, 1 %, 0,9 % pour l'ensemble de la population.

Lecture > 7 % des jeunes de moins de 30 ans sont plutôt d'accord avec l'idée qu'« en temps de crise, il est normal de privilégier l'emploi des hommes aux dépens de celui des femmes » tandis que 25 % des 65 ans ou plus le sont. Les 65 ans ou plus sont une majorité (65 %) à être d'accord avec l'opinion selon laquelle « Les mères savent mieux répondre aux besoins et attentes des enfants que les pères », alors que les moins de 30 ans sont 45 % à penser cela. Quel que soit l'âge des personnes interrogées, ils sont environ neuf sur dix à penser que « les filles ont autant l'esprit scientifique que les garçons ».

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus.

Source > Baromètre d'opinion de la DREES, 2014.

Complétant les résultats sur « l'idéal » de la femme au foyer, une question introduite en 2014 porte sur le fait de privilégier l'emploi des hommes à celui des femmes en période de crise économique. Cette question repose sur une prétendue explication du taux de chômage élevé dans les pays occidentaux par le développement de l'activité féminine depuis les années 1970. À nouveau, les jeunes de moins de 30 ans et l'ensemble de la population sont très largement en désaccord avec cette opinion (93 % des moins de 30 ans et 85 % des Français – tableau 1), et cette part s'affaiblit à mesure que l'on considère des groupes d'âge plus avancés. Elle diminue de cinq points pour les 30-44 ans par rapport aux jeunes (bien que la différence avec les moins de 30 ans ne soit pas significative toutes choses égales par ailleurs⁶), de dix points pour les 45-64 ans et de dix-huit points pour les plus de 64 ans. En ce qui concerne le rôle des femmes quant à l'éducation des enfants, une majorité de jeunes ne sont pas d'accord avec l'opinion selon laquelle les mères savent

⁶ Outre par l'âge, nous contrôlons par le sexe, le diplôme et le fait d'avoir au moins un enfant à charge (formulation introduite en 2014).

mieux répondre aux besoins et attentes des enfants que les pères, contrairement aux 65 ans ou plus. Parmi ces derniers, 65 % pensent que les mères sont plus aptes à répondre aux besoins et attentes des enfants contre 45 % parmi les moins de 30 ans⁷. Toutefois, concernant l'existence de compétences « innées » masculines ou féminines, les opinions semblent au contraire unanimes. Quel que soit l'âge, neuf Français sur dix pensent que « les filles ont autant l'esprit scientifique que les garçons ».

Au-delà des effets de l'âge ou de la génération, d'autres caractéristiques telles que le sexe⁸, le niveau de formation ou le type d'activité semblent déterminantes pour les opinions et les valeurs, notamment en matière de stéréotypes sexués (Burricand, Grobon, 2015). Parmi les jeunes, ici les moins de 30 ans, cette hétérogénéité en termes d'opinions semble aussi présente. C'est notamment le cas pour la question portant sur le rôle des femmes au sein de leur foyer. Les réponses des femmes et des hommes diffèrent, et cette différence évolue avec l'âge. Avant 25 ans, les jeunes hommes considèrent plus souvent que les jeunes femmes que « dans l'idéal, les femmes devraient rester à la maison pour élever leurs enfants » et cet écart est significatif (graphique 3A). À partir de 25 ans, la situation s'inverse : ce sont les femmes qui répondent plus souvent favorablement à cette question, les écarts entre sexes restant cette fois plus faibles et statistiquement non significatifs.

Cette divergence dans les opinions est à relier à d'autres caractéristiques des jeunes adultes, et plus particulièrement à l'entrée dans la parentalité. C'est ce que montre le clivage de l'opinion des femmes de moins de 30 ans, résidant dans un logement indépendant, selon qu'elles vivent ou non avec un enfant⁹. Un quart de celles ayant un enfant sont d'accord avec l'opinion selon laquelle « dans l'idéal, les femmes devraient rester à la maison pour élever leurs enfants », contre moins d'une femme sur dix parmi celles vivant dans un logement indépendant dans lequel n'habite aucun enfant (graphique 3B). La différence entre ces deux opinions est cette fois significative. Du côté des jeunes hommes, la présence d'enfants dans le foyer ne semble pas provoquer de changement d'opinion sur cette question. Ils sont dans tous les cas entre 13 et 19 % à déclarer que les femmes devraient rester à la maison et cette différence n'apparaît pas significative sur le plan statistique.

La littérature propose trois principales explications à ce changement d'opinion des femmes lors de l'entrée en parentalité, ainsi qu'à l'absence d'effet pour les hommes. Premièrement, ce sont encore très largement les mères qui prennent en charge l'éducation des enfants (Saint Pol, Bouchardon, 2013) et, lorsqu'elles travaillent, la charge de la conciliation entre la vie professionnelle et la vie parentale repose essentiellement sur elles

⁷ Cet effet de l'âge est robuste à la prise en compte du sexe, de la présence d'enfant dans le ménage, de la situation professionnelle et du diplôme. La différence entre les moins de 45 ans, les 45-64 ans et les 65 ans ou plus est également robuste.

⁸ La littérature met en lumière une division sexuée des opinions, en particulier chez les jeunes (Dompmier, 2012).

⁹ Il ne s'agit pas nécessairement de l'enfant de la femme interrogée, mais d'un enfant qui vit dans le foyer. Malheureusement, le Baromètre de la DREES ne permet pas de déterminer si la personne interrogée est parent d'un enfant, l'information disponible portant sur la présence d'enfant dans le foyer. Pour s'assurer que la charge de l'enfant du ménage relève bien de la personne interrogée (et non par exemple de ses parents, ce qui est notamment possible s'ils habitent sous le même toit), nous nous concentrons exclusivement dans le graphique 3B sur les femmes qui vivent dans un logement indépendant.

(Pailhé, Solaz, 2006). Dès lors, leurs préférences pourraient être partiellement « adaptées » à une situation dans laquelle le temps parental repose essentiellement sur les mères. Deuxièmement, pour certaines jeunes femmes, c'est notamment la maternité qui semble structurer l'identification sociale (Testenoire, 2006). Elles sont d'ailleurs amenées, par une décision plus ou moins directement contrainte, à reléguer la sphère professionnelle à la charge des hommes privilégiant la sphère domestique et familiale¹⁰. Ce modèle traditionnel, que Testenoire observe à partir d'une enquête qualitative portant sur les femmes de milieu populaire¹¹, conduit ces jeunes femmes à se retirer du marché du travail. Troisièmement, il existerait des situations de retrait du marché du travail (des mobilités externes vers le chômage ou l'inactivité) à la suite d'événements familiaux (Dupray, Recotillet, 2009) et plus particulièrement quand les emplois occupés sont de faible qualité ou les salaires trop faibles.

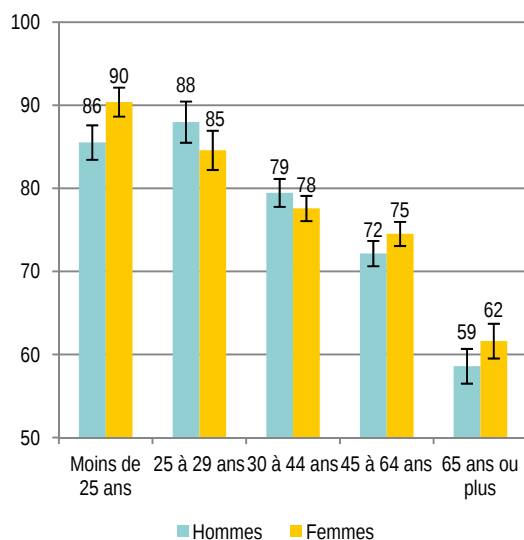
¹⁰ Ce qui est évidemment très lié à l'inégale répartition des tâches mentionnée au premier point.

¹¹ Son enquête qualitative repose sur des entretiens biographiques, dans le cadre d'une post-enquête à l'enquête génération 1992 du CEREQ. L'échantillon est composé de deux sous-échantillons de vingt femmes diplômés d'un CAP – BEP ou du diplôme national du Brevet, dont une partie sont sorties du marché du travail au cours des cinq années ayant suivi leur entrée dans la vie active et l'autre non.

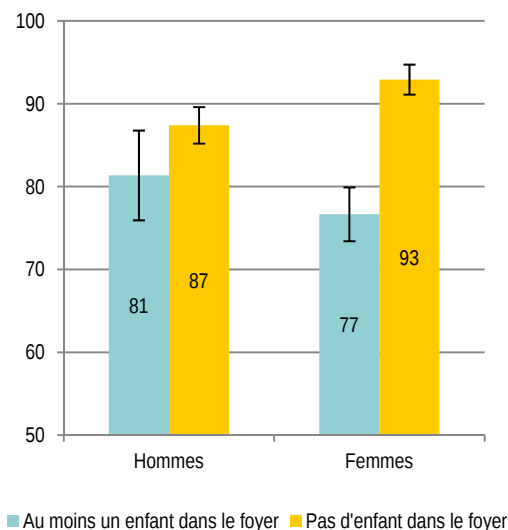
➤ Graphique 3 • Quels rôles dans la société pour les femmes ?

Pourcentage d'individus qui ne sont pas d'accord avec l'idée selon laquelle « dans l'idéal, les femmes devraient rester à la maison pour élever leurs enfants ».

A. En fonction de l'âge et du sexe (en %)



B. En fonction du sexe et de la présence d'enfants dans le foyer, pour les 18-29 ans ne vivant plus chez leurs parents (en %)



Réponse à la question > « Voici un certain nombre d'opinions. Pour chacune d'entre elles, vous me direz si vous êtes plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord... » « Dans l'idéal, les femmes devraient rester à la maison pour élever leurs enfants ».

Note > Les traits noirs verticaux sur les graphiques figurent un intervalle de confiance des proportions à 95 %. Les personnes qui ont répondu « ne sait pas » ne sont pas représentées dans le graphique. À cette question, dans l'ensemble de la population, les hommes sont 0,7 % à ne pas se prononcer, les femmes, 0,5 %.

Lecture > Les hommes de moins de 25 ans sont 86 % à ne pas être d'accord avec l'idée selon laquelle « dans l'idéal, les femmes devraient rester à la maison pour élever leurs enfants ». Les femmes du même âge sont 90 % dans ce cas.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus.

Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, données cumulées 2010-2014.

Note > Les traits noirs verticaux sur les graphiques figurent un intervalle de confiance des proportions à 95 %. Les personnes qui ont répondu « ne sait pas » ne sont pas représentées dans les graphiques et tableaux. À cette question, les hommes sont 0,2 % à ne pas se prononcer, quelles que soient leurs situations de logement, et les femmes un peu plus de 0,1 %.

Lecture > Les hommes de 18 à 29 ans sont 81 % à ne pas être d'accord avec l'idée selon laquelle « dans l'idéal, les femmes devraient rester à la maison pour élever leurs enfants » quand ils vivent dans un logement autonome avec au moins un enfant de moins de 18 ans dans le foyer. Qu'ils vivent ou non avec des enfants ce résultat ne diffère pas significativement (car les intervalles de confiance se recoupent). Les femmes du même âge sont 77 % à penser la même chose quand elles vivent dans un foyer avec au moins un enfant mineur, contre 93 % si elles n'ont pas d'enfant à charge. Dans ce cas, le non recoupement des intervalles de confiance atteste de la significativité de l'écart (au seuil statistique retenu).

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 à 29 ans qui vivent dans un logement autonome.

Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, données cumulées 2010-2014.

Les moins de 65 ans plus tolérants à l'égard des nouvelles formes de couple et de famille

Les différences en termes d'ouverture aux nouvelles formes familiales et de couple sont particulièrement marquées selon que les personnes interrogées ont plus ou moins de 65 ans. Les valeurs qui portent sur les nouvelles formes de famille et le mariage sont dans un premier temps analysées à l'aide de la question : « êtes-vous d'accord ou non avec l'idée qu'aujourd'hui on se marie, on se quitte, on forme un autre foyer et les enfants s'y adaptent très bien ? ». Les personnes interrogées répondent dans 66 % des cas qu'ils ne sont pas d'accord avec cette opinion. À nouveau, les réponses ne sont pas identiques selon l'âge, mais ce sont avant tout les 65 ans ou plus qui se singularisent du reste des individus interrogés. Environ six personnes de moins de 65 ans sur dix se déclarent en désaccord avec l'idée qu'« aujourd'hui on se marie, on se quitte, on forme un autre foyer et les enfants s'y adaptent très bien », alors que plus des trois quarts des personnes âgées de 65 ans ou plus déclarent ne pas être d'accord (tableau 2).

➤ **Tableau 2 • Les nouvelles formes de couple et de famille**

Êtes-vous d'accord avec l'opinion selon laquelle :	Moins de 25 ans	25 à 29 ans	30 à 44 ans	45 à 64 ans	65 ans ou plus	Ensemble
Aujourd'hui on se marie, on se quitte, on forme un autre foyer et les enfants s'y adaptent très bien (2010-2014)						
plutôt d'accord	37 %	38 %	38 %	35 %	23 %	34 %
plutôt pas d'accord	63 %	62 %	62 %	65 %	77 %	66 %
Le mariage est le cadre idéal pour vivre une relation de couple (2010-2014)						
plutôt d'accord	32 %	32 %	34 %	37 %	61 %	40 %
plutôt pas d'accord	68 %	68 %	66 %	63 %	39 %	60 %
Les homosexuels sont des personnes comme les autres (2010-2013)						
plutôt d'accord	90 %	90 %	88 %	84 %	71 %	84 %
plutôt pas d'accord	10 %	10 %	12 %	16 %	29 %	16 %
Les couples homosexuels peuvent assumer un rôle de parent comme les couples hétérosexuels (2014)						
plutôt d'accord	74 %	72 %	67 %	59 %	42 %	60 %
plutôt pas d'accord	26 %	28 %	33 %	41 %	58 %	40 %

Note > Les personnes qui ont répondu « ne sait pas » ne sont pas représentées dans le tableau. Elles représentent respectivement 1,6 %, 0,8 %, 1,3 % et 1,6 % de l'ensemble de la population pour les quatre questions considérées ici.

Lecture > Les moins de 25 ans sont 68 % à ne pas être d'accord avec l'idée que le mariage est le cadre idéal pour vivre une relation de couple. Ils sont quatre sur dix (37 %) à penser qu'« aujourd'hui on se marie, on se quitte, on forme un autre foyer et les enfants s'y adaptent très bien ». Concernant l'homosexualité, ils sont neuf sur dix (90 %) à penser que « les homosexuels sont des personnes comme les autres » et 74 % à être plutôt d'accord avec l'opinion que « les couples homosexuels peuvent assumer un rôle de parent comme les couples hétérosexuels ».

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus.

Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, données cumulées 2010-2014 (sauf mention contraire dans le tableau).

On retrouve également cette opposition en ce qui concerne le mariage. Les 65 ans ou plus sont une minorité (39 %) à déclarer que le mariage n'est pas « le cadre idéal pour une vie

de couple », tandis que les moins de 65 ans sont plus de 63 % à partager cette opinion. Ce résultat reste vrai si l'on contrôle par le sexe et le diplôme.

Le clivage entre les moins et les plus de 65 ans se retrouve concernant l'homosexualité. Globalement, 84 % des Français déclarent que « les homosexuels sont des personnes comme les autres ». Les jeunes sont un peu plus souvent de cet avis : c'est le cas de neuf jeunes de moins de 30 ans sur dix, contre seulement sept plus de 64 ans sur dix (71 %). En 2014, près de trois quarts des jeunes pensent que les couples homosexuels « peuvent assumer un rôle de parent comme les couples hétérosexuels », avec une différence entre les âges bien plus marquée pour cette nouvelle question, ajoutée en 2014. Entre 45 et 64 ans, 59 % sont plutôt d'accord, tandis qu'au-delà de 64 ans c'est le désaccord qui l'emporte : 58 % ne pensent pas que les couples homosexuels peuvent assumer un rôle de parent comme les couples hétérosexuels. Sur ces questions d'homoparentalité, en 2014 les moins de 30 ans sont également plus souvent favorables à ce que les couples homosexuels puissent adopter un enfant (70 %, contre 58 % des 30-64 ans et 38 % des 65 ans ou plus – tableau Internet DD3 – article 1).

➤ Tableau 3 • Femmes et hommes n'ont pas la même opinion sur les nouvelles formes de couple et de famille

Écarts entre les réponses des femmes et des hommes selon l'âge.

	Moins de 30 ans			30-64 ans			65 ans ou plus		
	F.	H.	Diff.*	F.	H.	Diff.*	F.	H.	Diff.*
Aujourd'hui on se marie, on se quitte, on forme un autre foyer et les enfants s'y adaptent très bien (réponse plutôt d'accord - 2010-2014)	38 %	37 %	0	37 %	35 %	1	24 %	23 %	0
Le mariage est le cadre idéal pour vivre une relation de couple (réponse plutôt d'accord - 2010-2014)	31 %	33 %	-3	31 %	40 %	-9	53 %	68 %	-16
Les homosexuels sont des personnes comme les autres (réponse plutôt d'accord - 2010-2013)	94 %	86 %	8	90 %	81 %	9	78 %	65 %	12
Les couples homosexuels peuvent assumer un rôle de parent comme les couples hétérosexuels (réponse plutôt d'accord - 2014)	77 %	69 %	8	69 %	54 %	15	49 %	36 %	12

F : Femmes ; H : Hommes ; Diff : Différence (en point de %) ; * Les différences sont calculées à partir des pourcentages non arrondis.

Note > Les personnes qui ont répondu « ne sait pas » ne sont pas représentées dans le tableau. À cette question, les personnes interrogées (sans faire de distinction ni d'âge, ni de sexe) sont respectivement 0,8 %, 1,3 % et 1,6 % à ne pas se prononcer.

Lecture > L'écart entre la part des femmes de 30 à 64 ans et celle des hommes se déclarant d'accord avec l'opinion que le mariage est le cadre idéal pour vivre une relation de couple est de -9 points, les hommes étant plus souvent que les femmes d'accord avec cette opinion.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus.

Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, données cumulées 2010-2014 (sauf mention contraire dans le tableau).

Les opinions sur les nouvelles formes de famille et sur l'homosexualité évoluent avec l'âge, mais sont également différentes entre les hommes et les femmes. Ainsi, les hommes

pensent davantage que les femmes que le mariage est « le cadre idéal pour vivre une relation de couple ». Ils sont 40 % à le penser quand ils sont âgés de 30 à 64 ans, contre 31 % des femmes du même âge. Parmi les 65 ans ou plus, la différence est plus élevée : la proportion d'hommes attachée au mariage est supérieure de seize points de pourcentage à celle des femmes (tableau 3). Mais il faut également tenir compte de l'entrée dans la conjugalité, qui influence cette opinion. Les écarts femmes-hommes sont deux fois plus importants parmi les 30-64 ans en couple que parmi les personnes de cet âge vivant seules. Cette différence selon le fait d'être en couple se maintient en contrôlant par le fait d'avoir des enfants, le statut d'emploi et le diplôme. Ces écarts selon la situation conjugale ou le sexe ne sont toutefois pas significatifs pour les moins de 30 ans.

Au sujet de l'opinion « aujourd'hui on se marie, on se quitte, on forme un autre foyer et les enfants s'y adaptent très bien », aucune différence n'est observée entre femmes et hommes. La différence entre l'opinion des femmes et celle des hommes est en revanche importante sur les questions portant sur l'homosexualité, y compris parmi les jeunes. Les jeunes hommes de moins de 30 ans sont 86 % à penser que les homosexuels sont « des gens comme les autres », alors que les jeunes femmes sont 94 % à le penser¹² (soit huit points de plus). Cet écart femme-homme se retrouve pour les générations plus âgées. Les travaux de Bajos et Bozon (2007) sur la sexualité en France avaient déjà fait apparaître ce même clivage entre les opinions des femmes et celle des hommes sur la sexualité homosexuelle en soumettant aux enquêtés l'opinion selon laquelle « l'homosexualité est une sexualité comme les autres ». Les opinions sur la parentalité homosexuelle sont également différenciées entre jeunes femmes et jeunes hommes. L'écart entre les deux sexes est de huit points¹³, avec 69 % des 18-29 ans « plutôt d'accords » avec l'opinion selon laquelle « les couples homosexuels peuvent assumer un rôle de parent comme les couples hétérosexuels », contre 77 % des femmes. Pour les générations plus âgées, la différence femmes-hommes est encore plus forte, portant l'écart à quinze points pour les 30-64 ans et à douze points pour les 65 ans ou plus. Les écarts entre les opinions des hommes et des femmes sont également importants et croissants avec l'âge quand on les interroge sur le recours à l'adoption pour les couples homosexuels : huit points pour les moins de 30 ans¹⁴ à dix-sept points au-delà de 64 ans (tableau Internet DD3 – article 1). Peut-être faut-il voir dans ces distinctions, particulièrement parmi les hommes, un fort attachement au modèle prépondérant des rôles sexués de la mère et du père dans la parentalité (Gratton, 2008, cité par Giraud, 2008) ?

¹² De même, si l'on s'intéresse aux jeunes qui ont un comportement intolérant (« plutôt pas d'accord ») sur ces questions, alors les jeunes hommes sont plus de deux fois plus nombreux que les jeunes femmes (14 % contre 6 %).

¹³ Dans la mesure où cette question n'est présente que depuis 2014 les résultats ne sont pas aussi précis malgré un écart qui semble très important. Néanmoins, l'existence d'un écart entre les réponses des femmes et celles des hommes semble vérifiée en adoptant des marges d'erreur de 10 %, plutôt que 5 %. Les résultats récents du Baromètre d'opinions de la DREES 2015 confirment par ailleurs ces résultats.

¹⁴ 74 % d'opinions favorables pour les femmes de moins de 30 ans contre 66 % pour les hommes en 2014.

Une génération plus ouverte aux personnes issues de l'immigration

À l'instar des questions analysées précédemment, celles portant sur l'immigration ou les populations immigrées en France mettent également en lumière la position atypique des 65 ans ou plus.

Globalement, les questions disponibles dans le Baromètre d'opinion de la DREES montrent que les enquêtés sont plutôt inquiets quant à l'immigration. Ils sont 55 % à se déclarer plutôt d'accord avec l'opinion selon laquelle il y a « trop de travailleurs immigrés en France » et sept sur dix sont préoccupés par les flux migratoires des pays pauvres vers les pays riches (tableau 4). Cette inquiétude, croissante depuis la crise économique de 2008, semble toucher toute la société française, comme le confirme l'évolution de l'indice de tolérance calculé par le CEVIPOF¹⁵ (Mayer et *al.*, 2014).

➤ **Tableau 4 • Opinions à l'égard des populations immigrées**

	Moins de 25 ans	25 à 29 ans	30 à 44 ans	45 à 64 ans	65 ans ou plus	Ensemble
Êtes-vous d'accord avec l'opinion selon laquelle : il y a trop de travailleurs immigrés en France (2010-2014)						
plutôt d'accord	49 %	49 %	49 %	57 %	67 %	55 %
plutôt pas d'accord	51 %	51 %	51 %	43 %	33 %	45 %
Êtes-vous préoccupé par les migrations des populations des pays pauvres vers les pays riches vous préoccupent personnellement (2010-2014)						
beaucoup	23 %	22 %	26 %	38 %	41 %	33 %
assez	38 %	38 %	39 %	36 %	37 %	37 %
peu	27 %	27 %	24 %	18 %	15 %	20 %
pas du tout	11 %	13 %	11 %	8 %	8 %	10 %
Concernant les populations d'immigrés, estimez-vous (2010-2012)						
qu'il est préférable pour la société que les immigrés conservent leurs propres coutumes et traditions	40 %	38 %	32 %	22 %	17 %	27 %
qu'il est préférable pour la société que les immigrés ne conservent pas leurs coutumes et traditions mais adoptent celles du pays d'accueil	60 %	62 %	68 %	78 %	83 %	73 %

Note > Les personnes qui ont répondu « ne sait pas » ne sont pas représentées dans ce tableau. Elles représentent respectivement 2,5 %, 0,2 % et 5 % de l'ensemble de la population.

Lecture > Les moins de 25 ans sont 49 % à être plutôt d'accord avec l'idée qu'il y a trop de travailleurs immigrés en France. Ils sont également 23 % à se déclarer personnellement « beaucoup » préoccupés par les migrations des populations des pays pauvres vers les pays riches. Enfin, parmi les jeunes de moins de 25 ans, 40 % déclarent qu'il est préférable pour la société que les immigrés conservent leurs propres coutumes et traditions.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus.

Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, données cumulées 2010-2014, (sauf mention contraire dans le tableau).

¹⁵ Indice inspiré des travaux du politologue James Stimson, construit à partir d'un ensemble de soixante-cinq questions posées au moins deux fois dans la période 1990-2013 (les trois quarts des questions ont été posées au moins huit fois). Chaque question permet d'enregistrer si l'enquête adhère ou pas à un préjugé concernant le rapport à l'autre ou une minorité particulière. La valeur de l'indice de tolérance a fortement diminué de 2009 à 2013 (*cf.* figure 1 p. 160 dans Mayer et *al.*, 2014).

À nouveau un clivage apparaît fortement autour de 65 ans. La moitié des personnes de moins de 45 ans désapprouvent l'opinion selon laquelle il y a « trop de travailleurs immigrés en France » ; c'est le cas de quatre personnes entre 45 et 64 ans sur dix et d'un tiers seulement des personnes parmi les 65 ans ou plus, et ce clivage se maintient en contrôlant par le diplôme ou la situation d'emploi. Ces derniers sont également près de 41 % à se déclarer « beaucoup » préoccupés par les migrations des pays pauvres vers les pays riches, alors que les jeunes adultes sont moitié moins nombreux à partager cette préoccupation.

Toutefois, à la différence des questions sur le couple ou la famille, l'écart entre les jeunes et les 45-64 ans semble plus marqué. Les 45-64 ans sont ainsi 57 % à déclarer qu'il y a trop de travailleurs d'immigrés en France ; parmi ces derniers, 38 % se déclarent également « beaucoup » préoccupés par la question des migrations des populations des pays pauvres vers les pays riches. Cet écart de perception de l'immigration entre les différentes classes d'âge reste par ailleurs globalement stable entre la période 2004-2007 et 2012-2014.

L'opinion des individus sur les modes d'intégration des immigrés semble également fortement structurée par l'âge. On demande aux personnes enquêtées si elles pensent qu'il est préférable pour la société que les immigrés « conservent leurs propres coutumes et traditions » ou bien s'ils doivent « adopter celles du pays d'accueil ». Par cette interrogation, on peut indirectement cerner l'opinion des individus quant au débat qui opposait dans les années 1980 et 1990 deux processus d'intégration des immigrés : le multiculturalisme et l'assimilationnisme ou « intégrationnisme » (Schnapper, 2007). Dans l'ensemble, sept enquêtés sur dix déclarent « préférable pour la société que les immigrés ne conservent pas leurs coutumes et traditions mais adoptent celles du pays d'accueil ». L'écart entre l'opinion des plus jeunes et celle des plus âgés est de plus de 20 points. Les jeunes de 15-24 ans et de 25-29 ans se déclarant quatre fois sur dix environ en faveur d'un système plutôt multiculturel alors que les 65 ans ou plus ne déclarent cette opinion que moins de deux fois sur dix. Par ailleurs, sur ces questions, l'opposition semble plus prononcée que précédemment : d'une part, la position des 45-64 ans est quasi identique à celle des 65 ans ou plus ; d'autre part, les 30-44 ans occupent une position intermédiaire entre plus jeunes et plus âgés.

Ainsi, sur les opinions relatives à l'immigration, l'effet générationnel qui sous-tend celui de l'âge ne distingue pas seulement les 65 ans ou plus du reste des classes d'âge, mais montre une évolution plus continue des positions, depuis les plus jeunes vers les plus âgés.

La différence entre les générations est également manifeste lorsque les enquêtés sont questionnés sur les inégalités qu'ils jugent les moins acceptables dans la société française ; c'est sur les inégalités selon l'origine ethnique que les écarts entre générations sont les plus marqués. Les jeunes de moins de 25 ans déclarent ainsi avant tout inacceptables les inégalités liées à l'origine ethnique (25 % – tableau 5). Ce résultat est stable : Julienne et Monrose (2004) le montraient déjà à partir de données de la vague 2002 du Baromètre d'opinion de la DREES. Entre 2010 et 2014, une part importante des 25-44 ans (environ 20 %) déclare toujours que les inégalités ethniques sont les moins acceptables, et cette part décroît sensiblement au-delà de 45 ans (entre 15 % et 12 %).

La hiérarchie des différents types d'inégalités jugées les moins acceptables semble assez liées à l'âge. Les 25-44 ans semblent partagés entre les inégalités liées à l'origine ethnique, celles qui concernent l'accès aux soins, le logement ou encore le revenu. Les 45-64 ans semblent quant à eux plus préoccupés par les inégalités d'accès aux soins et par les inégalités de revenu et c'est également le cas des 65 ans ou plus.

➤ Tableau 5 • Quelle perception des inégalités ?

	Moins de 25 ans	25 à 29 ans	30 à 44 ans	45 à 64 ans	65 ans ou plus	Ensemble
Parmi les inégalités suivantes quelles sont celles qui sont les moins acceptables aujourd'hui dans la société française :						
les inégalités de revenus	16 %	19 %	18 %	21 %	22 %	20 %
les inégalités de logement	15 %	17 %	18 %	18 %	18 %	18 %
les inégalités liées à l'héritage familial	4 %	2 %	3 %	3 %	4 %	3 %
les inégalités par rapport au type d'emploi	4 %	4 %	5 %	5 %	6 %	5 %
les inégalités dans les études scolaires	8 %	7 %	6 %	8 %	6 %	7 %
les inégalités d'accès aux soins	21 %	21 %	23 %	23 %	22 %	23 %
les inégalités par rapport au fait d'avoir un emploi	7 %	7 %	7 %	8 %	11 %	8 %
les inégalités liées à l'origine ethnique	25 %	22 %	20 %	15 %	12 %	17 %

Note > Les personnes qui ont répondu « ne sait pas » ne sont pas représentées dans ce tableau. Elles représentent 0,35 % de l'ensemble de la population. Les modalités de réponses sont présentées aux enquêtes dans cet ordre.

Lecture > Les moins de 25 ans sont 24 % à déclarer que parmi cette liste d'inégalité les inégalités liées à l'origine ethnique sont celles qui sont les moins acceptables aujourd'hui dans la société française.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus.

Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, données cumulées 2010-2014.

Au-delà de l'âge, les différences de valeurs s'expliquent aussi par le niveau de diplôme

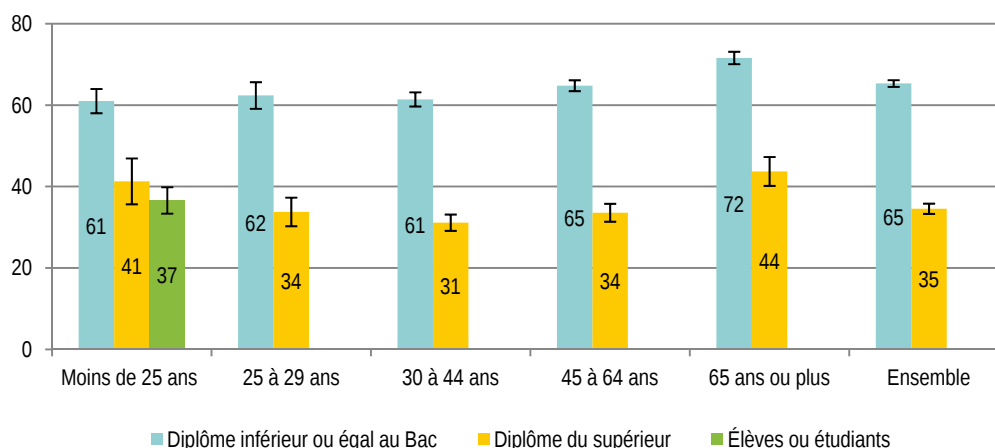
Dans toute analyse portant sur les différences de valeurs selon l'âge, le niveau d'études est très clivant, comme le rappelle Galland (2012). Ainsi, les différences de valeurs selon les classes d'âge peuvent apparaître différemment selon que l'on tient compte du niveau d'éducation, qui a particulièrement augmenté au fil du temps (Merle, 2009 ; Dalous et *al.*, 2014). Un diplôme plus élevé implique la détention d'un niveau de capital éducatif et culturel supérieur et des attachements à des valeurs potentiellement différentes. Sur le sujet spécifique du rapport aux immigrés, un moindre niveau de diplôme explique également un plus fort sentiment de « compétition », qui peut favoriser la survenue d'opinions xénophobes par crainte d'une concurrence sur le marché du travail, particulièrement dans un contexte de chômage élevé (François, Magni-Berton, 2013). Cette dernière partie du dossier s'attache donc à examiner l'effet du diplôme sur les valeurs des jeunes et de leurs aînés, et à déterminer si sa prise en compte modifie le constat établi jusqu'ici de plus grande tolérance des jeunes générations.

En termes d'opinion à l'égard de l'immigration, le niveau de diplôme constitue un déterminant important des valeurs des individus. Ainsi, quel que soit l'âge des personnes interrogées, la part de ceux qui déclarent être d'accord avec l'opinion selon laquelle il y a trop d'immigrés est trente points supérieure lorsque les individus ont un diplôme inférieur au baccalauréat (graphique 4). La part des jeunes de moins de 25 ans qui sont d'accord avec l'opinion selon laquelle il y a trop d'immigrés est d'environ 41 % pour les jeunes diplômés du supérieur ainsi que pour les élèves ou les étudiants, alors qu'elle atteint près de 61 % pour ceux qui ont un diplôme inférieur au baccalauréat.

De plus, à niveau de diplôme donné, la part de personnes déclarant qu'il y a trop d'immigrés varie peu avec l'âge. À titre d'exemple, les personnes ayant au mieux le baccalauréat sont environ 60 % à être plutôt d'accord avec cette proposition, quel que soit leur âge de 18 à 64 ans ; seuls les 65 ans ou plus ont un taux significativement supérieur, aux alentours de 70 %. Ainsi, le niveau de diplôme a un impact nettement plus marqué que l'âge des individus sur leurs opinions relatives à l'immigration. Le constat de plus grande tolérance des jeunes sur ce sujet reflète en grande partie la proportion plus importante de personnes diplômées au sein de ces générations.

➤ Graphique 4 • Opinion quant à l'immigration selon le diplôme.

Pourcentage d'individus qui sont d'accord avec l'opinion selon laquelle « il y a trop de travailleurs immigrés en France ».



Réponse à la question > « Voici un certain nombre d'opinions. Pour chacune d'entre elles, vous me direz si vous êtes plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord... » « Êtes-vous d'accord avec l'opinion selon laquelle il y a trop de travailleurs immigrés en France ».

Note > Les traits noirs verticaux sur les graphiques figurent un intervalle de confiance des proportions à 95 %. Les personnes qui ont répondu « ne sait pas » ne sont pas représentées dans ce graphique. À cette question, dans l'ensemble de la population les diplômés du supérieur sont 2,7 % à ne pas se prononcer, ceux dont le plus haut diplôme est inférieur ou égal au Bac sont 1,4 %.

Lecture > Les jeunes adultes de moins de 25 ans qui ont terminé leurs études mais n'ont pas de diplôme du supérieur sont 61 % à être d'accord avec l'idée qu'il y a trop de travailleurs immigrés en France ».

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus.

Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, données cumulées 2010-2014.

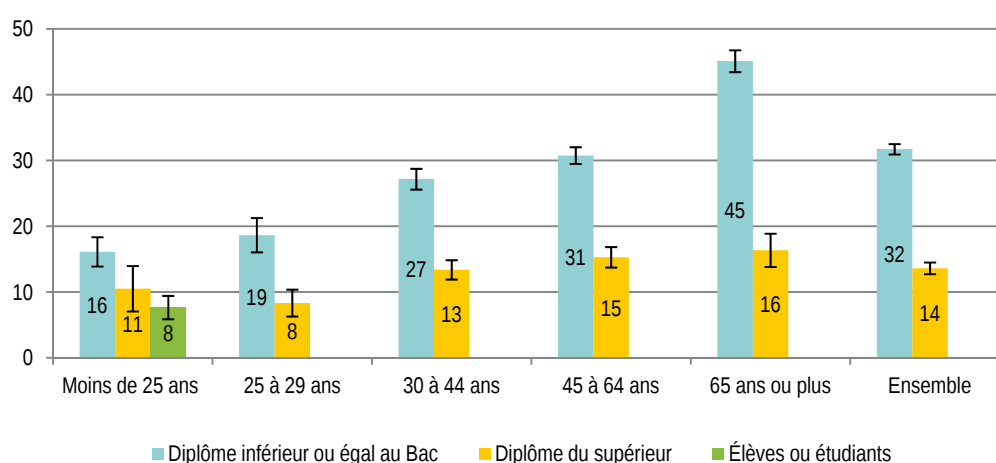
En ce qui concerne le rôle des femmes dans la société, les différences selon le diplôme sont également notables. En particulier, l'effet du diplôme est très significatif chez les enquêtés les plus âgés : les écarts entre les diplômés du supérieur et les autres sont en effet

inférieurs à dix points pour les moins de 25 ans, mais ils sont d'environ trente points pour les 65 ans ou plus (graphique 5).

À niveau de diplôme fixé, l'âge demeure toujours un facteur déterminant de l'opinion sur le rôle des femmes dans la société. En effet, les personnes ayant au mieux le baccalauréat sont moins de 20 % entre 18 et 29 ans à déclarer que, « dans l'idéal, les femmes devraient rester à la maison pour élever leurs enfants » ; elles sont environ 30 % entre 30 et 64 ans, et 45 % à partir de 65 ans.

➤ Graphique 5 • Le rôle des femmes dans la société selon le diplôme.

Pourcentage d'individus qui sont d'accord avec l'idée que dans l'idéal, les femmes devraient rester à la maison pour élever leurs enfants.



Réponse à la question > Voici un certain nombre d'opinions. Pour chacune d'entre elles, vous me direz si vous êtes plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord... « Dans l'idéal, les femmes devraient rester à la maison pour élever leurs enfants ».

Note > Les traits noirs verticaux sur les graphiques figurent un intervalle de confiance des proportions à 95 %. Les personnes qui ont répondu « ne sait pas » ne sont pas représentées dans les graphiques et tableaux. À cette question, dans l'ensemble de la population les diplômés du supérieur sont 0,6 % à ne pas se prononcer, ceux dont le plus haut diplôme est inférieur ou égal au Bac sont également 0,6 %.

Lecture > Les jeunes adultes de moins de 25 ans qui ont terminé leurs études mais n'ont pas de diplôme du supérieur sont 16 % à être d'accord avec l'idée que dans l'idéal, les femmes devraient rester à la maison pour élever leurs enfants.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus.

Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, données cumulées 2010-2014.

Enfin, les opinions sur l'homosexualité et l'homoparentalité sont également marquées par un fort effet du diplôme. Concernant l'opinion selon laquelle « les homosexuels sont des personnes comme les autres », l'effet marginal du diplôme est un peu plus fort que celui de l'âge, toutes choses égales par ailleurs¹⁶. À l'inverse, concernant l'homoparentalité, c'est l'effet de l'âge qui l'emporte, toutes choses par ailleurs : plus l'âge des Français enquêtés est élevé, moins ils estiment que les homosexuels peuvent jouer un rôle de parents comme les autres couples, même si plus le niveau de diplôme est élevé, plus les individus enquêtés répondent au contraire positivement à cette question (mais l'effet marginal est moindre).

¹⁶ Nous réalisons une régression en contrôlant par le sexe, la présence d'enfant, le diplôme et l'âge.

Bibliographie

Bajos N., Bozon M., 2007, « Transformation des comportements, immobilité des représentations. Premiers résultats de l'enquête Contexte de la sexualité en France (2006) », *Informations sociales*, CNAF, n° 144, pp. 22-33.

Bréchon P., Tchernia J.-F. (dir.), 2002, « Les valeurs des Européens. Les tendances de long terme », *Futuribles*, numéro spécial juillet-août.

Bréchon P., Tchernia J.-F. (dir.), 2009, *La France à travers ses valeurs*, Armand Colin.

Burricand C., Grobon S., 2015, « Quels stéréotypes sur le rôle des femmes et des hommes en 2014 ? », *Études et Résultats*, DREES, n° 907, mars.

Dalous J.-P., Dauphin L., Jeljoul M., Laïb N., Le Rhun B., Perrin-Haynes J., Robert-Bobée I., 2014, « Scolarisation et origines sociales depuis les années 1980 : progrès et limites », Trente ans de vie économique et sociale, *Insee Références*, INSEE.

Dompnier N., 2012, « Jeunes hommes et jeunes femmes : une nouvelle partition des valeurs », dans Galland O., Roudet B. (dir.), 2012, *Une jeunesse différente ? Les valeurs des jeunes Français depuis 30 ans*, La Documentation française.

Dupray A., Recotillet I., 2009, « Mobilités professionnelles et cycle de vie », *Économie et Statistique*, INSEE, n° 423, pp. 31-58.

François A., Magni-Berton R., 2013, « Les dimensions contextuelles de la tolérance à l'égard des immigrés en France : effets de contact et de compétition », *Revue française de sociologie*, n°1, vol. 54, pp. 53-82.

Galland O., Roudet B. (dir.), 2001, *Les valeurs des jeunes. Tendance en France depuis 20 ans*, L'Harmattan, collection Débat Jeunesse.

Galland O., Roudet B. (dir.), 2012, *Une jeunesse différente ? Les valeurs des jeunes Français depuis 30 ans*, La Documentation française.

Galland O., 2012, « Convergence des valeurs selon l'âge et clivage selon le niveau d'études », dans Galland O., Roudet B. (dir.), 2012, *Une jeunesse différente ? Les valeurs des jeunes Français depuis 30 ans*, La Documentation française.

Galland O., Lemel Y., 2006, « Tradition et modernité : un clivage persistant des sociétés européennes », *Revue française de sociologie*, n°4, pp. 687-724.

Giraud F., 2008, « Emmanuel Gratton, *L'homoparentalité au masculin. Le désir d'enfant contre l'ordre social* », *Lectures* [En ligne], Les comptes rendus, avril.

Julienne K., Monroe M., 2004, « L'opinion de jeunes adultes en matière de protection sociale en 2002 », *Études et Résultats*, n° 328, DREES, juillet.

Laberge Y., 2006, « Une sociologie des valeurs est-elle encore possible ? », *Recherches sociologiques et anthropologiques* [En ligne], n°37, vol. 2, pp. 184-187.

Mayer N., Michelat G., Tiberj V., Vitale T., 2014, « Le recul persistant de la tolérance depuis 2009 », dans Commission nationale consultative des Droits de l'homme (CNCDH), 2014, *La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie – Années 2013*, La Documentation française.

Merle P., 2009, *La démocratisation de l'enseignement*, La Découverte, collection Repères.

Pailhe A., Solaz A., 2006, « Vie professionnelle et naissance : la charge de la conciliation repose essentiellement sur les femmes », *Population & Sociétés*, INED, n° 426, septembre.

Roudet B., 2012a, « Introduction - Les valeurs des jeunes depuis 30 ans : différenciations et rapprochement », dans Galland O., Roudet B. (dir.), 2012, *Une jeunesse différente ? Les valeurs des jeunes Français depuis 30 ans*, La Documentation française.

Roudet B., 2012b, « Renouvellement générationnel, individualisation et lien social », dans Galland O., Roudet B. (dir.), 2012, *Une jeunesse différente ? Les valeurs des jeunes Français depuis 30 ans*, La Documentation française.

Saint Pol T. (de), Bouchardon M., 2013, « Le temps consacré aux activités parentales », *Études et Résultats*, DREES, n° 841, mai.

Schnapper D., 2007, *Qu'est-ce que l'intégration ?*, Gallimard, collection Folio.

Stoetzel J., 1943, *Théorie des Opinions*, Presses Universitaires de France.

Testenoire A., 2006, « Les temps de l'insertion ; itinéraires de jeunes femmes de milieu populaire », *Formation emploi*, n° 93, janvier-mars.

Quand les jeunes adultes jugent leur situation et leur avenir

Une perception très liée au diplôme et aux difficultés rencontrées sur le marché du travail

Sébastien Grobon, Mickaël Portela

Résumé

Les jeunes Français de moins de 25 ans considèrent quatre fois sur dix (44 %) que la situation de leurs parents était meilleure que la leur au même âge. En comparaison, les personnes âgées entre 25 et 50 ans sont plus pessimistes : ils sont plus de la moitié à faire le même constat. Ce sentiment de « déclassement intergénérationnel », qui touche tous les âges, a progressé avec la crise économique. Mais il affecte inégalement les jeunes selon leur situation : les jeunes en études (élèves ou étudiants) sont les moins touchés, à l'inverse des jeunes rencontrant des difficultés sur le marché du travail. Les jeunes ayant des parents immigrés sont plus nombreux à estimer que la situation de leurs parents était moins bonne au même âge mais leur sentiment de déclassement reste au même niveau que celui de la « population majoritaire ».

Le constat global n'est pas exactement le même en ce qui concerne la projection de leur situation dans l'avenir. À ce sujet, les jeunes Français sont les moins optimistes d'Europe et ce avant comme après la crise économique de 2008. Toutefois, en France, les jeunes sont toujours plus optimistes pour l'avenir que leurs aînés selon le Baromètre d'opinion de la DREES, quelle que soit leur situation professionnelle. Parmi les jeunes, ceux en études et les actifs diplômés du supérieur sont les plus optimistes (72 % et 78 % sont optimistes), tandis que les moins diplômés et les plus précaires le sont moins.

Enfin, les trois quarts des jeunes, se disent « beaucoup » préoccupés à titre personnel par l'avenir des retraites. Néanmoins, les jeunes de moins de 25 ans, le sont moins souvent que leurs aînés. Ces dernières années (2012-2014) les jeunes prévoient qu'ils pourront prendre leur retraite à 66 ans et demi (+2 ans depuis les années 2004-2006), un chiffre supérieur aux estimations d'âge moyen de départ à la retraite pour leur génération (64 ans et demi).

Introduction

Les jeunes connaissent depuis trente ans des difficultés d'insertion importantes sur le marché du travail, ce que montre notamment leur taux de chômage plus élevé qu'en population générale. Alors qu'il était de 5 % en 1975, le taux de chômage des 15-29 ans oscille entre 10 et 20 % depuis les années 1980, et reste supérieur à 16 % depuis 2009 (Minni, Pommier, 2013). Ces difficultés ont été renforcées depuis 2008, en raison de la crise économique, en particulier pour les jeunes les moins qualifiés (Barret et *al.*, 2014 ; Ilardi, Sulzer, 2015). Elles sont présentes dans la plupart des pays d'Europe, et se reflètent aussi bien dans la quantité que dans la qualité des emplois que les jeunes occupent (Beffy, Roussel, 2015 ; Goffette, Vero, 2015). La France se démarque même négativement des autres pays européens, avec des dégradations plus marquées de la qualité de l'emploi¹⁷ (Erhel et *al.*, 2014). Dans ce contexte économique dégradé, particulièrement pour les jeunes, ce dossier porte sur la perception qu'ont les jeunes de leur situation et de leur avenir, en utilisant les différentes vagues du Baromètre d'opinion de la DREES (encadré 1). Il distingue les écarts de ressenti selon l'âge ainsi que leurs évolutions à travers la crise, et différencie les perceptions des jeunes selon leur situation sur le marché du travail.

Dans un premier temps, est mobilisée une question qui demande aux enquêtés de comparer leur situation actuelle à celle de leurs parents au même âge. Celle-ci permet de mesurer un sentiment de « déclassement intergénérationnel », reflet à la fois d'une situation objective de déclassement dont de nombreux travaux font état depuis la fin des années 1990 (Baudelot, Estabiet, 2000 ; Chauvel, 2010 ; Peugny, 2007 et 2009), mais aussi de ce que Maurin (2009) qualifie de « peur du déclassement » c'est-à-dire de cette « angoisse sourde [...] de ne pas se sentir à l'abri » dont les Français sont particulièrement victimes. Comme le rappelle Maurin, cette angoisse est à mettre en relation avec la récession économique.

Dans un deuxième temps, l'étude s'intéresse à ce que les jeunes pensent de leur avenir : sont-ils optimistes ? Comme le soulignent les travaux réalisés par Peugny (2011) à partir des données de l'Enquête Sociale Européenne (ESS – cf. l'introduction du présent dossier), leurs réponses sont à nouveau étroitement liées à la situation économique globale.

Dans un dernier temps, un aspect plus spécifique de l'avenir des jeunes est approfondi : il concerne les retraites. Les jeunes sont-ils particulièrement inquiets de l'avenir du système de retraites et du niveau de pension qu'ils pensent percevoir ? Quel âge de départ à la retraite anticipent-ils ? Cet âge varie-t-il en fonction de la situation économique, de leur statut d'emploi, de leur âge ?

¹⁷ Appréhendée à partir de l'indicateur synthétique européen de qualité de l'emploi (*Job Quality Index* – ETUI).

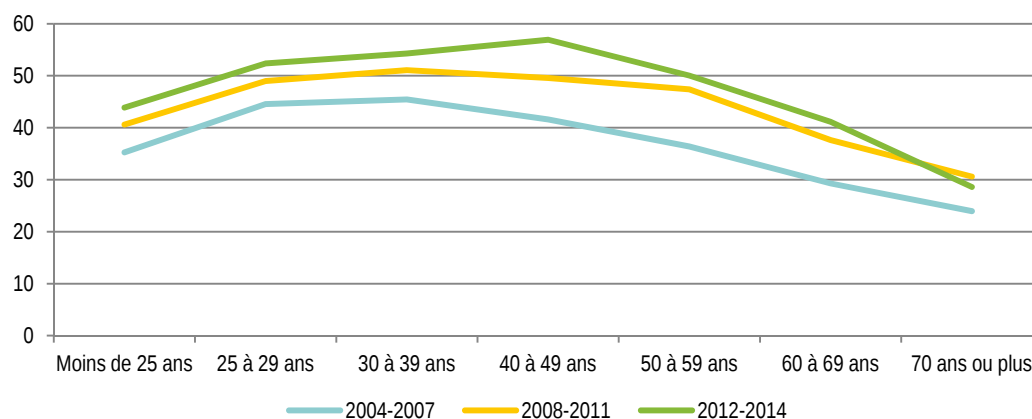
Les 25-49 ans se sentent globalement dans une moins bonne situation que leurs parents au même âge, les jeunes légèrement moins

La moitié des Français interrogés entre 2012 et 2014 considèrent que la situation de leurs parents était meilleure que la leur au même âge. Un quart d'entre eux considèrent que leurs parents avaient une situation « à peu près identique », et trois sur dix estiment que la situation de leurs parents au même âge était moins bonne que la leur.

Entre 2012 et 2014, c'est entre 25 et 49 ans que le sentiment de déclassement intergénérationnel est le plus fort : plus de la moitié des personnes de cet âge estiment que la situation de leurs parents était meilleure (graphique 1). En revanche, 44 % des plus jeunes (18-24 ans) et 41 % des 60-69 ans partagent ce sentiment, soit un niveau légèrement plus bas.

➤ Graphique 1 • Le déclassement intergénérationnel ressenti a fortement progressé depuis la crise économique de 2008

Pourcentage d'individus estimant que la situation de leurs parents était meilleure* au même âge.



* Le pourcentage représenté correspond à la somme des modalités « bien meilleure » ou « plutôt meilleure ».

Réponse à la question > « Comparée à votre situation actuelle, diriez-vous de la situation de vos parents, au même âge, qu'elle était... ? 1. Bien meilleure, 2. Plutôt meilleure, 3. À peu près identique, 4. Plutôt moins bonne, 5. Bien moins bonne, 6. Ne sait pas ou ne se prononce pas (Nsp) ».

Note > Les personnes qui ne se sont pas prononcées ne sont pas représentées sur le graphique. Pour cette question, elles représentent environ 2 % de l'ensemble de la population.

Lecture > En moyenne, entre 2004 et 2007, les jeunes de moins de 25 ans sont 35 % à se sentir déclassés vis-à-vis de la situation de leurs parents au même âge. En moyenne, ils sont 41 % entre 2008 et 2011 et 44 % entre 2012 et 2014.

Méthode > Moyenne sur quatre ans (2004-2007 et 2008-2011) et trois ans (2012-2014).

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus.

Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, 2004-2014.

Comment ce sentiment de déclassement intergénérationnel a-t-il évolué dans le temps ? Dans la suite immédiate de la crise économique de 2008, la proportion de Français estimant que la situation de leurs parents au même âge était meilleure que la leur a légèrement augmenté, ceci quel que soit leur âge. C'est particulièrement le cas pour deux

groupes d'âge : les 40 à 49 ans et les 50 à 59 ans. Les jeunes sont en revanche plus épargnés par cette accentuation du sentiment de déclassement ; peut-être est-ce la conséquence de la détérioration de la situation de leurs parents ?

➤ Encadré 1 • Dix ans de Baromètre d'opinion de la DREES pour observer les opinions avant et après la crise

Depuis 2000, la DREES réalise annuellement une enquête sur les opinions des Français en matière de protection sociale. Dans sa forme actuelle dix vagues successives sont disponibles ce qui permet d'analyser des évolutions qui relèvent à la fois de variations conjoncturelles, ainsi que des transformations institutionnelles. Lorsqu'il apparaissait nécessaire de disposer de plus d'effectifs, par exemple pour étudier certaines sous-populations au sein des jeunes, nous avons adopté un regroupement plus large des vagues les plus récentes de 2010 à 2014 à l'instar des regroupements opérés dans les deux autres articles du dossier.

Pour mieux appréhender les effets de la crise économique sur aspirations des Français, les vagues d'enquêtes ont été regroupées en trois groupes. Un premier groupe correspond aux années antérieures à la crise, entre 2004 et 2007. Pour rappel, en France la croissance annuelle du PIB en volume au cours de cette période était d'environ 2 %. Le taux de chômage des 15 ans et plus de France métropolitaine a diminué entre 2004 et 2007 passant de 8,5 % en 2004 à 7,7 % en 2007. Celui des jeunes de 15-24 ans est passé de 19,8 % à 18,9 %.

Le deuxième groupe correspond aux années de la crise (2008-2011). Au cours de cette période le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans a particulièrement augmenté : de 18,3 à 23 % entre 2008 et 2009 pour atteindre 22 % en 2011. Celui des 15 ans et plus a crû également de 1,7 point, passant de 7,1 % à 8,8 % en 2011. Cette période a également été marquée notamment pour les jeunes par des mouvements sociaux susceptibles d'influencer les opinions comme celui des « indignés » (Van de Velde, 2011 et 2014).

La dernière période se rapporte à une période de croissance quasi-nulle sur 2012-2014. Le chômage poursuit son augmentation et atteint, en France métropolitaine, 24 % de la population des jeunes actifs de 15 à 24 ans en 2013 et près de 10 % de l'ensemble des actifs en 2014. C'est une période de stagnation économique durable.

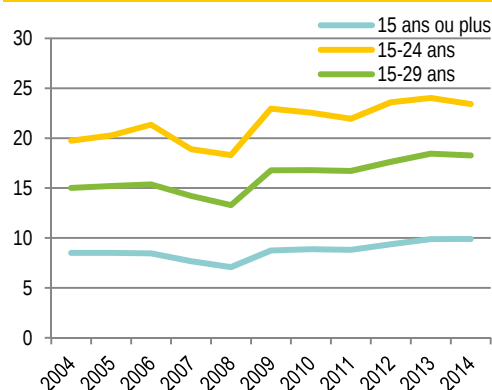
Taux de croissance en volume entre 2004 et 2014 – en %



Champ > France entière.

Source > INSEE, Comptes nationaux.

Taux de chômage des 15-24, 15-29 et des 15 ans ou plus entre 2004 et 2014 – en %.



Champ > France métropolitaine.

Source > INSEE, enquête Emploi.

Analyser la mobilité sociale peut se faire en prenant un autre point de vue, celui de l'International Social Survey Program (ISSP – cf. page 7 du présent Dossier). Si ces résultats, disponibles pour de nombreux pays d'Europe et au-delà, ne peuvent être directement comparés aux précédents du fait de périodes temporelles de référence et d'un questionnement différent dans les deux cas, ceux-ci apparaissent assez divergents. En comparaison avec la situation de la famille dans laquelle ils ont grandi, les Français de plus de 30 ans estiment alors selon cette source qu'en moyenne leur situation actuelle est meilleure que celle de la famille dans laquelle ils ont grandi (annexe 1 – graphique A1). Avant 30 ans, c'est l'inverse : la situation actuelle est jugée moins bonne.

À partir d'un indicateur simple de déclassement¹⁸ construit sur cette base, en France les moins de 25 ans seraient ainsi 33 % (et les 25-29 ans 29 %) à estimer que leur situation sociale est moins bonne que celle de la famille dans laquelle ils ont grandi (annexe 1 – graphique A3). Toutefois, la majorité des jeunes estime avoir une situation identique à celle de la famille dans laquelle ils ont grandi : respectivement 47 et 44 %. Au-delà de 30 ans, le sentiment d'ascension sociale progresse fortement, au détriment des sentiments de déclassement et de *statu quo* social, jusqu'à devenir majoritaire à partir de 50 ans. Le constat dressé ici pour la France est similaire dans la plupart des pays européens (dont l'Italie, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Suède) : le sentiment d'ascension sociale progresse avec l'âge.

L'opinion des jeunes Français se singularise pourtant de celle des autres jeunes européennes par un faible niveau d'optimisme pour l'avenir. Les données de l'European Social Survey mettent en évidence que seuls 61 % des jeunes Français déclarent être « toujours optimistes » quand ils pensent à l'avenir, contre 75 % en moyenne dans l'ensemble des pays européens (annexe 1 – graphique A4). Ce niveau se maintient de 2006 à 2012, et les jeunes Français restent en moyenne les moins optimistes d'Europe pour leur avenir, malgré de fortes diminutions du sentiment d'optimisme de la jeunesse dans d'autres pays, en lien notamment avec la crise économique.

Contrairement aux jeunes en études, les jeunes actifs en difficulté d'insertion déclarent plus souvent être dans une moins bonne situation que leurs parents au même âge

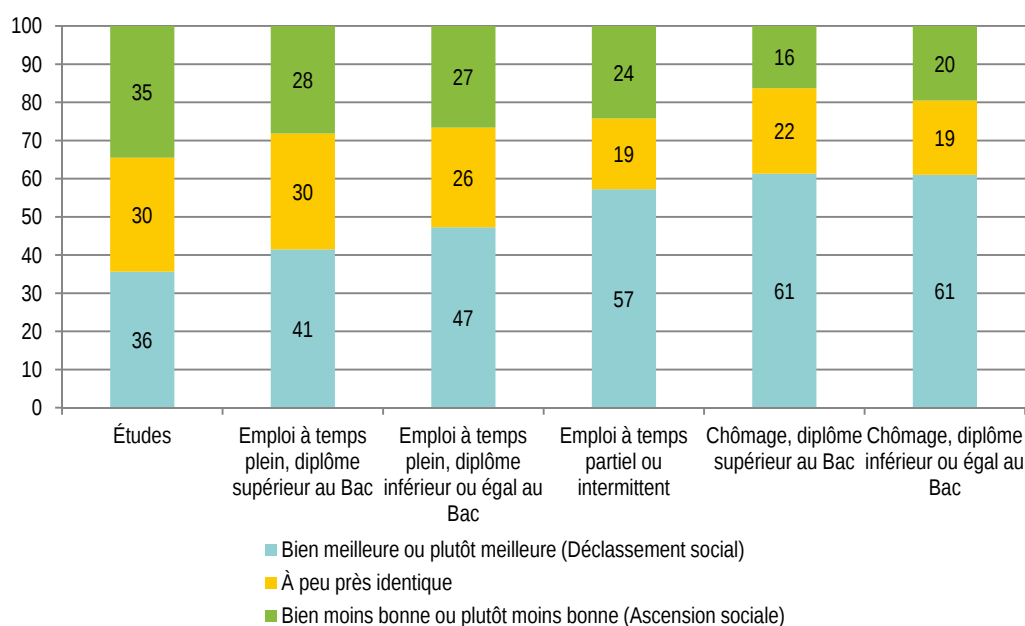
Parmi les moins de 30 ans, les jeunes en études (élèves et étudiants) sont en proportion les moins nombreux à considérer que leurs parents avaient une meilleure situation que la leur au même âge (35 % entre 2012 et 2014, cf. graphique 2). Tout comme les jeunes en emploi

¹⁸ L'enquête attribue une note à sa situation actuelle, et une autre à celle de la famille dans laquelle il a grandi. Il y a sentiment de déclassement social si la situation sociale du répondant est notée inférieure à celle de la famille dans laquelle il a grandi. Si la situation du répondant est strictement supérieure alors il s'agit d'un sentiment d'ascension sociale. La dernière catégorie rassemble les situations égalitaires.

les plus diplômés, ceux en études sont aussi les plus nombreux à considérer avoir une situation « à peu près identique » à celle de leurs parents au même âge.

➤ **Graphique 2 • Parmi les jeunes, ceux en études considèrent moins souvent que leurs parents avaient une meilleure situation au même âge**

Appréciation de la situation de ses parents au même âge en comparaison de sa propre situation - en %.



Réponse à la question > « Comparée à votre situation actuelle, diriez-vous de la situation de vos parents, au même âge, qu'elle était... ? 1. Bien meilleure, 2. Plutôt meilleure, 3. À peu près identique, 4. Plutôt moins bonne, 5. Bien moins bonne, 6. Ne sait pas ou ne se prononce pas (Nsp) ».

Note > Les personnes qui ne se sont pas prononcées ne sont pas représentées sur le graphique. Pour cette question, elles représentent environ 2 % de l'ensemble de la population.

Lecture > En moyenne entre 2012 et 2014 un jeune de 18 à 29 ans toujours en étude considère dans 36 % des cas que la situation de ses parents au même âge est "plutôt meilleure" ou "bien meilleure", dans 30 % des cas il estimera que leurs situations sont « à peu près identiques » et dans 35 % « bien moins bonne » ou « moins bonne ».

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 à 29 ans.

Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, données cumulées 2012-2014.

Trois explications, parmi d'autres, peuvent être avancées : d'abord, la perspective de décrocher un diplôme pourrait nourrir chez les élèves ou les étudiants de forts espoirs d'ascension sociale ; ensuite, le seul fait d'avoir la possibilité de faire des études et d'atteindre un niveau de qualification plus élevé que celui de ses parents apparaîtrait aux étudiants ainsi qu'aux élèves comme une chance. Le niveau de diplôme a par ailleurs non seulement un effet positif sur la perception qu'ont les jeunes de leur situation, mais aussi, plus largement, selon les travaux de Tenret (2009), un effet positif sur la croyance en la méritocratie, « toutes choses égales par ailleurs »¹⁹. Enfin, dans la population des étudiants, qui compose la majorité des jeunes en études, la part des enfants de cadres

¹⁹ L'auteure, afin d'étudier la croyance en la méritocratie scolaire, réalise une régression logistique multinomiale ordonnée en contrôlant les variables suivantes : sexe, âge, revenu annuel, type d'emploi et classe sociale subjective, sentiment d'ascension ou de déclassement par rapport au métier du père, et le diplôme.

supérieurs ou de profession libérale est très largement surreprésentée par rapport aux enfants d'ouvriers ou d'employés : 30 %, contre respectivement 11 et 12 % en 2014-2015 (DEPP, 2015). Par ailleurs, le risque de déclassement objectif pour les enfants de cadres, s'il existe, reste relativement faible. Selon Peugny (2007), un fils de cadre supérieur ou de profession libérale sur deux (et une fille sur trois) de la génération 1964-1968²⁰ exerce le même type d'activité que ses parents. Ils sont seulement 7 et 11 % à occuper des postes d'employés et d'ouvriers non qualifiés.

Les jeunes en situation de chômage sont à l'inverse les plus nombreux à ressentir un déclassement intergénérationnel : en 2012-2014, 61 % d'entre eux considèrent que la situation de leurs parents au même âge était meilleure, et cette proportion a peu évolué depuis 2004-2006. Ces jeunes sont confrontés à de fortes difficultés professionnelles, dont leurs parents étaient probablement moins victimes aux mêmes âges. Le taux de chômage des jeunes était déjà élevé dans les années 80 et 90, mais il l'est encore plus aujourd'hui (annexe 2 – graphique A5). La fréquence des situations flexibles à l'entrée sur le marché du travail a progressé encore davantage entre la génération des parents et celle des enfants : entre 1985 et 2014, la part des contrats temporaires (hors apprentissage) dans l'emploi des jeunes de 15-29 ans a presque triplé, passant de 10,6 % à 27,2 % (annexe 2 – graphique A6).

Parmi les personnes en emploi de moins de 30 ans, le sentiment de déclassement est d'autant plus marqué que leur situation sur le marché du travail est précaire. Entre 2012 et 2014, plus de la moitié des jeunes en temps partiel ou intermittents juge la situation de leurs parents meilleure au même âge (57 %, graphique 2). Ce sentiment s'est par ailleurs accentué avec la crise qui les a plus durement touchés (+17 points entre 2004-2007 et 2012-2014). À l'inverse, plus les emplois occupés sont stables et de bonne qualité²¹, moins marqué est ce sentiment de déclassement familial. Ainsi, parmi les jeunes occupant un emploi à temps plein, le sentiment de déclassement concerne 41% des plus diplômés contre 47 % des moins diplômés.

Néanmoins, aussi favorable que soit leur situation sur le marché du travail, les jeunes en emploi sont toujours plus pessimistes que ceux en études en termes de sentiment d'ascension sociale : 28 % des plus diplômés en emploi à temps plein considèrent que la situation de leurs parents était moins bonne que la leur, soit sept points de moins que les jeunes en études.

Les jeunes en études plus optimistes pour leur avenir que les jeunes actifs

Si les jeunes Français sont structurellement les moins optimistes en Europe concernant leur avenir (voir l'annexe 1), les jeunes adultes Français sont cependant toujours plus optimistes

²⁰ Génération de naissance.

²¹ Situation mesurée ici à travers le niveau de formation.

que leurs aînés, qu'il s'agisse d'eux-mêmes ou des générations futures et de leurs enfants. En effet, les jeunes de 18 à 29 ans, interrogés dans le Baromètre d'opinion de la DREES sur la manière dont ils perçoivent leur avenir pour eux-mêmes²² sont près de deux tiers à se déclarer « optimistes » (65 %), alors que ce n'est le cas que de la moitié des personnes de 30 ans ou plus (graphique 3A). Quand il s'agit de leurs enfants ou des générations futures, même s'ils sont moins nombreux à se sentir optimistes, 41 % pour les moins de 25 ans, ils le sont encore bien davantage que leurs aînés.

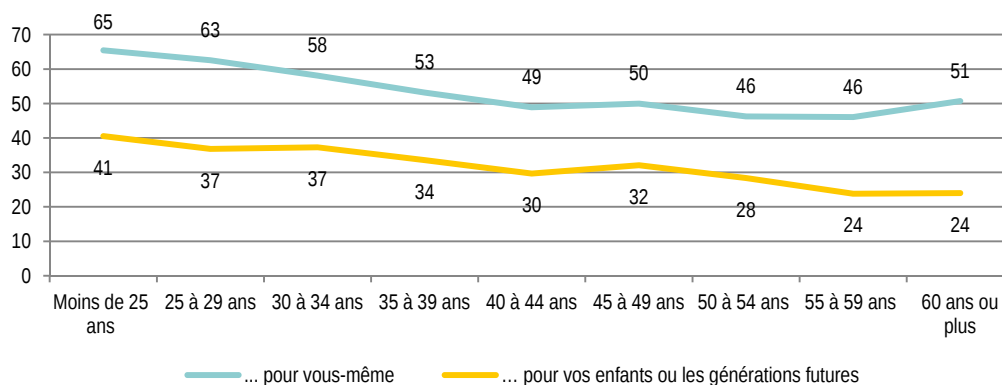
Comme l'appréciation de leur situation, la perception de l'avenir diffère fortement entre les jeunes selon le niveau de formation et la position sur le marché du travail. Parmi les moins diplômés (au plus le baccalauréat), seulement 59 % des jeunes en emploi et 51 % des chômeurs se disent optimistes « pour eux-mêmes, quand ils pensent à l'avenir », contre 72 % des élèves ou étudiants et 78 % des plus qualifiés en emploi (graphique 4). Les fortes difficultés d'insertion pour les plus faiblement diplômés, même trois ans après la fin des études (Barret et *al.*, 2014) permettraient d'expliquer la faible proportion parmi eux de jeunes optimistes, tandis que, sans surprise, les diplômés déjà insérés sur le marché du travail se sentiraient moins exposés au chômage. Enfin, les jeunes encore en études, qui sont pour la plupart en voie d'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur, sont d'une part *a priori* moins vulnérables aux problèmes d'insertion professionnelle ou, du moins, n'ont-ils pas encore été confrontés à la « désillusion de la méritocratie scolaire » provoquée par le déclassement professionnel parfois observé à l'entrée sur le marché du travail (Duru-Bellat, 2006 ; Peugny, 2013).

Les plus de 30 ans en emploi sont dans l'ensemble moins optimistes que les jeunes adultes. Néanmoins, on constate toujours parmi les personnes en emploi un clivage en fonction du plus haut diplôme obtenu. Les adultes moins diplômés (Baccalauréat ou moins) sont 45 % à se déclarer plutôt optimistes ou très optimistes, soit 13 points de moins que les jeunes peu qualifiés en emploi, 27 points de moins que les jeunes en études et 30 points de moins que les jeunes qualifiés en emploi.

²² Réponse à la question suivante : « Quand vous pensez à l'avenir, êtes-vous plutôt optimiste ou plutôt pessimiste pour vous-même ? 1. Très optimiste, 2. Plutôt optimiste, 3. Plutôt pessimiste, 4. Très pessimiste, 5. Nsp. »

➤ Graphique 3 • Depuis 2004, les jeunes restent plus optimistes que leurs aînés

A. Pourcentage d'individus se déclarant optimiste* pour l'avenir



* Le pourcentage représenté correspond à la somme des modalités « très optimiste » ou « plutôt optimiste ».

Réponse à la question > « Quand vous pensez à l'avenir, êtes-vous plutôt optimiste ou plutôt pessimiste pour vous-même / pour vos enfants ou les générations futures ? 1. Très optimiste, 2. Plutôt optimiste, 3. Plutôt pessimiste, 4. Très pessimiste, 5. Nsp. »

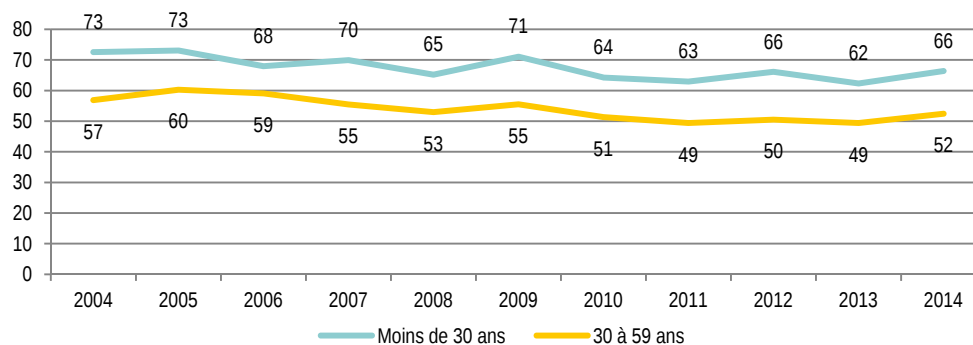
Note > Les personnes qui ne se sont pas prononcées ne sont pas représentées sur le graphique. Pour cette question, elles représentent environ 1 % de l'ensemble de la population enquêtée.

Lecture > 65 % des jeunes de 18 à 24 ans se disent optimistes (« très optimiste » ou « plutôt optimiste ») pour leur avenir pour eux-mêmes, alors que cela n'est le cas que de 46 % des 50-59 ans.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus.

Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, données cumulées 2010-2014.

B. Variation de la proportion se déclarant optimiste pour l'avenir*, pour eux-mêmes selon l'âge, au cours du temps – en %



* Le pourcentage représenté correspond à la somme des modalités « très optimiste » ou « plutôt optimiste ».

Réponse à la question > « Quand vous pensez à l'avenir, êtes-vous plutôt optimiste ou plutôt pessimiste pour vous-même ? 1. Très optimiste, 2. Plutôt optimiste, 3. Plutôt pessimiste, 4. Très pessimiste, 5. Nsp. »

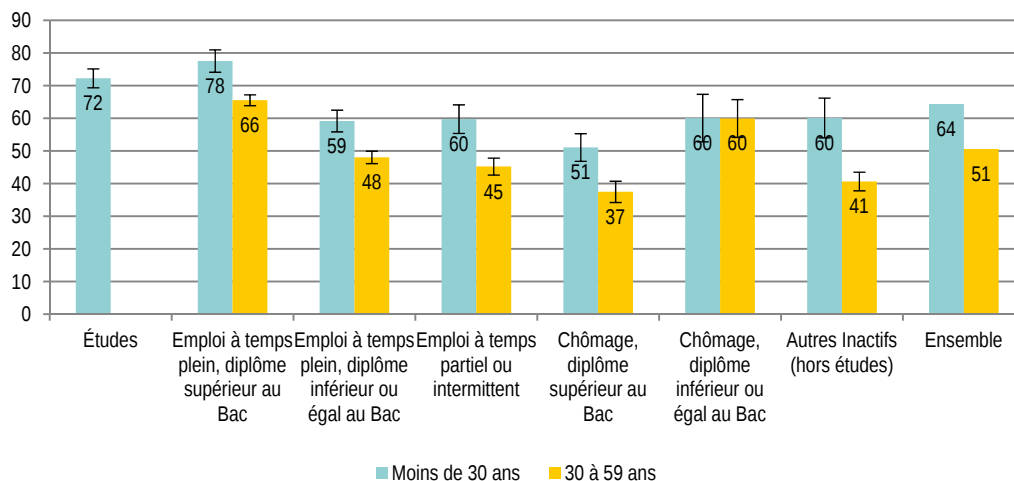
Note > Les personnes qui ne se sont pas prononcées ne sont pas représentées sur le graphique. Pour cette question, elles représentent environ 1 % de l'ensemble de la population enquêtée.

Lecture > 66 % des jeunes de 18 à 30 ans se disent optimistes (« très optimiste » ou « plutôt optimiste ») pour leur avenir en 2014, contre 52 % parmi les plus âgés (30-59 ans).

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 à 59 ans.

Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, 2004-2014.

➤ **Graphique 4 • Les jeunes en emploi les moins diplômés, moins optimistes* pour leur avenir que les autres jeunes – en %**



* Le pourcentage représenté correspond à la somme des modalités « très optimiste » ou « plutôt optimiste ».

Réponse à la question > « Quand vous pensez à l'avenir, êtes-vous plutôt optimiste ou plutôt pessimiste pour vous-même ? 1. Très optimiste, 2. Plutôt optimiste, 3. Plutôt pessimiste, 4. Très pessimiste, 5. Nsp. »

Note > Les traits noirs verticaux sur les graphiques figurent un intervalle de confiance des proportions à 95 %. les personnes qui ne se sont pas prononcées ne sont pas représentées sur le graphique. Pour cette question, elles représentent environ 2 % de l'ensemble de la population enquêtée.

Lecture > Les moins de 30 ans qui sont en études sont 72 % à être optimistes pour leur avenir. Quand ils sont en emploi à temps et diplômés du supérieur alors ils sont 78 % à être optimistes. À caractéristiques semblables, les 30-59 ans sont 66 % à être optimistes soit 8 points de moins.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 à 59 ans.

Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, données cumulées 2010-2014.

Les jeunes descendants d'immigrés : entre sentiment de déclassement et d'ascension sociale

La question de la mobilité sociale intergénérationnelle trouve un écho particulier dans l'étude des immigrés et des descendants d'immigrés (Meurs et *al.*, 2016). Le Baromètre d'opinion de la DREES dispose depuis 2007 de questions permettant d'identifier les immigrés, définis comme une personne née étrangère à l'étranger, ainsi que les descendants d'immigrés, c'est-à-dire les personnes nées en France dont au moins un des parents est immigré²³. Une « population majoritaire » (*cf.* terminologie adoptée par l'INED et l'INSEE, Beauchemin et *al.*, 2016) est enfin définie par défaut, après exclusion des deux catégories identifiées précédemment.

²³ Les variables du Baromètre d'opinion de la DREES sont les suivantes : la nationalité à la naissance des parents et leur pays de naissance, la nationalité à la naissance de la personne interrogée (variable à quatre modalités : « 1. Né Français, 2. Devenus français par acquisition - naturalisation, mariage, déclaration, option à votre majorité... -, 3. Né étranger, 4. Nsp ») et son pays de naissance s'il est devenu français par acquisition ou s'il est né étranger. Ces six questions permettent d'identifier selon la définition préconisée par l'INED et l'INSEE les descendants d'immigrés et les immigrés.

Selon les données du Baromètre, dans les années 2010-2014²⁴, alors que seulement 25 % des jeunes de la « population majoritaire » considèrent que leurs parents avaient une moins bonne situation qu’eux au même âge, c’est le cas de 39 % des jeunes descendants de deux parents immigrés (graphique 5). Pour les jeunes descendants dont seulement un des parents est immigré, ainsi que pour les jeunes eux-mêmes immigrés, la situation est intermédiaire : ils sont 32 % à penser que la situation de leurs parents au même âge était moins bonne. La part des jeunes qui estiment que la situation de leurs parents était moins favorable que la leur (« ascension sociale ») est ainsi supérieure pour les descendants d’immigrés et les immigrés à celle de la « population majoritaire ». Mais dans le même temps, qu’ils aient un ou deux ascendants immigrés, la part de jeunes déclarant que la situation de leurs parents était meilleure au même âge (« déclassement ») est à peu près identique entre les descendants, les immigrés et la « population majoritaire ».

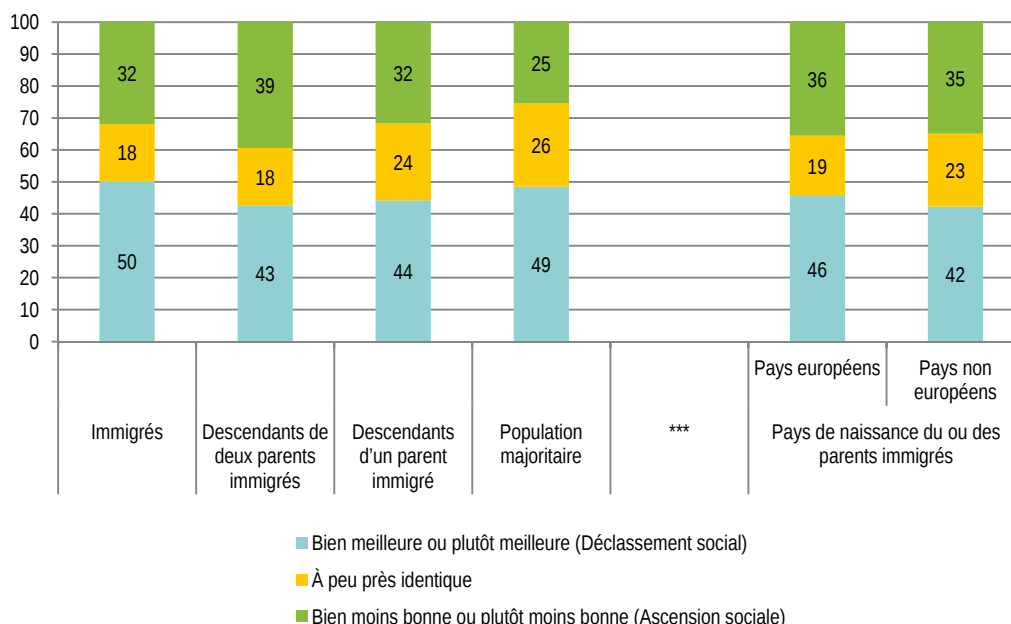
Ce qui distingue ces populations est principalement la part de ceux qui considèrent leur situation comme identique à celle de leurs parents au même âge, plus faible parmi les descendants de deux parents immigrés ou parmi les immigrés (18 %) que pour la « population majoritaire » (26 %). L’opinion des descendants de deux parents d’immigrés est finalement très clivée entre d’une part des jeunes qui ont le sentiment d’une ascension sociale (39 %) et d’autre part ceux qui pense subir un déclassement (44 %). Pour les immigrés, c’est toutefois assez largement le déclassement qui l’emporte. Enfin, les réponses des descendants d’immigrés ne semblent pas se différencier selon que leurs parents²⁵ sont originaires d’un pays européen ou non.

²⁴ Les quatre enquêtes sont ici regroupées pour disposer d’effectifs suffisants afin d’étudier les moins de 30 ans selon leur trajectoire migratoire ou celle de leur famille.

²⁵ À l’instar des travaux de l’INED et de l’INSEE, le pays de naissance des pères est privilégié pour distinguer les descendants quand il s’agit de famille mixte (Beauchemin et al., 2016, p. 41). Si la mère est le parent immigré dans une famille mixte alors on prend pour référence son pays de naissance.

➤ **Graphique 5 • Par rapport à la « population majoritaire », les jeunes immigrés ou descendants d'immigrés considèrent moins souvent que leurs parents avaient une situation à peu près identique qu'eux au même âge.**

Appréciation de sa situation en comparaison de celle de ses parents au même âge pour les immigrés, les descendants d'immigrés et la population majoritaire – en %.



Réponse à la question > « Comparée à votre situation actuelle, diriez-vous de la situation de vos parents, au même âge, qu'elle était... ? 1. Bien meilleure, 2. Plutôt meilleure, 3. À peu près identique, 4. Plutôt moins bonne, 5. Bien moins bonne, 6. Nsp ».

Note > Les personnes qui ne se sont pas prononcées ne sont pas représentées sur le graphique. Pour cette question, elles représentent environ 2 % de l'ensemble de la population.

Lecture > 39 % des jeunes de moins de 30 ans, nés en France, dont les deux parents sont nés étrangers à l'étranger (parents immigrés) considèrent que leurs parents avaient une situation bien moins bonne ou plutôt moins bonne que la leur, alors que seuls 25 % des jeunes nés en France dont les deux parents ne sont pas immigrés font le même constat. Parmi les descendants d'immigrés (un ou deux parents), 36 % de ceux dont les parents sont originaires d'un pays d'Europe considèrent que leurs parents avaient une situation moins bonne que la leur.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 à 29 ans.

Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, données cumulées 2010-2014.

Plusieurs lectures permettent de mieux comprendre ce clivage entre déclassement et ascension sociale. Dans une perspective professionnelle, les descendants sont à la fois confrontés à une mobilité professionnelle ascendante par rapport à leurs parents²⁶ quand ils accèdent à l'emploi (Okba, 2012, Meurs et *al.*, 2016) et, d'autre part, à d'importantes difficultés d'entrée sur le marché du travail par rapport aux enfants de la « population majoritaire » (Aeberhardt et *al.*, 2010 ; Brinbaum et *al.*, 2016). En termes de réussite scolaire, les trajectoires scolaires des descendants d'immigrés sont elles aussi clivées. Elles sont globalement moins favorables en moyenne que celles de la « population majoritaire » : parmi les 30-49 ans, ils sont une majorité (55 %) à être diplômés au plus du BEPC, d'un CAP, ou d'un BEP, contre 46 % dans la « population majoritaire » (INSEE, 2012).

²⁶ Parce que leurs pères occupent ou occupaient plus souvent des emplois non qualifiés dans ces catégories.

Différentes recherches montrent toutefois qu'une fois arrivés en classe de terminale²⁷ et à caractéristiques sociales comparables, les enfants d'immigrés ont un taux de réussite au baccalauréat supérieur (Vanhoffelen, 2010), même si la réussite reste variable selon le pays d'origine des parents (Brinbaum et *al.*, 2012) et les poursuites d'études ultérieures toutes aussi inégales (INSEE, 2012).

La part importante de jeunes immigrés qui déclarent que leurs parents avaient au même âge une meilleure situation semble quant à elle caractéristique des nouvelles générations d'immigrés en France « plus hétérogène par leur origine, les motifs de migration et leur qualification » que les immigrations antérieures (Meurs et *al.*, 2016).

Parmi les personnes âgées de 30 à 59 ans, les différences de sentiment de déclassement intergénérationnel sont moins marquées selon le parcours migratoire, mais on observe également un sentiment d'ascension sociale plus fort. La proportion d'individus considérant que leurs parents avaient une situation « moins bonne » ou « bien moins bonne » au même âge est ainsi plus forte parmi les descendants de deux parents immigrés (33 %, contre 24 % dans la « population majoritaire »).

Les jeunes de 2014 pensent prendre leur retraite deux ans et demi plus tard que ceux de 2004

Outre les questions sur la perception de leur avenir, le Baromètre comporte un module portant sur l'opinion que les Français ont de leur départ à la retraite, dont l'âge auquel ils pensent partir à la retraite. À cette interrogation, les jeunes de 2014 pensent partir deux ans et demi plus tard que ceux de 2004²⁸.

S'agit-il d'évolutions liées à la conjoncture ou la conséquence des diverses réformes des retraites (encadré 2) ? Ces deux effets se cumulent pour expliquer l'évolution des opinions en matière de retraite des Français. D'une part, des difficultés économiques entravent l'accès à l'emploi, ce qui retarde l'âge effectif de départ à la retraite à taux plein (phénomène de carrières morcelées). D'autre part, les diverses réformes ont consisté dans un premier temps en un allongement progressif de la période requise pour bénéficier d'une pension à taux plein puis, dans un deuxième temps, en un recul de l'âge légal de départ à la retraite. Enfin, les réformes montent généralement en charge de manière progressive et s'appliquent dès lors différemment selon la génération de naissance. En particulier, plusieurs de ces mesures ne s'appliquent pas, tout du moins en totalité, aux générations déjà proches de l'âge de départ à la retraite.

²⁷ Sans contrôler de cette sélection.

²⁸ Voir graphique 8.

➤ Encadré 2 • Un environnement institutionnel en mutation : le cas des réformes des retraites

Entre 2002 et 2014, plusieurs réformes du système de protection sociale et notamment du système de retraite ont été réalisées (Duc, 2015). Au même titre que le climat économique, elles sont susceptibles d'influer significativement sur les opinions des Français. Le regroupement des années d'enquête réalisé doit donc être réinterprété en tenant compte de ces réformes, tout en gardant à l'esprit que l'effet d'une réforme sur l'opinion peut s'étaler dans la durée, de l'annonce de la loi, aux débats qui s'en suivent dans les médias, jusqu'à sa mise en place effective.

Aussi, sont agrégées dans un premier groupe les interrogations des vagues 2004 à 2007 du Baromètre d'opinion de la DREES. Ces années font suite à la loi du 21 août 2003 portant réforme des retraites. Cette réforme prévoit de très nombreuses dispositions dont notamment : l'alignement progressif de la durée requise pour l'obtention d'une retraite au taux plein entre fonctionnaires et salariés du régime général (entre 2004 et 2008, pour atteindre 40 annuités), l'allongement à partir de 2009 de la durée requise pour obtenir une retraite à taux plein jusqu'à 41 ans à l'horizon 2012, la mise en place d'un mécanisme semi-automatique d'allongement de la durée de cotisation selon les gains d'espérance de vie au-delà de 2012, une réforme des dispositifs de décote et de surcote et la possibilité, sous conditions notamment de carrière longue, d'un départ anticipé avant l'âge légal de la retraite dans certains cas. Toutes ces dispositions sont susceptibles de modifier considérablement chez les personnes interrogées leur perception du niveau de vie futur à la retraite ou de leur âge de départ à la retraite.

Le second regroupement de vagues du Baromètre d'opinion de la DREES va de 2008 à 2011. Cette période correspond à la mise en place de la réforme dite des régimes spéciaux (décrets du 30 juin 2008 portant règlement des régimes spéciaux). Les débats concernant cette réforme ont été entamés en 2007 et ont particulièrement mobilisé l'opinion publique à l'automne 2007, mais cette dernière ne s'applique qu'à compter de 2008 et il a été jugé préférable de conserver ici un découpage qui préserve la distinction entre l'avant et l'après crise. Cette réforme concerne les régimes spéciaux et a pour objectif d'augmenter progressivement la durée d'assurance requise pour bénéficier d'une retraite à taux plein de 37,5 ans à 40 ans, instaure un mécanisme de décote/surcote pour les affiliés de ces régimes et enfin indexe leurs pensions sur l'évolution des prix. Les années qui suivent sont consécutives à la loi du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites. Cette réforme concerne l'ensemble des régimes de retraite et institue une augmentation progressive de l'âge d'ouverture des droits à pension, à 62 ans, ainsi que l'âge d'annulation de la décote, à 67 ans. Par ailleurs, l'âge minimal d'ouverture du dispositif de départ anticipé pour carrière longue est passé progressivement de 56 à 58 ans. Vraisemblablement, les anticipations de l'âge de départ à la retraite doivent être de nouveau impactées à la suite de cette réforme.

Le dernier groupe porte sur les années 2012 à 2014. Deux réformes sont intervenues au cours de cette période. En 2012, un décret qui concerne l'ensemble des régimes est publié. Son objectif est de ré-assouplir le dispositif de départ anticipé pour carrière longue, précédemment durci (le décret du 2 juillet 2012). En revanche, en 2013, la loi sur l'avenir et la justice du système de retraite est en discussion et sera par la suite promulguée le 20 janvier 2014. Cette réforme concerne l'ensemble des régimes et augmente notamment la durée requise pour l'obtention du taux plein progressivement jusqu'à 43 annuités à partir de la génération 1972 (1976 pour les catégories actives de la Fonction publique).

Trois quarts des jeunes Français préoccupés par l'avenir du système de retraite

À l'effet générationnel peut également se mêler un effet du cycle de vie : plus les enquêtés sont âgés²⁹, plus ils sont proches de la retraite et plus ils se sentent concernés par les questions sur ce sujet. À cet égard, la proportion d'enquêtés se sentant personnellement « beaucoup » préoccupés par l'avenir des retraites augmente nettement avec l'âge en 2014³⁰ : elle n'est que de 43 % pour les moins de 25 ans, soit 10 points de moins que les 25-29 ans, 15 points de moins que les 30-34 ans et 25 points de moins que les 50-54 ans (tableau 1). En considérant plus globalement les personnes « assez » ou « beaucoup » préoccupées, les différences entre classes d'âge s'atténuent. Les moins de 25 ans ont néanmoins toujours une position atypique, avec une part de jeunes se sentant personnellement préoccupés par l'avenir des retraites inférieure d'au moins 11 points à celle des autres catégories d'âge. Ce sentiment reste toutefois largement majoritaire parmi cette jeune population (74 %). Au-delà de 25 ans, et quel que soit l'âge, la part des Français préoccupés par cette question avoisine 90 %³¹, ce qui en fait une préoccupation majeure de la population française.

➤ **Tableau 1 • Les moins de 25 ans sont sept sur dix à se sentir préoccupés par l'avenir du système de retraite, contre neuf sur dix dans les autres classes d'âge**

	Moins de 25 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 54 ans
L'avenir du système de retraite vous préoccupe vous personnellement ? Beaucoup, assez, peu ou pas du tout.							
Beaucoup	43 %	52 %	57 %	61 %	62 %	64 %	67 %
Assez	31 %	35 %	28 %	26 %	28 %	25 %	25 %
Somme (« beaucoup » et « assez »)	74 %	87 %	85 %	87 %	90 %	89 %	91 %

Réponse à la question > « Et pour les sujets suivants, dites-moi s'il vous préoccupe vous personnellement beaucoup, assez, peu ou pas du tout ? L'avenir du système de retraite ».

Note > Les personnes qui ne se sont pas prononcées ne sont pas figurées sur le graphique, elles représentent moins d'1% de la population totale. Cette question a été introduite dans le Baromètre de la DREES en 2014.

Lecture > Parmi les moins de 25 ans, 43 % se disent « beaucoup » préoccupés par l'avenir du système de retraite, contre 52 % parmi les 25-29 ans et 57 % des 30 à 44 ans.

Champ > Personnes âgées de 18 à 54 ans, hors retraités.

Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, 2014.

²⁹ Pour ces questions liées à la retraite, seuls sont retenus dans le champ les 18 à 54 ans, hors retraités, afin d'éviter que les conditions effectives de départ à la retraite n'influencent les résultats.

³⁰ Cette question a été introduite dans le Baromètre de la DREES en 2014.

³¹ Sont regroupées les proportions d'enquêtés se déclarant « assez » et « beaucoup » préoccupés.

Interrogés sur leur anticipation de niveau de vie à la retraite³², les Français sont globalement pessimistes (Solard, 2016). En 2012-2014³³, près des trois quarts d'entre eux (72 %) considèrent que leur niveau de vie sera plutôt moins bon, voire bien moins bon que celui de l'ensemble de la population. Pourtant, à ce jour, cette différence ne semble pas effective, du moins pour les retraités dans leur ensemble. Le taux de pauvreté des retraités n'est que de 7,9 %, presque égal à celui des actifs occupés (qui s'élève à 7,6 %), mais très éloigné de celui des chômeurs, égal à 37,3 % (Boiron et *al.*, 2015). Le niveau de vie médian des actifs occupés et des retraités ne diffère que de 1 600 euros annuels (20 590 euros contre 22 210). Ainsi, ces opinions semblent davantage révéler la crainte des individus d'avoir à terme une retraite d'un montant bien moindre que leur salaire. De fait, le taux de remplacement net médian pour les générations déjà à la retraite (générations 1936 à 1946) varie de 80 à 74 %, avec une diminution continue de ce taux (Senghor, 2015). Cette décroissance explique peut-être la crainte grandissante quant à leur futur niveau de vie à la retraite, phénomène observé sur les trois périodes temporelles décrites à l'encadré 2 et ce, quel que soit l'âge des personnes interrogées (graphique 6).

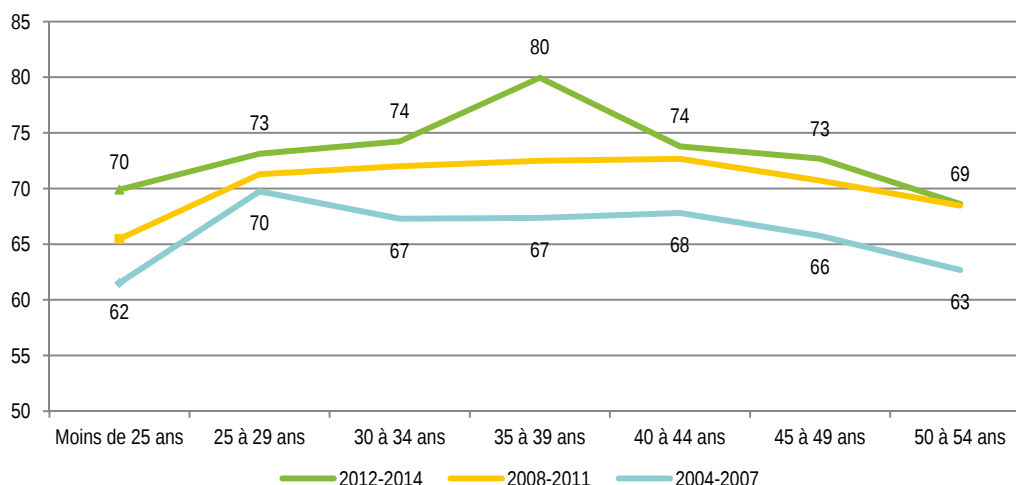
Plus spécifiquement, les personnes les plus jeunes, âgées de 18 à 24 ans, sont, avec les plus âgées étudiées (50 à 54 ans), les moins pessimistes, bien que l'écart à la moyenne soit peu marqué : environ sept sur dix estiment que leur niveau de vie sera plutôt moins bon que celui de l'ensemble de la population. Ce sont les 35-39 ans qui sont finalement les plus pessimistes : à 80 % environ depuis 2012.

³² Réponse à la question : « Et vous-même, lorsque vous serez à la retraite, pensez-vous que votre niveau de vie sera bien meilleur, plutôt meilleur, à peu près identique, plutôt moins bon, bien moins bon que le niveau de vie de l'ensemble de la population ? 1. Bien meilleur, 2. Plutôt meilleur, 3. À peu près identique, 4. Plutôt moins bon, 5. Bien moins bon, 6. Nsp. »

³³ Les vagues d'enquête sont ici regroupées en fonction des réformes successives : 2004-2006, période qui suit la réforme de 2003, puis 2007-2009 marquée par les réformes sur les régimes spéciaux de 2007 et par celle de 2008, puis 2010-2012 autre période de réformes (réforme de 2010, puis celles de juillet 2011 et 2012), et enfin la période la plus récente : 2013-2014.

➤ **Graphique 6 • Entre 2012 et 2014, les 30-34 ans sont les plus inquiets***
quant à leur niveau de vie futur à la retraite

Pourcentage des Français selon l'âge qui pensent que leur niveau de vie à la retraite sera moins bon que celui de l'ensemble de la population.



* Le pourcentage représenté correspond à la somme des modalités « plutôt moins bon » et « bien moins bon ».

Réponse à la question > Et vous-même, lorsque vous serez à la retraite, pensez-vous que votre niveau de vie sera bien meilleur, plutôt meilleur, à peu près identique, plutôt moins bon, bien moins bon que le niveau de vie de l'ensemble de la population ? 1. Bien meilleur, 2. Plutôt meilleur, 3. À peu près identique, 4. Plutôt moins bon, 5. Bien moins bon, 6. Nsp.

Note > Les personnes qui ne se sont pas prononcées ne sont pas représentées sur le graphique. Pour cette question, elles représentent environ 2 % de l'ensemble de la population enquêtée.

Lecture > 80 % des 35-39 ans estiment en 2012-2014 que leur niveau de vie sera « plutôt moins bon » ou « bien moins bon » que celui de l'ensemble de la population, soit 13 points de plus que dans la période 2004-2007.

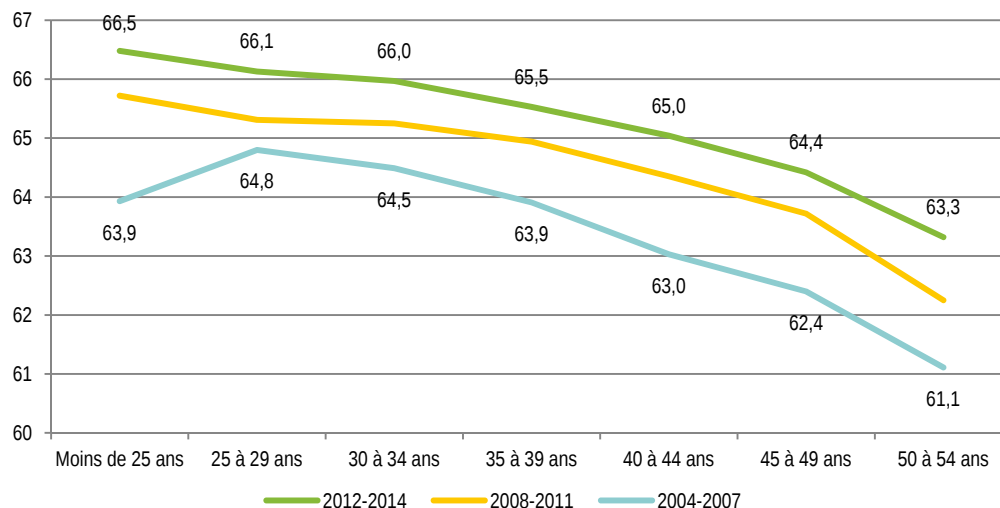
Champ > France métropolitaine, personnes de 18 à 54 ans, hors retraités.

Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, 2004-2014.

L'âge anticipé de départ à la retraite varie également selon l'âge. Depuis que cette question est posée dans le Baromètre d'opinion de la DREES, les anticipations de l'âge de départ à la retraite décroissent fortement avec l'âge des personnes interrogées, conséquence logique des réformes conçues par génération (graphique 7). Ainsi, sur la période 2012-2014, les jeunes de 18 à 29 ans anticipent en moyenne qu'ils pourront prendre leur retraite à 66 ans et demi, contre 66 ans pour les 30-39 ans, 65 ans pour les 40-44 ans, 64 pour les 45-49 ans et 63 ans pour les 50-54 ans. Quel que soit l'âge des personnes, ces dernières anticipent un départ à la retraite de plus en plus tardif depuis la période 2004-2006 (Aubert, 2013) et au cours des dix dernières années, cette augmentation de l'âge auquel les Français pensent partir à la retraite a plus particulièrement touché les jeunes (hausse de 2,6 ans en moyenne pour les moins de 25 ans contre 2,2 pour les 50-54 ans).

➤ **Graphique 7 • Entre 2012 et 2014, les jeunes anticipent qu'ils pourront prendre leur retraite autour de 66 ans et demi**

Âge de départ à la retraite anticipé en moyenne.



Réponse à la question > « À quel âge, d'après vous, pourrez-vous prendre votre retraite ? »

Note > Les personnes qui ne se sont pas prononcées ne sont pas représentées sur le graphique. Pour cette question, elles représentent environ 10 % de l'ensemble de la population enquêtée en 2010, et cette proportion a décru pour atteindre 5 % en 2014.

Lecture > L'âge de départ à la retraite anticipé est de 66 ans et demi pour les 18-24 ans, contre 63 ans environ pour les 50-54 ans en moyenne en 2012-2014. En 2004-2007 les 18-24 ans pensaient pouvoir prendre leur retraite à 64 ans environ soit 2 ans et demi plus.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 à 54 ans, hors retraités.

Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, 2004-2014.

Ces anticipations d'âge de départ à la retraite ne semblent pas véritablement coïncider avec les projections du Conseil d'orientation des retraites (COR, 2014) ou de la DREES. Si l'âge moyen de départ à la retraite a fortement progressé à la suite des diverses réformes des retraites, le COR mesure aujourd'hui celui-ci à 61 ans et estime qu'il s'établira à 64 ans en 2045, bien en dessous des anticipations formulés dans le Baromètre de la DREES. Plus spécifiquement concernant la génération 1980, qui recoupe en partie celle des jeunes observés dans le Baromètre de la DREES, l'âge moyen de départ à la retraite estimé à partir du modèle de microsimulation TRAJECTOIRE³⁴ de la DREES varie entre 64 et 65 ans (Duc, 2015), soit un âge de un à deux ans et demi plus bas que celui anticipé par les jeunes.

Plusieurs explications peuvent être avancées pour justifier ces écarts : la méconnaissance des effets réels des réformes, le pessimisme sur sa situation professionnelle et l'avenir en général, mais aussi le sentiment que d'autres réformes vont intervenir dans le futur dans le sens de nouveaux allongements de la période de cotisation.

³⁴ TRAJECTOIRE de Carrière Tous Régimes.

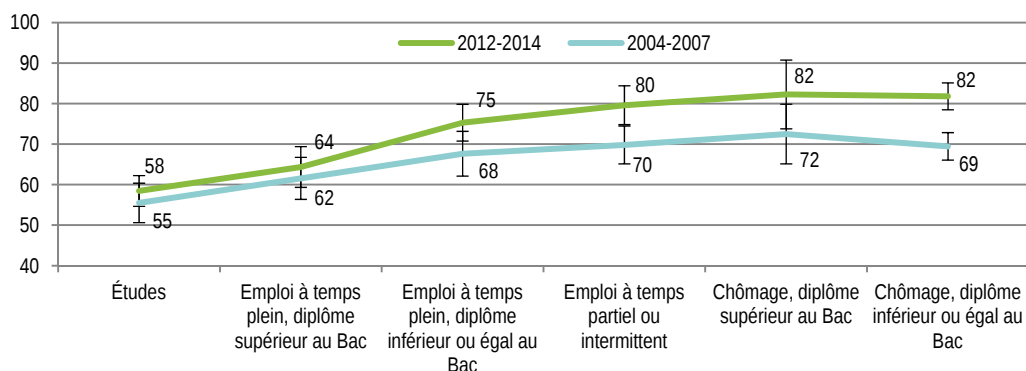
Parmi les jeunes, une perception de la retraite très liée au statut d'emploi

La spécificité de la perception de la retraite des plus jeunes, constatée ici par le niveau de vie à la retraite et l'âge anticipé de départ, masque de fortes disparités selon le statut d'emploi et le niveau de diplôme. Ainsi, en 2012-2014, les jeunes en études sont 58 % à anticiper un niveau de vie inférieur à la moyenne pour leur retraite, tandis que les moins de 30 ans en emploi les moins diplômés sont 75 % à le faire (soit 17 points de plus). Les jeunes en emploi à temps partiel ou intermittents, ainsi que les chômeurs sont quant à eux environ 80 % à estimer que leur niveau de vie à la retraite sera « moins bon » ou « bien moins bon » que celui de l'ensemble de la population (graphique 8).

La proportion de jeunes qui anticipent un niveau de vie moins élevé que la moyenne à la retraite a ainsi significativement progressé parmi les chômeurs ayant un diplôme inférieur ou égal au baccalauréat et parmi ceux qui travaillent de manière intermittente ou à temps partiel entre les périodes 2004-2007 et 2008-2011 (soit respectivement +13 points et +10 points).

➤ Graphique 8 • Les élèves ou les étudiants (études) toujours plus optimistes* que les autres jeunes quant à leur niveau de vie à la retraite.

Proportion estimant que leur niveau de vie à la retraite sera moins bon que celui de l'ensemble de la population.



* Le pourcentage représenté correspond à la somme des modalités « plutôt moins bon » et « bien moins bon ».

Réponse à la question > « Et vous-même, lorsque vous serez à la retraite, pensez-vous que votre niveau de vie sera bien meilleur, plutôt meilleur, à peu près identique, plutôt moins bon, bien moins bon que le niveau de vie de l'ensemble de la population ? 1. Bien meilleur, 2. Plutôt meilleur, 3. À peu près identique, 4. Plutôt moins bon, 5. Bien moins bon, 6. Nsp ».

Note > Les traits noirs verticaux sur les graphiques figurent un intervalle de confiance des proportions à 95 %. Les personnes qui ne se sont pas prononcées ne sont pas représentées sur le graphique. Pour cette question, elles représentent environ 2 % de l'ensemble de la population enquêtée.

Lecture > En 2012-2014, les jeunes en études sont 58 % à considérer que leur niveau de vie à la retraite sera « plutôt moins bon » ou « bien moins bon » que celui de l'ensemble de la population, un niveau similaire à celui observé en 2004-2007. Les jeunes au chômage les moins diplômés sont 82 % en 2012-2014 à craindre un niveau de vie à la retraite plus faible que celui de l'ensemble de la population, soit 13 points de plus qu'en 2004-2007.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 à 29 ans.

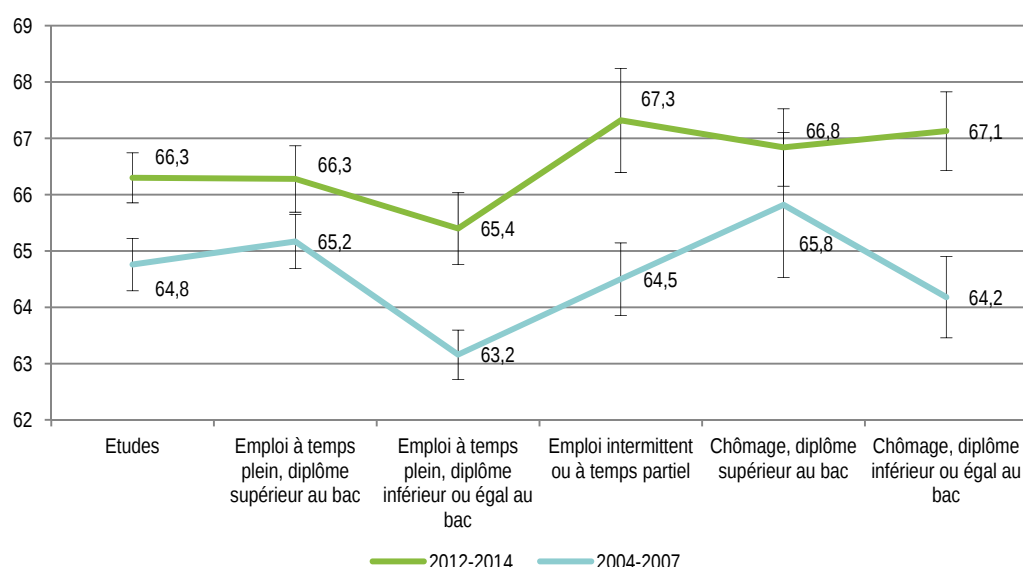
Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, 2004-2014.

Les anticipations de l'âge de départ à la retraite dépendent elles aussi très étroitement des conditions d'emploi. En 2012-2014, les jeunes travaillant à temps partiel ou de manière intermittente et les jeunes au chômage sont ceux qui pensent partir à la retraite le plus tard (à 67 ans environ). L'idée que le chômage et, dans une moindre mesure les trajectoires professionnelles marquées par de nombreux emplois atypiques ou de faible qualité, rendent difficiles la validation du nombre de trimestres nécessaires pour pouvoir partir à la retraite à taux plein semble de plus en plus prégnante parmi les moins de 30 ans. L'âge de départ anticipé a plus fortement progressé dans ces catégories depuis 2004-2006 : trois ans de plus environ parmi ceux travaillant à temps partiel ou de manière intermittente et les chômeurs les moins diplômés, contre un an et demi parmi les jeunes en études et un an environ parmi les jeunes en emploi à temps plein les plus diplômés (graphique 9).

Les moins diplômés en emploi anticipent quant à eux qu'ils pourront prendre leur retraite plus tôt (65 ans et demi), vraisemblablement parce qu'ils ont commencé à travailler plus tôt, alors que les jeunes ayant un diplôme supérieur au baccalauréat pensent pouvoir prendre leur retraite à 66 ans. Les élèves ou étudiants de moins de 30 ans semblent quant à eux anticiper le même âge de départ à la retraite que les jeunes en emploi les plus diplômés en 2012-2014.

➤ Graphique 9 • L'âge auquel les jeunes pensent pouvoir partir à la retraite dépend-t-il du niveau de diplôme et du type d'emploi ?

Âge de départ à la retraite anticipé par les moins de 30 ans.



Réponse à la question > « À quel âge, d'après vous, pourrez-vous prendre votre retraite ? ».

Note > Les traits noirs verticaux sur les graphiques figurent un intervalle de confiance des proportions à 95 %. Les personnes qui ne se sont pas prononcées ne sont pas représentées sur le graphique. Pour cette question, elles représentent environ 10 % de l'ensemble de la population enquêtée en 2010, et cette proportion a décroché pour atteindre 5 % en 2014.

Lecture > L'âge de départ à la retraite anticipé varie peu selon la situation et le niveau de diplôme. Toutefois, il est de presque 66 ans pour les jeunes en emploi faiblement qualifiés, contre 68 ans ceux qui occupent des emplois à temps partiel ou intermittent.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 à 29 ans.

Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, 2004-2014.

Annexe 1 • Comment les jeunes Européens perçoivent-ils leur situation par rapport à celle de la famille dans laquelle ils ont grandi, ainsi que leur avenir ?

Deux baromètres européens, l'International Social Survey Program (ISSP) et l'European Social Survey (ESS), sont mobilisés afin de confronter le sentiment de déclassement des jeunes Français avec celui de leurs homologues européens d'une part, et l'optimisme des jeunes Français avec celui des jeunes européens d'autre part. L'interprétation des opinions dans une approche comparative européenne nécessite toutefois des précautions. En effet, les différences de niveau entre les pays peuvent être à la fois le fruit de différences culturelles, institutionnelles, sociétales ou même de composition de la population³⁵.

Les jeunes Européens se considèrent dans une moins bonne position sociale que la famille dans laquelle ils ont grandi

L'ISSP dispose d'un indicateur de déclassement perçu : on demande aux enquêtés d'évaluer s'ils sont plutôt au sommet de la société (10) ou en bas (1), et d'en faire de même pour la famille dans laquelle ils ont grandi. Cette question est distincte de celle qui est présente dans le Baromètre d'opinion de la DREES, qui invite les enquêtés à comparer leur situation avec celle de leurs parents au même âge. Contrairement à la formulation du Baromètre, les résultats de la question ISSP mêlent l'effet du cycle de vie avec celui de la génération³⁶. Néanmoins, les deux questions permettent d'analyser une forme de déclassement intergénérationnel, à savoir le sentiment d'avoir une situation moins bonne que celle de sa famille.

Les 18-24 ans, et dans une moindre mesure les 25-29 ans, répondent que leur position actuelle dans la société est moins bonne que celle de la famille dans laquelle ils ont grandi (graphique A1). À l'inverse, les 50 ans et plus estiment avoir une bien meilleure position que celle de leur famille. Néanmoins il n'est pas demandé aux enquêtés de se comparer à des âges équivalents : les jeunes peuvent donc se comparer à leurs parents plus âgés. Cela traduirait alors un effet cycle de vie et non un sentiment de déclassement intergénérationnel.

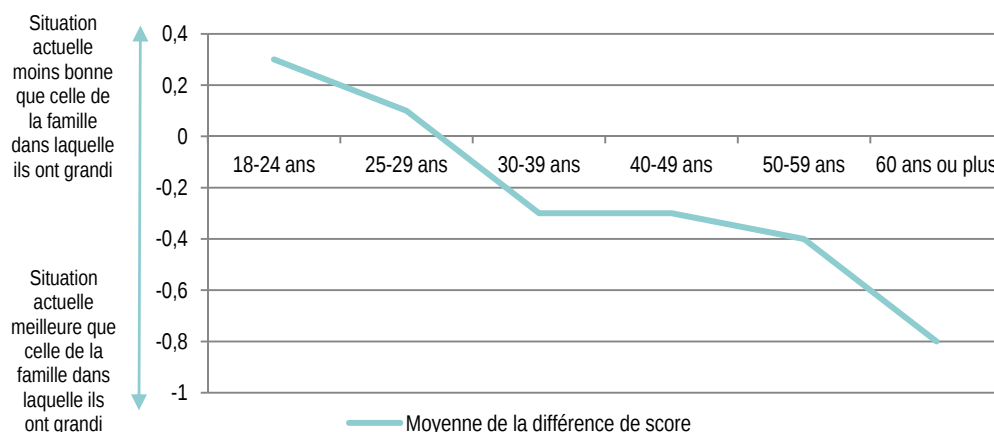
Les jeunes qui ressentent le plus ce sentiment sont les moins de 25 ans en emploi. À l'inverse, les étudiants³⁷ ressentent un moindre écart entre leur situation et celle de leur famille.

³⁵ Par exemple, la part des élèves ou étudiants parmi les 18-29 ans n'est pas la même selon les pays et les opinions sont différentes selon le statut des jeunes (cf. graphique 2).

³⁶ Plus précisément, dans le cas de la formulation ISSP, certaines personnes pourraient se comparer – comme demandé dans le Baromètre DREES – à leurs parents lorsqu'ils avaient le même âge qu'eux, et étaient donc généralement moins aisés que lorsqu'ils les ont élevés, tandis que d'autres se comparent vraisemblablement à leurs parents à un moment où ils étaient plus âgés qu'eux, et donc généralement plus aisés.

³⁷ Formulation du questionnaire : « étudiant ou en formation professionnelle ».

➤ **Graphique A1 • Les jeunes se considèrent dans une moins bonne position sociale que la famille dans laquelle ils ont grandi, contrairement aux générations nées avant eux.** Différence du score de position dans la société attribué par l'enquête à sa famille avec celui qu'il s'attribue.



Réponse à la question > « Dans notre société, il y a des groupes qui sont plutôt au sommet de la société et d'autres qui sont plutôt en bas. Voici une échelle qui va du sommet au bas. Où vous classeriez-vous sur cette échelle ? » et « lorsque vous pensez à la famille où vous avez grandi, où l'auriez-vous située sur cette échelle ? ».

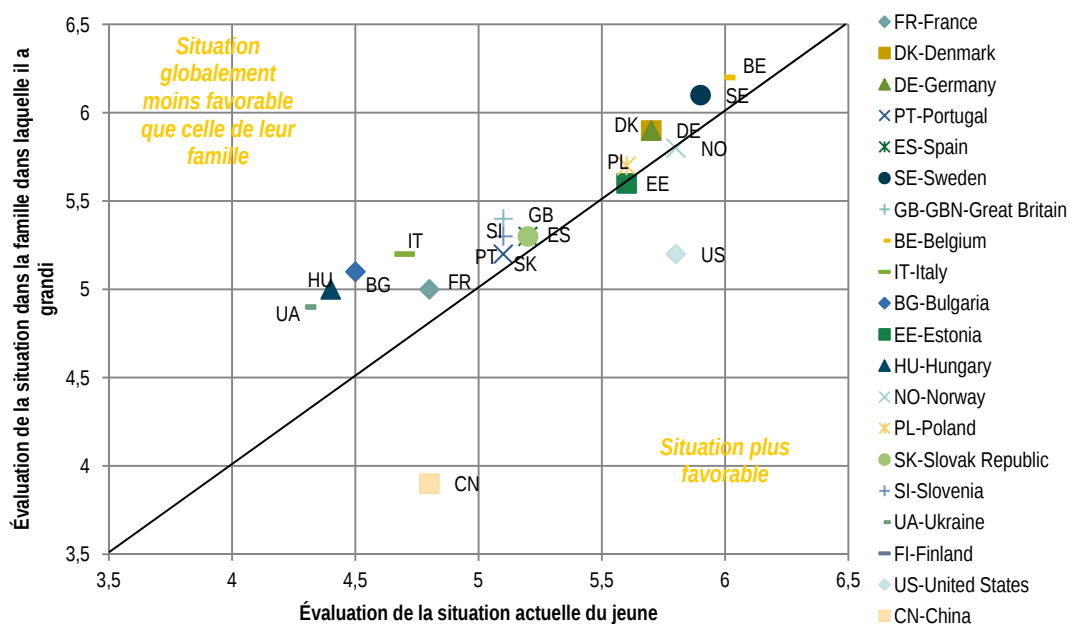
Lecture > Un score élevé signifie un sentiment de déclassement plus grand, l'enquête ayant attribué une position plus élevée à la famille dans laquelle il a grandi qu'à sa propre situation. La référence est donnée par le chiffre 0, qui désigne le fait pour les enquêtés de considérer en moyenne que la famille où ils ont grandi serait placée à la même place dans la hiérarchie sociale qu'eux actuellement.

Champ > France, personnes de 18 ans ou plus.

Source > GESIS - Leibniz Institute for the Social Sciences, International Social Survey Program, volet « Social Inequalities IV », 2009.

Ce sentiment qu'ont les jeunes d'avoir une moins bonne situation n'est pas limité à la France, mais présent à des degrés divers dans d'autres pays européens dont le système de protection sociale et la conjoncture diffèrent fortement (graphique A2). Une présentation synthétique des différences par pays est proposée ici : elle met en relation l'évaluation de la situation de la famille et de celle du répondant, ce qui permet à la fois de voir les disparités d'appréciation en valeur absolue, et de lire selon la position par rapport à la diagonale le sentiment d'un déclassement en comparaison de la famille où l'enquête a grandi.

➤ Graphique A2 • Évaluation de la situation actuelle des jeunes de 18 à 29 ans relativement à celle de la famille où ils ont grandi, en Europe, au États-Unis et en Chine



Réponses aux questions > « Dans notre société, il y a des groupes qui sont plutôt au sommet de la société et d'autres qui sont plutôt en bas. Voici une échelle qui va du sommet au bas. Où vous classeriez-vous sur cette échelle ? » et « lorsque vous pensez à la famille où vous avez grandi, où l'auriez-vous située sur cette échelle ? ».

Lecture > En France, sur une échelle de 1 à 10, les jeunes évaluent leur situation sociale en moyenne à 4,8 et celle de la famille où ils ont grandi à 5. Ils sont ainsi au-dessus de la diagonale du graphique qui identifie les situations où les jeunes perçoivent leur position sur l'échelle sociale comme identique à celle de la famille dans laquelle ils ont grandi. Cela correspond à une situation actuelle perçue par les jeunes comme un peu moins favorable que celle que connaissait la famille dans laquelle ils ont grandi.

Champ > Personnes de 18-29 ans.

Source > GESIS - Leibniz Institute for the Social Sciences, International Social Survey Program, volet « Social Inequalities IV », 2009.

Une autre manière de représenter la situation de déclassement social est de construire un indicateur de déclassement ou d'ascension sociale en soustrayant les valeurs des scores attribués par l'enquêté à lui-même et à sa famille d'origine (à la manière du graphique A1), puis de classer les valeurs dans trois modalités : situation actuelle jugée meilleure, identique ou moins bonne que celle de la famille où l'on a grandi. Il y a déclassement si la personne interrogée estime que la situation de la famille dans laquelle elle a grandi est meilleure que la sienne et ascension sociale dans la situation inverse. Une troisième modalité, comme dans les Baromètre, est créée quand la situation est considérée comme identique (même score sur l'échelle de 1 à 10).

Ainsi, en France 33 % des jeunes de 18 à 24 ans expriment un sentiment de déclassement au sens de cet indicateur (graphique A3). Par ailleurs, dans les pays d'Europe représentés ci-dessous, c'est en Espagne et au Portugal (respectivement 19 et 23 %) que ce sentiment est le plus faible, mais le sentiment d'ascension sociale n'est pas pour autant plus élevé : la plupart des individus perçoivent une situation identique à celle de leur famille d'origine.

➤ Graphique A3 • Dans plusieurs pays européens, les jeunes ressentent un déclassement social, sentiment moins présent parmi les plus âgés (En %)



Lecture > Dans la plupart des pays étudiés, le sentiment d'avoir une position dans l'échelle sociale moins bonne que celle de la famille où l'on a grandi est la plus forte parmi les 25-29 ans ou les 18-24 ans.

Champ > Personnes de 18 ans ou plus.

Source > GESIS - Leibniz Institute for the Social Sciences, International Social Survey Program, volet « Social inequalities », 2009.

Les jeunes Français sont globalement moins optimistes pour leur avenir que les autres jeunes Européens

Les jeunes Français, et plus généralement les Français dans leur ensemble (Algan, Cahuc, 2007), sont moins optimistes sur leur l'avenir que les jeunes des autres pays européens. Dans le cadre de l'ESS, les jeunes Européens sont interrogés sur leur bien-être personnel et social. Une question porte notamment sur leur optimisme quant à l'avenir, avec une formulation assez proche de celle posée dans le Baromètre d'opinion de la DREES³⁸. Notre démarche explicative portera ici davantage sur les évolutions par pays entre 2006 et 2012, afin de contrôler en grande partie des difficultés d'interprétation mentionnées plus haut.

Alors que la proportion de jeunes Européens âgés de 18 à 29 ans qui déclarent être « toujours optimistes » lorsqu'on les interroge sur la manière dont ils perçoivent l'avenir est d'environ 75 % en moyenne³⁹ dans les autres pays européens, elle n'est que de 61 % en France (graphique A4.A). Parmi les pays qui participent à l'enquête, les jeunes Français sont derniers quant au sentiment d'optimisme.

Au-delà de cette question sur leur degré d'optimisme, les jeunes Français expriment une plus forte insatisfaction, qu'il s'agisse de leur travail ou de leur avenir en général, comme le montrent les travaux de Peugny. L'ensemble de ces inquiétudes semble d'ailleurs se traduire en France par une mise en cause plus globale des institutions sociales, car plus de la moitié des jeunes Français ont le sentiment que la société ne leur donne pas « les moyens de montrer ce dont ils sont capables ». Dans les pays scandinaves, cette proportion n'est située qu'entre 9 % et 17 % (Peugny, 2011 et 2013).

C'est au Danemark que les jeunes sont les plus optimistes en 2012 : près de neuf jeunes sur dix se disent optimistes quand ils pensent à leur avenir, soit presque 30 points de plus qu'en France. Toutefois les deux autres pays du nord de l'Union européenne présent dans le graphique, la Suède et la Finlande, semblent moins gagnés par cet optimisme⁴⁰. Ils sont proches de la moyenne des pays observés.

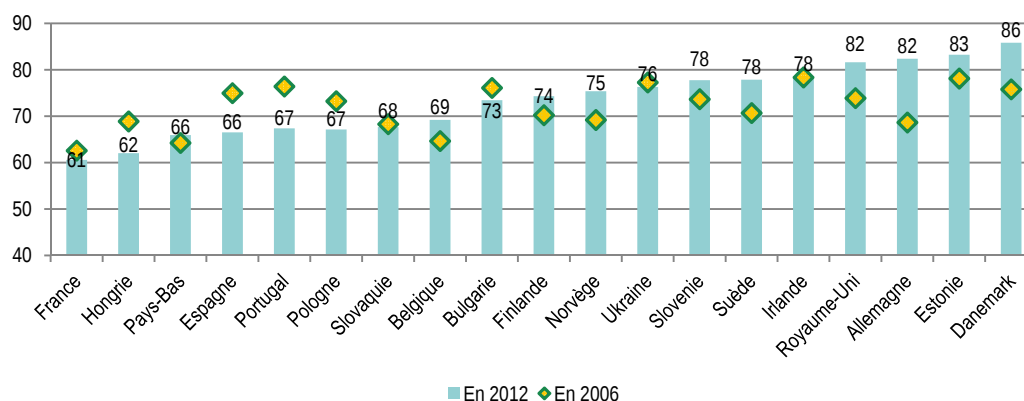
³⁸ Dans l'ESS la question posée est la suivante : « Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou non avec la proposition suivante : "je suis toujours optimiste quand je pense à mon avenir", 1. Tout-à-fait d'accord, 2. Plutôt d'accord, 3. Ni d'accord ni pas d'accord, 4. Plutôt pas d'accord, 5. pas du tout d'accord, 6. Nsp ». Dans le baromètre d'opinion de la DREES l'interrogation est la suivante : « Quand vous pensez à l'avenir, êtes-vous plutôt optimiste ou plutôt pessimiste pour vous-même ? 1. Très optimiste, 2. Plutôt optimiste, 3. Plutôt pessimiste, 4. Très pessimiste, 5. Nsp.

³⁹ Une pondération pays a été utilisée.

⁴⁰ Bien que pour les comparaisons internationales de données d'opinions, les différences culturelles puissent influencer les réponses et induire des réactions différentes à un même contexte.

➤ Graphique A4 • Les jeunes Français toujours derniers au palmarès des optimistes en Europe

A. Pourcentage d'individus se déclarant toujours optimistes quand ils pensent à leur avenir*



* Le pourcentage représenté correspond à la somme des modalités « tout à fait d'accord » et « plutôt d'accord ».

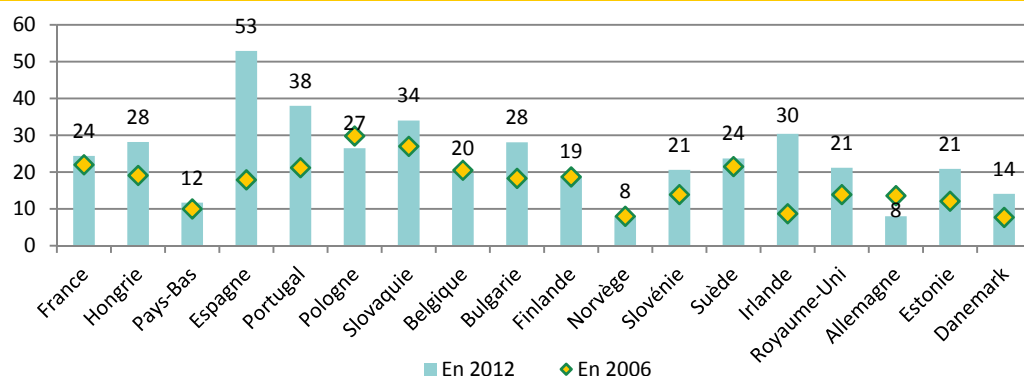
Réponse à la question > « Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou non avec la proposition suivante : "je suis toujours optimiste quand je pense à mon avenir", 1. Tout-à-fait d'accord, 2. Plutôt d'accord, 3. Ni d'accord ni pas d'accord, 4. Plutôt pas d'accord, 5. Pas du tout d'accord, 6. Nsp. »

Lecture > En 2012, 61 % des jeunes Français de 18 à 29 ans sont d'accord (« tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord ») quand on leur demande s'ils sont toujours optimistes quand ils pensent à leur avenir. En 2006, ils étaient 63 % à être d'accord.

Champ > Personnes de 18-29 ans.

Sources > ERIC - European Research Infrastructure Consortium, European Social Survey, vague 3 (2006) et vague 6 (2012).

B. Taux de chômage de jeunes de 15 à 24 ans - En %



Lecture > En 2006, le taux de chômage des jeunes Espagnols était d'environ 18 %. Six ans plus tard, leur taux de chômage des jeunes en Espagne est de 53 %. Ce taux est resté stable depuis (2014). Pour rappel le taux de chômage est le rapport entre la part de personnes au chômage sur la population active comprenant les personnes en emploi et au chômage.

Champ > Personnes de 15-24 ans.

Sources > EUROSTAT, Labour Force Survey, 2006 et 2012.

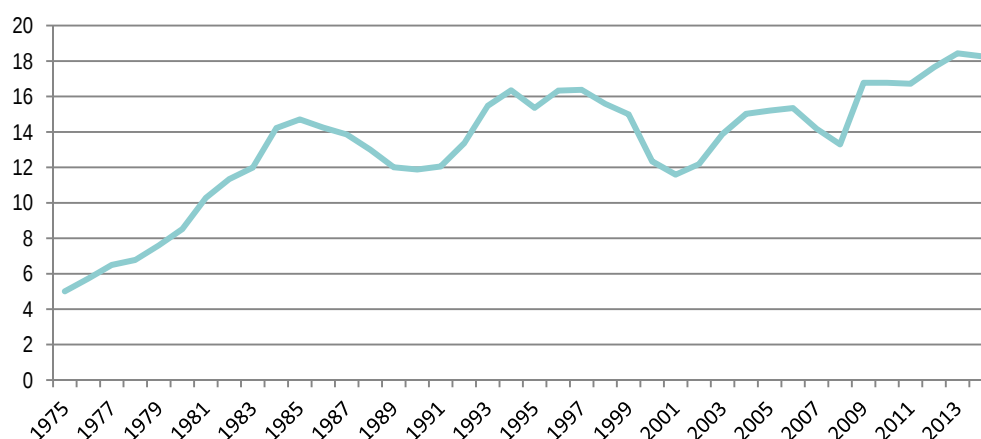
La situation de deux groupes de pays est intéressante à étudier en dynamique. Les jeunes de deux pays du sud de l'Europe présents dans le graphique, l'Espagne et le Portugal, sont bien moins optimistes en 2012 qu'en 2006. En l'espace de six ans, la part des jeunes se déclarant optimistes dans ces pays a baissé de dix points. L'une des causes de ce désenchantement est rapidement identifiable : ces deux pays ont vu leurs taux de chômage

croître respectivement de 30 et 20 points parmi les jeunes (graphique A4.B). Au-delà de cette dégradation de l'emploi des jeunes consécutive à la crise, le fait que leur prise d'autonomie soit rendue encore plus tardive, alors même qu'elle l'était déjà en raison d'une plus forte dépendance dans l'Europe du sud envers les solidarités familiales, est souvent vécu comme une véritable « injustice » (Van de Velde, 2011). Les jeunes seraient ainsi affectés à plusieurs égards par la crise dans ces pays et leurs perceptions de l'avenir s'en ressentiraient fortement. Néanmoins, malgré des effets de la crise plus prononcés chez les jeunes de ces pays, ils sont toujours plus optimistes que les jeunes Français.

En Allemagne, les jeunes sont au contraire plus optimistes en 2012 qu'en 2006 (plus treize points). À la différence des pays du sud de l'Europe, ce pays a connu une embellie sur le front de l'emploi. De profondes mutations ont, en effet, été à l'œuvre au cours de la décennie 2000 (réformes du marché du travail, évolutions démographiques) qui ont eu pour conséquence une forte diminution du taux de chômage, bien que ce modèle comporte aussi des effets plus délétères en termes de progression de la pauvreté et des inégalités (Blot et *al.*, 2015).

Annexe 2 • Taux de chômage des jeunes et part des contrats temporaires dans l'emploi salarié de 1975 à 2014

➤ Graphique A5 • Taux de chômage des jeunes de 15-29 ans depuis 1975 – en %

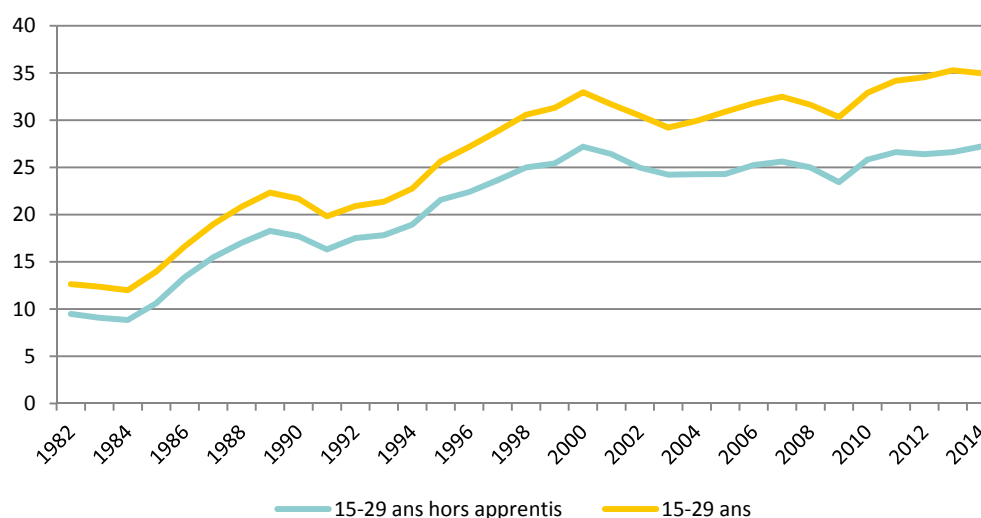


Lecture > En 2014, 18,3 % des jeunes actifs de 15 à 29 ans sont au chômage (taux de chômage).

Champ > Population des ménages de France métropolitaine.

Sources > INSEE, enquêtes Emploi, 1975-2014 (Minni, 2015).

➤ Graphique A6 • Part des contrats temporaires dans l'emploi salarié des jeunes de 15 à 29 ans depuis 1982 – en %



Lecture > En mars 1985, 14 % des salariés de 15-29 ans sont en contrat temporaires en tenant compte des apprentis. Sans les apprentis ils sont 9,5 %.

Champ > Population des ménages de France métropolitaine.

Sources > INSEE, enquêtes Emploi, 1982-2014 (Minni, 2015).

Bibliographie

Aeberhardt R., Fougère D., Pouget J., Rathelot R., 2010, « Wages and employment of French workers with African origin », *Journal of Population Economics*, 2(3), pp. 881-905.

Algan Y., Cahuc P., 2007, *La société de défiance. Comment le modèle social français s'autodétruit*, ENS Rue d'Ulm, collection du CEPREMAP.

Aubert P., 2013, « Les attentes et opinions des Français d'âge actif vis-à-vis de la retraite : évolutions depuis 2000 », *Retraite et société*, n° 66, pp. 117-135.

Barret C., Ryk F., Volle N., 2014, « Enquête 2013 auprès de la Génération 2010 – Face à la crise, le fossé se creuse entre niveaux de diplôme », *Bref du Céreq*, CEREQ, n°319, mars.

Baudelot C., Establet R., 2000, *Avoir 30 ans en 1968 et en 1998*, Seuil, collection L'épreuve des faits.

Beauchemin C., Hamel C., Simon P. (coord.), 2016, *Trajectoires et Origines, enquête sur la diversité des populations*, INED éditions, collection Grandes Enquêtes.

Beffy M., Roussel R., 2015, « L'emploi et les politiques sociales en Europe à l'épreuve de la crise », *La protection sociale en France et en Europe en 2013*, DREES.

Blot C., Chagny O., Le Bayon S., 2015, *Faut-il suivre le modèle allemand ?*, La Documentation française, collection « Doc'en poche », série Place au débat.

Boiron A., Labarthe J., Richet-Mastain L., Zergat Bonnin M., 2015, « Les niveaux de vie en 2013 », *Insee Première*, INSEE, n° 1566, septembre.

Brinbaum Y., Meurs D., Primon J.-L., 2016, « Situation sur le marché du travail : statuts, accès à l'emploi et discrimination », dans Beauchemin C., Hamel C., Simon P. (coord.), *Trajectoires et Origines, enquête sur la diversité des populations*, INED éditions, collection Grandes Enquêtes.

Brinbaum Y., Moguérou L., Primon J.-L., 2012, « Les enfants d'immigrés ont des parcours scolaires différenciés selon leur origine migratoire », *Immigrés et descendants d'immigrés en France*, Insee Références, INSEE.

Chauvel L., 2010, *Le destin des générations. Structure sociale et cohortes en France au XXème siècle aux années 2010* [édition revue et augmentée, avec une nouvelle préface de *Le destin des générations, structure sociale et cohortes en France au XXe siècle*, 1998], Presses Universitaires de France, collection Quadrige.

COR, 2014, « Les effets des réformes sur les décalages d'âge de départ à la retraite des femmes et des hommes selon le salaire de fin de carrière », document 6 de la séance plénière du 25 novembre 2014, Conseil d'orientation des retraites.

DEPP, 2015, *Repères et références statistiques 2015*, DEPP, Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Duc C., 2015, « Les réformes des retraites depuis 1993 augmentent à terme l'âge moyen de départ de deux ans et demi », *Études et Résultats*, n° 915, DREES, avril.

Duru-Bellat M., 2006, *L'inflation scolaire. Les désillusions de la méritocratie*, Seuil, collection La république des idées.

Erhel C., Guergoet-Larivière M., Leschke J., Watt A., 2013, « Tendances de la qualité de l'emploi pendant la crise : une approche européenne comparative », *Document de travail du CEE*, CEE, n°161-2, mars.

Goffette C., Vero J., 2015, « Chômage et qualité de l'emploi des jeunes : un tour de l'Europe en crise », *Bref du Céreq*, CEREQ, n° 332, février.

Ilardi V., Sulzer E., 2015, « CAP-BEP : des difficultés d'insertion encore aggravées par la crise », *Bref du Céreq*, CEREQ, n°335, mai.

INSEE, 2012, *Immigrés et descendants d'immigrés en France*, Insee Références, INSEE.

Lollivier S., 1999, « Anticipations des ménages et environnement économique », *Économie et Statistique*, INSEE, n° 324-325, pp. 103-112.

Maurin E., 2009, *La peur du déclassement. Une sociologie des récessions*, Seuil, collection La république des idées.

Meurs D., Lhommeau B., Okba M., 2016, « Emplois, salaires et mobilité intergénérationnelle », dans Beauchemin C., Hamel C., Simon P. (coord.), *Trajectoires et Origines, enquête sur la diversité des populations*, INED éditions, collection Grandes Enquêtes.

Minni C., Pommier P., 2013, « Emploi et chômage des 15-29 ans en 2012 », *Dares analyses*, DARES, n° 073, novembre.

Minni C., 2015, « Emploi et chômage des 15-29 ans en 2014 », *Dares analyses*, DARES, n° 088, novembre.

Okba M., 2012, « Métiers des pères et des descendants d'immigrés : une mobilité sociale davantage liée à l'origine sociale qu'à l'origine géographique », *Dares analyses*, DARES, n° 58, septembre.

Peugny C., 2007, « Éducation et mobilité sociale : la situation paradoxale des générations nées dans les années 1960 », *Économie et Statistique*, INSEE, n° 410, pp. 23-45.

Peugny C., 2009, *Le déclassement*, Grasset, collection Mondes vécus.

Peugny C., 2011, « Les jeunes européennes, leurs difficultés et leur perception de l'avenir : une tentative de comparaison européenne », *Informations sociales*, CNAF, n° 165-166, pp. 50-59.

Peugny C., 2013, *Le destin au berceau. Inégalités et reproduction sociale*, Seuil, collection La république des idées.

Senghor H., 2015, « Le taux de remplacement du salaire par la retraite diminue au fil des générations », *Études et Résultats*, n° 926, DREES, juillet.

Solard G., 2016, *Les retraités et les retraites – Édition 2016*, collection Panoramas de la DREES - Social, avril.

Soulat L., 2013, « Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite », Compléments au Questions retraite et solidarité n° 2 « Les Français et leur retraite : connaissance, inquiétude et attachement », Caisse des Dépôts – Direction des retraites et de la solidarité, mai.

Tenret É., 2009, « L'impact du diplôme sur la croyance en la méritocratie : l'apport des enquêtes internationales », dans Duru-Bellat M., Meuret D. (dir.), *Les sentiments de justice à et sur l'école*, De Boeck Supérieur, collection Pédagogies en développement.

Van de Velde C., 2011, « Indignés : les raisons de la colère », *Cités*, Presses Universitaires de France, n° 47-48, pp. 293-297.

Van de Velde C., 2014, « Une génération "indignée" ? Les jeunes face à la crise en Europe », *Cahiers de sociologie économique et culturelle*, Dossier « L'insertion des jeunes », n° 56, pp.13-31.

Vanhoffelen A., 2010, « Les bacheliers du panel 1995 : évolution et analyse des parcours », *Note d'information*, DEPP, n° 13.

Zaidi A., 2010, « Poverty Risks for Older People in EU Countries – An Update », *Policy Brief*, European Centre for social Welfare policy and research, Vienna, january.

À quel modèle de protection sociale les jeunes adultes aspirent-ils ?

Les préférences des 18-29 ans, comparées à celles de leurs aînés

Sébastien Grobon, Mickaël Portela

Résumé

Les jeunes expriment des positions sur la protection sociale qui semblent ambivalentes, voire clivées entre plusieurs groupes opposés : 43 % d'entre eux estiment que la solidarité relève avant tout des individus ou de la famille, contre 36 % des 60 ans ou plus, ce qui traduit un sentiment de mise à l'écart de la protection sociale. De la même manière, les jeunes sont plus nombreux que leurs aînés à exprimer des doutes sur les effets positifs de la protection sociale en période de crise. Pour autant six jeunes sur dix sont favorables à davantage d'intervention publique dans les domaines économiques et sociaux. Les jeunes sont également plus nombreux que leurs aînés à souhaiter cotiser davantage pour maintenir le niveau des prestations en matière de retraites, d'assurance maladie, d'allocations familiales ou d'allocations chômage.

Pour synthétiser les éléments principaux d'une éventuelle spécificité des jeunes en matière de protection sociale, une analyse multidimensionnelle est mobilisée à partir d'une trentaine de questions du Baromètre de la DREES, portant sur les souhaits de financement, la place de l'intervention publique et le type de bénéficiaires de la protection sociale. Cette analyse permet d'une part de distinguer la croyance des individus en un modèle de protection sociale redistributif dans lequel l'État a une place importante, et d'autre part d'identifier la volonté de changer ou de maintenir le niveau et le mode de financement actuels de la protection sociale.

Les jeunes adultes se prononcent davantage que leurs aînés – et, au sein des jeunes, les jeunes en études (élèves ou étudiants) plus que les jeunes en emploi – pour une contribution plus forte des individus et des entreprises au financement de la protection

sociale, et pour le renforcement du ciblage des prestations vers les publics démunis. Plus largement, les moins de 45 ans (donc les jeunes aussi) semblent moins attachés que leurs aînés à un système assurantiel, centré sur les cotisants. Enfin, les jeunes, en particulier les titulaires d'un bac + 2 ou ceux qui habitent en zone rurale, s'expriment en revanche plus souvent en faveur d'une évolution vers plus de libéralisme, à savoir une place plus grande laissée au marché au dépend de l'État.

Introduction

L'intérêt pour la question de la protection sociale, et plus largement du rôle de l'État social à destination des jeunes, est au centre des préoccupations des pouvoirs publics⁴¹. Cet intérêt relève en grande partie de la position particulière qu'ont les jeunes au sein du système de protection sociale. L'intervention publique en faveur des jeunes passe en effet en France en grande partie par le financement de l'éducation (Albis et *al.*, 2016), qui permet que la participation des ménages à ces dépenses soit une des plus faibles d'Europe (Van de Velde, 2008). En matière de prestations, hormis les aides au logement, les dispositifs sont essentiellement à destination des familles (ou leur sont indirectement liés), ainsi que des jeunes travailleurs (Chevalier, Palier, 2014). À la sortie des études, sans expérience professionnelle préalable, les jeunes ne peuvent que rarement prétendre à une allocation chômage (Castell et *al.* 2016). La part des jeunes de moins de 25 ans éligibles au RSA (jeunes actifs, socle ou activité) est par ailleurs faible : le taux de couverture des 16-24 ans est de 2,6 % et moins de 9 000 bénéficient du RSA jeunes actifs⁴² (Reduron, 2015). Le soutien financier des parents aux jeunes semble indirectement nécessité par les modalités de l'intervention publique (Cicchelli, 2007 ; Portela et *al.* 2014). Pour autant il est inégal entre les jeunes adultes, alors même que son importance s'accroît depuis la crise (Papuchon, 2014).

Les opinions exprimées par les jeunes adultes en matière de protection sociale sont-elles le reflet de ce fonctionnement du système, ou sont-elles également le signe de valeurs spécifiques ? Sur les sujets de protection sociale, l'opinion spécifique des jeunes est à mettre en relation d'une part avec ce qui relève de leurs intérêts réels (Zemmour, 2015), qui résulte de leur position dans la société, sur le marché du travail⁴³ et vis-à-vis de la protection sociale, et d'autre part avec leurs préférences symboliques, qui peuvent également relever de valeurs propres à leur génération⁴⁴ : une double grille d'analyse que Forsé et Parodi (2000 ; 2002) résument par les termes d'« intérêt » et de « morale ».

Cet article se propose, après une première approche descriptive de l'opinion des jeunes sur la protection sociale, de synthétiser l'information disponible sur les préférences en matière de protection sociale au travers de plusieurs ensembles de questions du Baromètre de la DREES. Cette étude utilise ainsi une analyse factorielle multiple, afin d'aboutir à diverses classes d'opinions mêlant principes de fonctionnement et souhaits d'évolution de la protection sociale. Le positionnement des jeunes adultes au sein de ce système est alors étudié, en comparaison à celui de leurs aînés et en tenant compte de leurs autres caractéristiques sociodémographiques.

⁴¹ Voir par exemple le rapport de l'Inspection générale des affaires sociales sur la protection sociale des jeunes de 16 à 29 ans (IGAS, 2016) ou le rapport du Haut Conseil de la famille sur les jeunes de 18 à 24 ans et leur accès aux ressources (HCF, 2016).

⁴² À partir de 2016, la prime d'activité remplace le RSA activité et la prime pour l'emploi, et elle est ouverte aux jeunes de moins de 25 ans.

⁴³ Nous montrons dans le deuxième article du présent dossier comment la position spécifique des jeunes sur le marché du travail influence leur perception de leur situation et de l'avenir, au-delà d'un effet d'âge qui les conduit à être plus optimistes que leurs aînés.

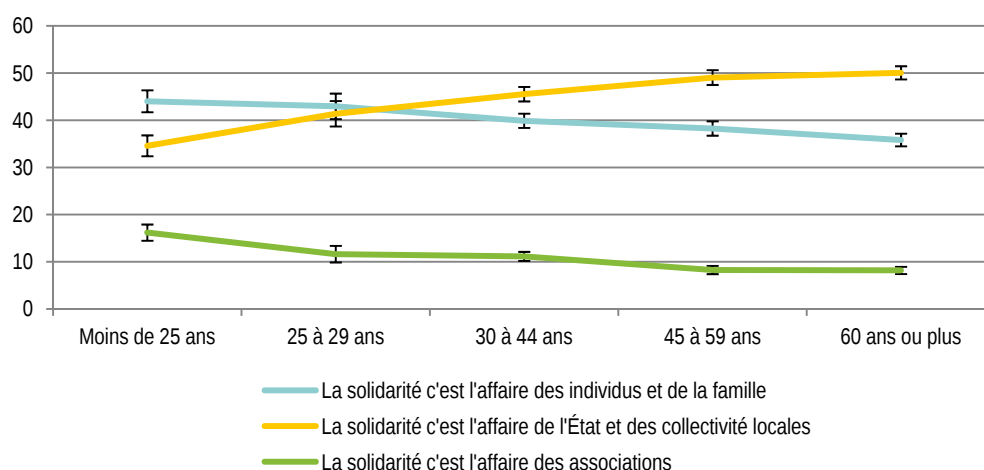
⁴⁴ Ce que montre notamment l'analyse proposée dans le premier article de ce dossier.

La solidarité : pour les jeunes, une affaire privée ?

Les moins de 30 ans sont un peu plus de 43 % à penser qu'en France, la solidarité est avant tout l'affaire des individus et des familles, contre 40 % des 30-44 ans, 38 % des 45-59 ans et 36 % des 60 ans ou plus (graphique 1). Ils placent ainsi la famille et les individus comme premier acteur de la solidarité, alors qu'au-delà de 30 ans et plus encore de 45 ans, ce sont l'État et les collectivités locales qui sont en première position.

Depuis la crise de 2008, les Français déclarent cependant de plus en plus, et ce quel que soit l'âge, que la solidarité est avant tout l'affaire des individus et des familles, avec toutefois un léger rebond en faveur de l'État dans l'immédiat après crise (graphique 1bis – fichier complémentaire en ligne). En effet, si le rôle d'amortisseur joué par la protection sociale et l'État a bien été perçu dans l'immédiat après crise, la persistance de situations individuelles difficiles (Beffy, Roussel, 2015) a pu contribuer à détériorer la perception du rôle central de l'État dans la solidarité.

➤ Graphique 1 • Les jeunes perçoivent davantage le rôle de l'individu et de la famille que celui de l'État pour les questions de solidarité – en %



Réponse à la question > « Selon vous, en France, la solidarité, c'est l'affaire avant tout... ? ».

Note > Les personnes qui ne se sont pas prononcées sont exclues du champ du graphique. Pour cette question, elles représentent environ 1 % de l'ensemble de la population enquêtée. Celles qui déclarent que la solidarité est l'affaire de la Sécurité sociale ne sont pas représentées. Les résultats de cette modalité sont dans le fichier de données Excel mis en ligne sur le site de la DREES en complément de ce dossier. Cette question n'est pas posée en 2014.

Lecture > Parmi les moins de 25 ans, 44 % pensent en France que la solidarité est l'affaire avant tout des individus et de la famille, 35 % pensent que c'est l'affaire de l'État et des collectivités locales, enfin 16 % pensent que c'est du ressort des associations.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus.

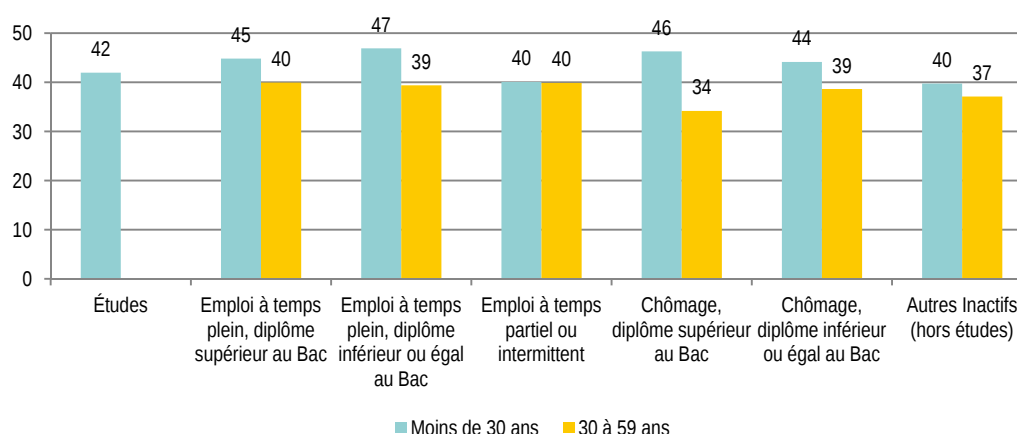
Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, données cumulées 2010-2013.

Cette tendance des jeunes à privilégier la sphère privée est à relier au manque relatif de prestations directement destinées aux jeunes adultes et au rôle majeur de la solidarité familiale à ces âges, décrits en introduction. Quand, au sein du foyer des jeunes de moins de 25 ans⁴⁵, une personne est bénéficiaire d'au moins une prestation sociale (RSA,

⁴⁵ Qu'il s'agisse du leur ou de celui de leurs parents.

allocations chômage, prestations familiales, aides au logement, prestations liées à un handicap), la part des jeunes déclarant que la solidarité est l'affaire des individus et de la famille demeure plus élevée que dans le reste de la population, bien que légèrement diminuée. Les moins de 25 ans sont dans ce cas 41 % à déclarer que la solidarité est l'affaire des individus et de la famille et 37 % qu'elle est l'affaire de l'État, soit un écart de quatre points, contre dix points au sein des ménages ne percevant pas de prestations.

➤ **Graphique 2 • Quelle que soit la situation les jeunes privilégient toujours davantage le rôle de l'individu et de la famille que les 30-59 ans – en %**



Réponse à la question > « Selon vous, en France, la solidarité, c'est l'affaire avant tout... ? ».

Note > Les personnes qui ne se sont pas prononcées sont exclues du champ du graphique. Pour cette question, elles représentent environ 1 % de l'ensemble de la population enquêtée. Celles qui déclarent que la solidarité est l'affaire de la Sécurité sociale ne sont pas représentées. Les résultats de cette modalité sont dans le fichier de données Excel mis en ligne sur le site de la DREES en complément de ce dossier. Cette question n'est pas posée en 2014.

Lecture > Parmi les moins de 30 ans, 45 % de ceux qui ont un emploi à temps plein diplômés du supérieur pensent en France que la solidarité est l'affaire de l'individu et de la famille. Les 30-59 ans également en emploi à temps et diplômés du supérieur sont 40 % à penser cela.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 à 59 ans.

Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, données cumulées 2010-2013.

Ce constat d'ensemble sur la jeunesse reste en outre vrai quelle que soit la position sur le marché du travail. Les moins de 30 ans sont toujours plus nombreux que les 30-59 ans à citer l'individu et la famille comme les acteurs principaux de la prise en charge de la solidarité (graphique 2). Les jeunes, qu'ils soient au chômage, en emploi à temps plein, diplômés ou non, sont entre 44 % à 47 % à considérer que la solidarité relève de l'individu et de la famille, contre environ 40 % parmi les 30-59 ans (à l'exception parmi ces derniers des chômeurs avec un diplôme supérieur au baccalauréat, qui sont encore moins dans ce cas – 34 %). Seuls les jeunes en emploi à temps partiel ou intermittent et les inactifs se démarquent par des opinions proches de leurs aînés.

La situation professionnelle n'apparaît d'ailleurs pas comme une caractéristique significative si l'on modélise chez les moins de 30 ans la probabilité de répondre que l'individu et la famille sont les acteurs principaux de la solidarité. Par rapport aux plus

diplômés, les moins diplômés déclarent plus fréquemment la famille et l'individu comme principaux acteurs de la solidarité, à caractéristiques semblables⁴⁶.

Six jeunes sur dix souhaitent davantage d'intervention publique dans le domaine économique et social

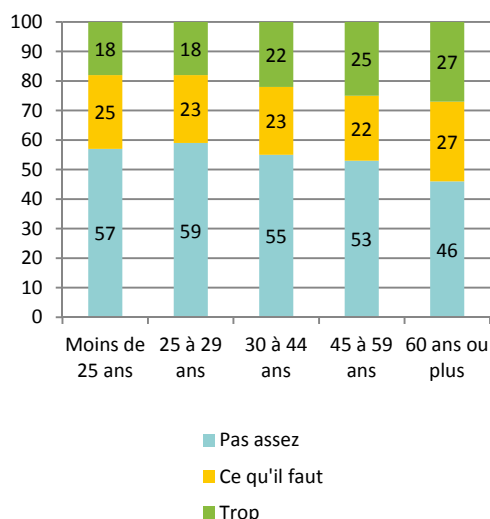
Bien qu'ils voient majoritairement la solidarité comme une affaire privée, les jeunes Français ont une demande en matière d'intervention publique dans le domaine économique et social comparable à celle des autres tranches d'âge. Les 18-29 ans sont ainsi près de 60 % à souhaiter davantage d'intervention de l'État en matière économique et sociale, à un niveau très légèrement supérieur, mais proche des 30-44 ans (graphique 3). Les plus âgés, les 45-59 ans, mais surtout les 60 ans ou plus, se distinguent en revanche du reste de la population par une préférence moins forte pour accroître l'intervention de l'État (respectivement 53 % et 46 %).

Ce sont les jeunes en emploi à temps partiel ou intermittent, les chômeurs les moins diplômés et les inactifs (hors études) qui sont les plus nombreux à juger que l'État n'intervient pas suffisamment dans la vie économique et sociale (respectivement 65 %, 62 % et 67 %, graphique 4), une fois le statut professionnel (étude, emploi ou chômage) et le niveau de diplôme distingués. L'intervention publique semble ainsi préconisée par ceux qui sont le plus susceptibles de ressentir les difficultés économiques (bas salaires, contrats précaires, chômage récurrent, inactivité).

Deux autres catégories se détachent du reste de la population, les moins de 30 ans en emploi diplômés du supérieur, pour lesquels on peut supposer une situation socioprofessionnelle plutôt stable, et les élèves ou étudiants, caractérisés comme cela a été décrit dans l'article précédent par un fort optimisme, et qui bénéficient fortement de l'investissement public par la formation qu'ils reçoivent. Ces deux groupes estiment moins fréquemment que les autres que l'État n'intervient pas assez (53 %).

⁴⁶ Le sexe, la situation professionnelle, familiale (cohabitation, couple, enfants), le type de commune de résidence, le plus haut diplôme obtenu, l'état de santé déclaré et le degré d'optimisme en l'avenir.

➤ **Graphique 3 • Part des Français qui estiment qu'il n'y a pas assez d'intervention de l'État en matière économique et sociale selon l'âge – en %**



Réponse à la question > « Pensez-vous qu'il y a trop d'interventions de l'État en matière économique et sociale, juste ce qu'il faut ou pas assez ? ».

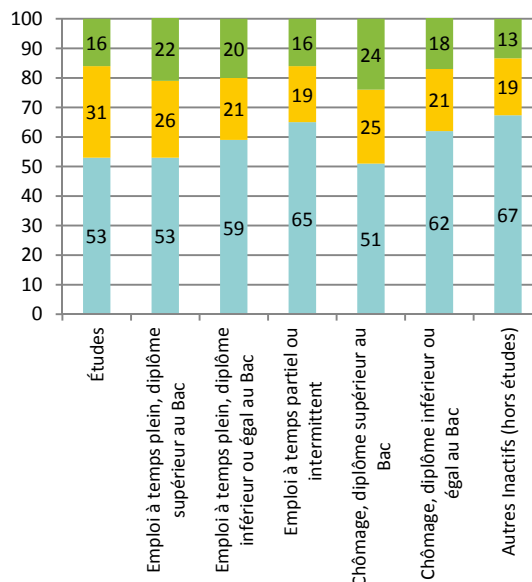
Note > Les personnes qui ne se sont pas prononcées sont exclues du champ du graphique. Pour cette question, elles représentent environ 2 % de l'ensemble de la population enquêtée.

Lecture > Les Français de moins de 25 ans sont 57 % à penser qu'il n'y pas assez d'interventions de l'État en matière économique et sociale.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus.

Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, données cumulées 2010-2014.

➤ **Graphique 4 • Part des jeunes Français qui estiment qu'il n'y a pas assez d'intervention de l'État en matière économique et sociale selon la situation professionnelle – en %**



Réponse à la question > « Pensez-vous qu'il y a trop d'interventions de l'État en matière économique et sociale, juste ce qu'il faut ou pas assez ? ».

Note > Les personnes qui ne se sont pas prononcées sont exclues du champ du graphique. Pour cette question, elles représentent environ 2 % de l'ensemble de la population enquêtée.

Lecture > Les jeunes Français toujours en études sont 53 % à penser qu'il n'y pas assez d'interventions de l'État en matière économique et sociale.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 à 29 ans.

Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, données cumulées 2010-2014.

De fait, les jeunes français ne manifestent pas plus de « défiance⁴⁷ » envers l'État et le système de protection sociale que leurs voisins européens. Ils expriment au contraire une adhésion assez forte aux institutions, à l'instar de leurs aînés. Les Français sont en effet en général plus confiants que leurs voisins européens dans leur système de Sécurité sociale (Gonthier, 2015). Selon l'enquête sur les valeurs des Européens de 2008 (European Values Study, EVS – cf. page 7 du présent Dossier), les jeunes Français sont ainsi avec les jeunes

⁴⁷ Cf. Algan, Cahuc, 2007.

Belges et Espagnols⁴⁸ ceux qui accordent le plus de confiance dans leur système de Sécurité sociale (ils sont 74 % dans ce cas, cf. l'encadré 1 ci-dessous). Un jeune Français sur deux (52 %) a en outre confiance en son administration⁴⁹ (c'est le cas de 62 % des 30-59 ans), et la confiance dans cette institution se situe parmi les plus fortes au sein de l'ensemble des moins de 30 ans des pays observés.

➤ **Encadré 1 • Les jeunes Français et Européens ont-ils moins confiance dans la Sécurité sociale et l'administration que leurs aînés ?**

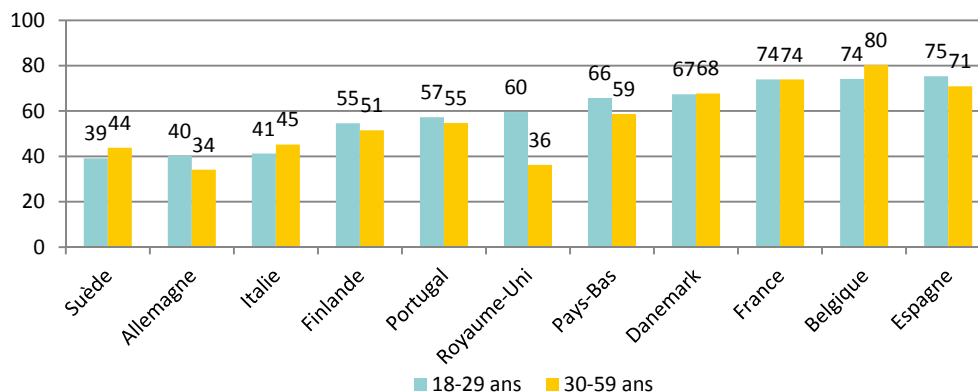
Dans l'enquête de 2008 sur les valeurs des Européens (European Values Study, EVS), on interroge les individus dans plusieurs pays sur leur degré de confiance dans diverses institutions, en particulier le système de Sécurité sociale et l'administration, qui sont représentés ici. Les résultats doivent se lire en fonction du système institutionnel des divers pays (cf. le deuxième article du dossier) : ont-ils ou non un système de Sécurité sociale ou une administration très développés ? Mais parfois il existe un décalage avec le système institutionnel du pays. Les Suédois par exemple sont une majorité à ne pas avoir confiance en la Sécurité sociale alors même que leur système de protection sociale est aussi développé que les systèmes français ou danois (en Suède les prestations de protection sociale en 2007 correspondaient à 29 % du PIB du pays, proportion similaire à la France et au Danemark, cf. l'ouvrage de la DREES : *Les comptes de la protection sociale en 2009*).

En ce qui concerne le système de Sécurité sociale les jeunes ne se distinguent pas tellement des 30-59 ans dans la plupart des pays observés. Il existe une exception au Royaume-Uni, où 60 % des jeunes déclarent avoir confiance dans la Sécurité sociale tandis que seulement 36 % des 30-59 ans sont du même avis. Cette différence traduit probablement le fait que le système de protection sociale au Royaume-Uni privilégie davantage les jeunes et les populations particulièrement fragiles comme les parents isolés, les travailleurs handicapés, ... Par exemple, en 2008 au Royaume-Uni existaient des dispositifs comme la *Teenage Pregnancy Strategy*, ou le *New Deal For Young People*, qui ciblent les moins de 25 ans.

⁴⁸ L'interrogation en Espagne s'est déroulée au second trimestre 2008 avant le déclenchement de la crise économique espagnole.

⁴⁹ Traduction de « civil service » dans le questionnaire en français.

➤ **Graphique 1 encadré • Quelle confiance dans la Sécurité sociale selon l'âge, dans une sélection de pays européens ? – en %**



Réponse à la question > « Pour chacune des institutions que je vais vous citer, voulez-vous me dire dans quelle mesure vous avez confiance ou pas : une grande confiance, une certaine confiance, peu de confiance ou pas confiance du tout ? » - « Le système de Sécurité sociale ».

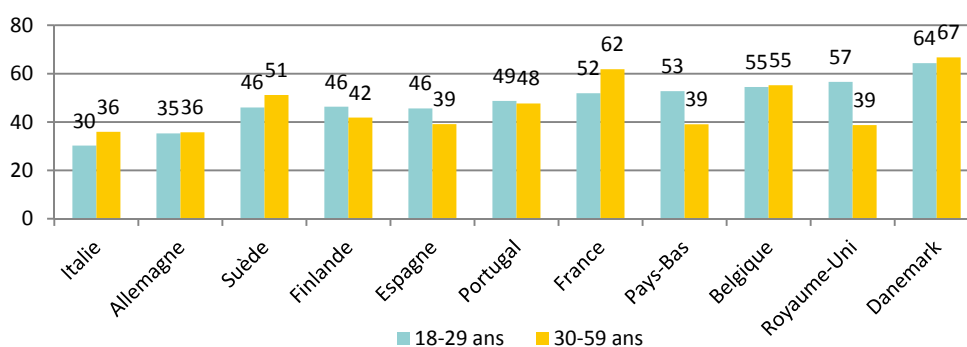
Note > Sur l'ensemble des pays enquêtés, environ 5 % des réponses sont manquantes sur cette question. Pour la France cette part n'excède pas 0,5 %. Dans le fichier de données Excel mis en ligne sur le site de la DREES en complément de ce dossier, l'ensemble des pays participant à l'EVS sont représentés.

Lecture > En 2008, 74 % des jeunes Français disent accorder une grande ou une certaine confiance à la Sécurité sociale. Les Français de 30 à 59 ans sont également 74 % à accorder leur confiance à la Sécurité sociale.

Champ > Personnes de 18-59 ans.

Source > GESIS - Leibniz Institute for the Social Sciences, European Values Study, 2008.

➤ **Graphique 2 encadré • Quelle confiance dans l'administration selon l'âge, dans une sélection de pays européens ? – en %**



Réponse à la question > « Pour chacune des institutions que je vais vous citer, voulez-vous me dire dans quelle mesure vous avez confiance ou pas : une grande confiance, une certaine confiance, peu de confiance ou pas confiance du tout ? » - « L'administration ».

Note > Sur l'ensemble des pays enquêtés, environ 5 % des réponses sont manquantes sur cette question. Pour la France cette part n'excède pas 0,5 %. Dans le fichier de données Excel mis en ligne sur le site de la DREES en complément de ce dossier, l'ensemble des pays participant à l'EVS sont représentés.

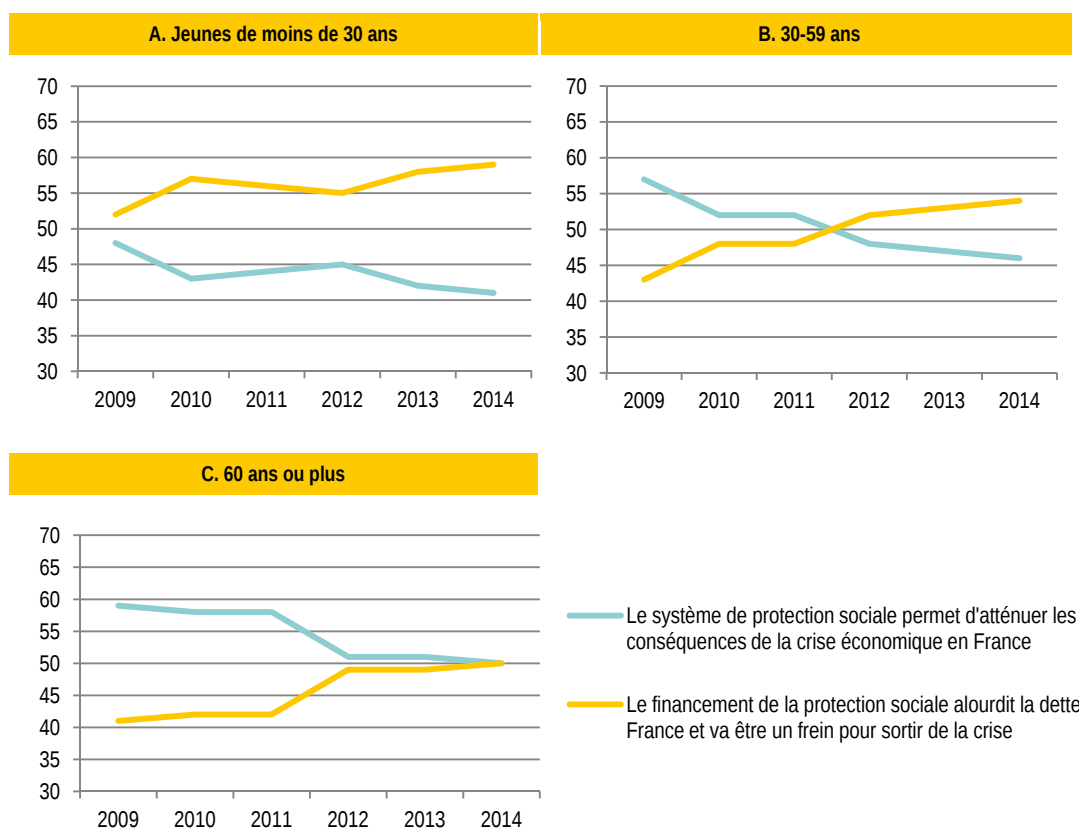
Lecture > En 2008, 52 % des jeunes Français ont une grande ou une certaine confiance en l'administration. Les Français de 30 à 59 ans sont 62 % à avoir confiance en l'administration.

Champ > Personnes de 18-59 ans.

Source > GESIS- Leibniz Institute for the Social Sciences, European Values Study, 2008.

Si les jeunes français manifestent un certain attachement à leurs institutions, cela n'exclut cependant pas des opinions plus nuancées sur les conséquences de la protection sociale, notamment en période de mauvaise conjoncture économique. Interrogés spécifiquement sur le système de protection sociale à l'épreuve de la crise économique, les jeunes sont une majorité à le penser comme un frein à la sortie de la crise plutôt que comme une protection (graphique 5).

➤ **Graphique 5 • La protection sociale, davantage perçue par les jeunes comme un frein pour sortir de la crise – en %**



Réponse à la question > « À propos de la crise économique actuelle, je vais vous citer deux affirmations, vous me direz avec laquelle vous êtes le plus d'accord. 1. Le système de protection sociale permet d'atténuer les conséquences de la crise économique en France, 2. Le financement de la protection sociale alourdit la dette de la France et va être un frein pour sortir de la crise ».

Note > Les personnes qui ne se sont pas prononcées sont exclues du champ du graphique. Pour cette question, elles représentent environ 1 % de l'ensemble de la population enquêtée. Cette question a été posée pour la première fois en 2009.

Lecture > En 2014, 59 % des jeunes de moins de 30 ans interrogés pensent que la protection sociale « alourdit la dette de la France et va être un frein pour sortir de la crise ».

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 ou plus.

Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, 2009-2014.

Ils sont ainsi entre 55 % et 60 % depuis 2010 à estimer que le financement de la protection sociale « alourdit la dette de la France et va être un frein pour sortir de la crise », contre moins de 45 % qui indiquent que le système permet d'en « atténuer les conséquences

économiques »⁵⁰. L'écart entre ces deux options s'est creusé (+7 points) entre 2009 et 2014. La prédominance d'une vision négative des effets du système est une constante chez les jeunes sur la période, au contraire de leurs aînés, dont l'opinion a basculé au cours du temps. Parmi les personnes âgées de 30 à 59 ans, le système de protection sociale est majoritairement vu positivement jusqu'en 2011, puis la part de ceux qui le perçoivent comme un frein à la sortie de la crise devient majoritaire à partir de 2012. Pour les plus âgés, la proportion estimant que la protection sociale alourdit la dette et va être un frein pour sortir de la crise reste nettement minoritaire jusqu'en 2011, mais augmente ensuite jusqu'à évaluer en 2014 la part de ceux qui estiment qu'elle en atténue les conséquences.

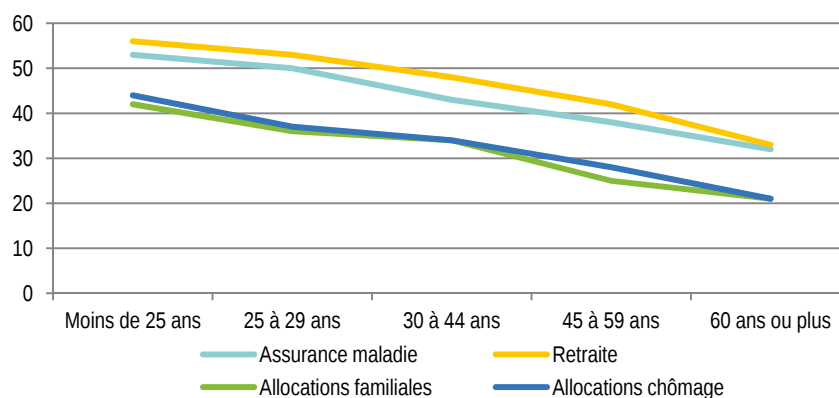
Dans l'expression de cette opinion structurée par l'âge se conjuguent la position spécifique des jeunes au sein d'un système de protection sociale et la progression dans l'opinion d'un discours politique sur la défaillance économique et la dette du système de protection sociale, qui s'inscrit dans un long processus de construction administratif (Lemoine, 2014) et médiatique (Duval, 2007).

Les jeunes prêts à cotiser davantage : adhésion ou éloignement du système de protection sociale ?

Les jeunes adultes sont les plus nombreux à se dire prêts à cotiser davantage pour maintenir le niveau des prestations, quel que soit le domaine : assurance maladie, retraites, allocations familiales ou allocations chômage (graphique 6). Au sein des moins de 30 ans, les jeunes en études expriment en outre une propension à cotiser supérieure aux autres, quel que soit le domaine social (maladie, retraite, chômage, famille) : ils sont entre 7 et 12 points de plus à se dire prêts à cotiser davantage pour maintenir le niveau des prestations (graphique 7).

⁵⁰ Le questionnement contraint les enquêtés à choisir une seule des deux positions, bien que ces opinions ne soient en théorie pas totalement incompatibles.

➤ **Graphique 6 • Les jeunes, prêts à cotiser davantage pour maintenir le niveau des prestations* – en %**



* Les pourcentages représentés correspondent à la modalité « oui, tout à fait ».

Réponse à la question > « À l'avenir, compte tenu de votre niveau de ressources, seriez-vous prêt à cotiser davantage pour maintenir le niveau de prestations en ce qui concerne...? ».

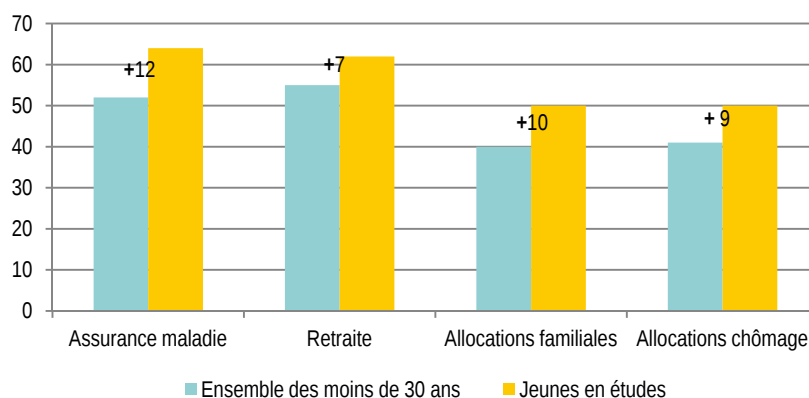
Note > Les personnes qui ne se sont pas prononcées sont exclues du champ du graphique. Pour cette question, elles représentent de 1 à 2 % de l'ensemble de la population enquêtée selon le type de risque.

Lecture > Entre 2010-2014, 56 % des jeunes Français de moins de 25 ans se déclarent prêt à cotiser davantage pour maintenir le niveau de prestations en ce qui concerne la retraite. Parmi les plus de 60 ans ils sont 32 % dans ce cas.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus.

Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, données cumulées 2010-2014.

➤ **Graphique 7 • Les jeunes en études se disent davantage prêts à cotiser quel que soit le risque* – en %**



* Les pourcentages représentés correspondent à la modalité « oui, tout à fait ».

Réponse à la question > « À l'avenir, compte tenu de votre niveau de ressources, seriez-vous prêt à cotiser davantage pour maintenir le niveau de prestations en ce qui concerne...? ».

Note > Les personnes qui ne se sont pas prononcées sont exclues du champ du graphique. Pour cette question, elles représentent de 1 à 2 % de l'ensemble de la population enquêtée selon le type de risque.

Lecture > Entre 2010-2014, 64 % des jeunes en études de moins de 30 ans se déclarent prêt à cotiser davantage pour maintenir le niveau de prestations en ce qui concerne la maladie. Parmi l'ensemble des moins de 30 ans ils sont 12 points de moins dans ce cas (52 %).

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 à 29 ans.

Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, données cumulées 2010-2014.

De même, les jeunes Français pensent davantage que les autres classes d'âge qu'il est souhaitable que les entreprises cotisent plus pour la protection sociale. Ils sont 46 % à le penser avant 30 ans, 38 % de 30 à 59 ans et 33 % pour les 60 ans ou plus. Après 30 ans, ils sont une majorité à prôner le *statu quo* en matière de cotisations sociales des entreprises, à des degrés différents selon l'âge : 53 % pour les 30-59 ans et 58 % au-delà de 60 ans.

Les réponses des jeunes pourraient être rapprochées du fait qu'une part significative d'entre eux ne participe pas encore ou peu⁵¹ au financement du modèle social (Julienne, Monrose, 2004), et du fait que la majorité d'entre eux seraient éloignés de certains « risques sociaux », notamment ceux liés à la santé⁵². Mais les jeunes sont à l'inverse directement confrontés au risque de chômage, et si au sujet de la retraite, leurs anticipations semblent moins précises et crédibles que celles des personnes proches de la retraite (Arrondel et *al.*, 2013), ils se sentent néanmoins préoccupés par cet enjeu au même titre que les autres classes d'âge (Aubert, 2013 ; COR, 2012). En outre, le fort gradient observé par âge (graphique 6), qui ne se limite pas à une opinion atypique des jeunes, dément à première vue l'interprétation selon laquelle des jeunes éloignés du marché du travail qui ne cotisent pas (ou cotisent indirectement, comme les étudiants), seraient plus prompts à vouloir cotiser davantage.

Entre *statu quo* et changement : cinq groupes d'opinion sur la protection sociale

À l'instar des analyses développées au moment de la création du Baromètre de la DREES (Forsé, Parodi, 2001, 2003 ; Julienne, Monrose, 2004), cet article propose de construire un indicateur synthétique des préférences en matière de protection sociale et d'État-providence. L'indicateur repose sur la construction de différentes classes – ou groupes – d'opinions en matière de protection sociale, qui mobilise un ensemble de questions du Baromètre et le cadre théorique des travaux sur les différents régimes d'État-providence. Nous analysons les déterminants de l'appartenance à ces classes de préférences, l'âge notamment, afin de caractériser le positionnement des jeunes adultes au sein des différents « modèles » de protection sociale ainsi identifiés.

Distinguer les différentes façons de faire la protection sociale

Les travaux d'Esping-Andersen (1990), ont identifié trois formes possibles des systèmes de protection sociale et plus largement d'État-providence : le modèle libéral, le modèle social-démocrate, et le modèle conservateur-corporatiste. Le fondement de la logique libérale est de privilégier le marché plutôt que l'État, dont l'intervention doit rester résiduelle et ciblée (destinée aux plus démunis) et favoriser un retour rapide vers le marché du travail. Le

⁵¹ La participation au régime de sécurité sociale des étudiants inscrit dans un établissement de l'enseignement supérieur est obligatoire. Cette participation est de 215 euros pour l'année universitaire 2015-2016. Les titulaires d'une bourse de l'enseignement supérieur ne paient pas cette cotisation.

⁵² Rappelons à ce titre que neuf jeunes sur dix de 16 à 24 ans se déclarent dans un très bon ou bon état de santé, et dans des proportions similaires pour les 25-29 ans (Moisy, 2013).

modèle social-démocrate met l'accent sur l'égalité, avec des mécanismes publics de redistribution importants et des droits sociaux identiques pour tous les citoyens. Le dernier modèle met l'accent sur les droits sociaux associés au statut et à la profession, pour le salarié et ses ayants droits. Si ce modèle garantit une sécurité et l'indépendance par rapport au marché, ces dernières ne concernent que les individus ayant contribué au système par des cotisations. Ce modèle privilégie aussi la famille comme intermédiaire et non l'individu. L'intervention publique à destination des jeunes passe ainsi par la famille.

Palier (2002) reprend cette grille d'analyse en détaillant les modalités de fonctionnement de chacun des modèles (tableau 1). Compte tenu de ces configurations, ainsi que des principes fondamentaux qui caractérisent les différents modèles, on peut identifier le positionnement des différents systèmes nationaux, dans une logique comparative. Le système français de protection sociale est ainsi associé au modèle conservateur-corporatiste.

➤ **Tableau 1 • Trois façons de faire la protection sociale**

	Modèle libéral	Modèle social-démocrate	Modèle conservateur-corporatiste
Les critères d'accès aux prestations	Le besoin, la pauvreté	La citoyenneté, la résidence	Le statut, l'emploi
Nature de la prestation	Sous conditions de ressource, différentielle	Forfaitaire, services sociaux	Contributive, proportionnelle
Mode de financement	Impôts	Impôts	Cotisations sociales
Structure de décision	État central	État décentralisé	Partenaires sociaux (les intéressés)

Source > Palier (2002), p. 27.

Cet exercice peut être réalisé sur les dispositifs de protection sociale à destination d'une population particulière. Chevalier (2012) a ainsi utilisé cette grille analytique afin de décrire les dispositifs à destination des jeunes adultes en France. Il en distingue deux types : d'une part les dispositifs de nature « libérale » tels que les allocations logement ou encore les prêts destinés à financer les études, dans la mesure où ils répondent à un besoin et sont moins directement liées à la famille des jeunes adultes⁵³ ; d'autre part les dispositifs « corporatistes » ou « assurantiels », la majorité, tels que les bourses⁵⁴, les allocations familiales, les aides fiscales, les allocations chômage et les prestations de Sécurité sociale. Il rejoint ainsi les conclusions des travaux de Van de Velde (2008) sur la nature hybride du modèle français d'accès à l'indépendance, entre aides publiques directes à destination des jeunes et aides aux familles.

⁵³ Pour rappel, quand les jeunes ne vivent plus chez leurs parents ce sont les revenus des jeunes qui sont pris en compte et non ceux de leurs parents (même si pour les étudiants, le barème des prestations logement diffère selon qu'ils sont boursiers ou non et dépend donc indirectement des ressources des parents).

⁵⁴ Pour les bourses d'études ce sont presque toujours les revenus des parents qui sont pris en compte.

Pourquoi et comment analyser globalement les préférences en matière de protection sociale ?

L'opinion et les préférences individuelles en matière de protection sociale peuvent difficilement être appréhendées à partir d'un seul indicateur. Comme l'illustre l'analyse développée en première partie de cette étude, des indicateurs simples, examinés séparément, pourraient conduire à des conclusions disparates sur l'opinion des jeunes adultes sur le système de protection sociale (confiance ou au contraire défiance en l'État, par exemple).

Par ailleurs, prendre en compte un ensemble complet d'indicateurs permet de s'affranchir des reproches spécifiques faits à l'encontre des études portant sur l'opinion des jeunes adultes en matière de protection sociale, notamment l'hypothèse selon laquelle l'opinion des jeunes sur ces questions peut être brouillée par leur éloignement du système (faible accès, prise en charge par leurs parents). Cette hypothèse semble en effet en partie fondée pour certaines questions spécifiques, notamment liées aux risques dont ils se sentent éloignés ou pour lesquels ils participent peu ou pas au financement. Ainsi, un jeune en études sur cinq se déclare « non concerné » par l'alternative d'une diminution des prestations contre moins d'impôts ou de cotisations, soit une proportion plus élevée que la moyenne tous âges confondus (annexe 1). Ce chiffre atteint même un sur quatre parmi ceux qui vivent chez leurs parents.

Utiliser un large spectre de questions – une trentaine, soit soixante-dix variables – permet de dépasser ce biais en étudiant simultanément l'ensemble des risques et des manières d'appréhender la protection sociale. Chaque question est mise en relation avec les autres afin de mettre en évidence un système global d'opinion. Ainsi, on obtient des résultats plus robustes et moins liés à l'effet du contenu et de la formulation d'une question donnée, dont la spécificité l'éloignerait des sujets de préoccupation des jeunes.

Forsé et Parodi (2000, 2002) ont déjà réalisé une typologie des préférences en matière de protection sociale à partir du Baromètre de la DREES, en introduisant à la fois des éléments sur la protection sociale en général et par « risque social », mais également des questions portant sur les sentiments des individus en ce qui concerne leur avenir, sur leurs préoccupations, leurs opinions morales, la perception des inégalités, de la pauvreté et de leurs causes. Ces variables sont pertinentes dans l'approche de ces deux chercheurs, qui croisent l'intérêt porté à la protection sociale et les valeurs des individus interrogés. Nous adoptons dans cette étude une approche plus ciblée, cherchant à comprendre dans quel répertoire de la protection sociale les individus se situent, s'inscrivant dans ce sens davantage dans la littérature qui étudie les régimes d'État-providence présentée précédemment.

Ainsi, nous cherchons à sélectionner les questions qui permettent de distinguer les préférences des individus selon les quatre critères d'analyse des modèles de protection sociale énoncés par Palier (tableau 1). Pour les **structures de décision** ce sont les questions sur la place laissée à l'État et au marché ainsi qu'aux autres acteurs de la protection sociale, tels que la famille ou les associations qui sont mobilisées (tableau 2). Cet ensemble de huit

questions, décomposées en vingt-deux modalités de réponses⁵⁵ (variables actives) vise notamment à identifier si les individus ont confiance dans la gestion publique des risques sociaux, ainsi que les préférences individuelles pour ce type de gestion. Les **critères d'accès aux prestations**, ainsi que la **nature des prestations** sont rassemblés dans un deuxième groupe, relatif aux **principes de fonctionnement** du système de protection sociale. Il s'agit notamment des questions sur le type de solidarité mise en œuvre : contreparties, solidarité entre malades et bien-portants, choix entre un fonctionnement universel, corporatiste ou ciblé sur les plus pauvres (dix questions, avec vingt-cinq modalités de réponses). Enfin, un dernier groupe réunit les questions sur les préférences concernant le niveau de dépense et le mode de financement du système de protection sociale, s'inscrivant ainsi dans le dernier axe de structuration des façons de faire la protection sociale : le **mode de financement**. Les questions utilisées portent sur le consentement à cotiser, l'arbitrage entre niveau des prestations et taux de cotisation pour différents risques sociaux, la contribution des entreprises au financement, les préférences sur le niveau de dépenses globales au regard des besoins en santé (huit questions, 22 modalités actives)⁵⁶. Le champ de l'étude porte finalement sur les vagues de 2010 à 2013 du Baromètre de la DREES afin de réunir ces nombreuses questions, certaines n'étant pas disponibles en 2014 (cf. notes des graphiques 1 et 2).

⁵⁵ Des regroupements de modalités sont opérés avant de réaliser notre analyse. Ils ont pour objectif de limiter les modalités avec des effectifs faibles. Dans le même registre, la modalité « ne sait pas » n'est jamais une variable active dans les analyses des données. Laisser ces variables actives conduirait à isoler des groupes d'indécis chroniques, ce qui nous ramènerait à une étude des déterminants de la non-réponse partielle qui n'est pas centrale ici (au sujet de l'analyse des réponses « ne sait pas » dans le Baromètre de la DREES, voir Coppoletta-Solotareff, Grobon, 2016). D'un autre côté se restreindre à n'étudier que les individus qui n'ont jamais répondu « ne sait pas » aboutirait à une importante sélection des individus, aussi il a semblé préférable de conserver ces modalités, mais en tant que variables passives.

⁵⁶ Les questions sont regroupées avec pour objectif de constituer trois groupes les plus homogènes possibles, tant du point de vue de la thématique que de celui de la taille des groupes. Certaines questions pouvant toutefois correspondre à plusieurs thématiques, ces regroupements restent marginalement arbitraires, malgré toute l'attention apportée à leur construction.

➤ **Tableau 2 • Questions utilisées dans l'AFM et groupes retenus**

1) Confiance en l'État, places respectives de l'État et du marché
1.1) Selon vous, en France, la solidarité, c'est l'affaire avant tout... ? <i>De l'État, des individus et les familles, des associations, de la sécurité sociale.</i>
1.2) Aujourd'hui, de manière générale, je fais plus confiance aux individus qu'à l'État : êtes-vous plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord ? <i>Plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord.</i>
1.3) Pensez-vous qu'il y a trop d'interventions de l'État en matière économique et sociale, juste ce qu'il faut ou pas assez ? <i>Trop, pas assez, ce qu'il faut.</i>
1.4) À l'avenir, que faudrait-il faire en priorité en matière de retraites ? <i>Il faut garder le système actuel fondé sur la répartition, en le réformant ou il faut ajouter au système actuel un complément d'assurance ou d'épargne individuelle.</i>
1.5) S'il n'y avait pas le monopole de la Sécurité sociale, ça marcherait mieux, êtes-vous d'accord ou pas avec cette opinion ? <i>Plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord.</i>
1.6) Les dépenses de santé sont trop élevées car le système n'est pas bien géré, êtes-vous d'accord ou pas avec cette opinion ? <i>Plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord.</i>
1.7) Pensez-vous que le système d'assurance maladie doit rester essentiellement public ? <i>Oui, tout à fait, Oui, tout à fait, Non (plutôt pas et pas du tout).</i>
1.8) Positionnez votre opinion sur une échelle de 1 à 10, La note 1 signifie que vous estimez que la concurrence est une bonne chose et la note 10 que vous estimez que la concurrence est dangereuse. <i>Note de 0 à 2, de 3 à 5, de 6 à 7, plus de 7.</i>
2) Principes de fonctionnement de la protection sociale : type de solidarité, contreparties, ...
2.1) Pour vous, les allocations chômage doivent-elles être un droit soumis à des contreparties, c'est à dire une démarche active de recherche d'emploi, de formation ? <i>Oui, non.</i>
2.2) À votre avis l'assurance maladie devrait-elle bénéficier... ? <i>Uniquement à ceux qui cotisent, uniquement à ceux qui ne peuvent pas ou n'ont pas les moyens de s'en sortir seuls, à tous sans distinction de catégories sociales et de statut professionnel.</i>
2.3) À votre avis les retraites devraient-elles bénéficier... ? <i>Uniquement à ceux qui cotisent, uniquement à ceux qui ne peuvent pas ou n'ont pas les moyens de s'en sortir seuls, à tous sans distinction de catégories sociales et de statut professionnel.</i>
2.4) À votre avis les allocations familiales devraient-elles bénéficier... ? <i>Uniquement à ceux qui cotisent, uniquement à ceux qui ne peuvent pas ou n'ont pas les moyens de s'en sortir seuls, à tous sans distinction de catégories sociales et de statut professionnel.</i>
2.5) À votre avis les allocations chômage devraient-elles bénéficier... ? <i>Uniquement à ceux qui cotisent, uniquement à ceux qui ne peuvent pas ou n'ont pas les moyens de s'en sortir seuls, à tous sans distinction de catégories sociales et de statut professionnel.</i>
2.6) Le RSA est également versé sans limite dans le temps à des travailleurs aux ressources modestes. Êtes-vous d'accord sur le principe que le RSA leur soit versé sans limite dans le temps ? <i>Oui, non.</i>
2.7) Pensez-vous que le fait d'avoir élevé des enfants doit conduire à des avantages au moment de la retraite ? <i>Oui, pour les deux parents, oui, pour les deux parents, non.</i>
2.8) En moyenne, à 60 ans, les cadres peuvent espérer vivre encore 24 années contre 20 pour les ouvriers. Pensez-vous que... <i>Les cadres et les ouvriers doivent cotiser le même nombre d'années pour partir à la retraite, les cadres doivent cotiser plus longtemps car ils ont une espérance de vie plus longue.</i>
2.9) Êtes-vous d'accord ou pas avec les opinions suivantes : en France tout le monde peut être soigné quel que soit son revenu ? <i>Plutôt d'accord ou pas d'accord.</i>

2.10) Aujourd'hui, on dit que le système d'assurance maladie de base est solidaire parce que les personnes malades ne cotisent pas plus que les personnes bien portantes. Avec laquelle de ces propositions êtes-vous le plus d'accord ?
Il faut que les personnes qui risquent de coûter plus cher à l'assurance maladie payent des cotisations plus élevées, il faut maintenir le système de solidarité actuel.

3) Niveau de dépense, consentement à cotiser et arbitrage niveau de couverture, cotisation

3.1) À l'avenir, compte tenu de votre niveau de ressources, seriez-vous prêt à cotiser davantage pour maintenir le niveau de prestations en ce qui concerne ? (Variable recodée à partir de quatre variables – une question par risque)
Non jamais, oui, parfois, oui, toujours.

3.2) Pour réduire le déficit de la branche maladie de la Sécurité sociale s'il devenait trop important il faut augmenter les cotisations
Plutôt favorable, opposé.

3.3) Pour réduire le déficit de la branche maladie de la Sécurité sociale s'il devenait trop important il faut limiter le remboursement de la Sécurité sociale pour certaines prestations
Plutôt favorable, opposé.

3.4) Pour réduire le déficit de la branche maladie de la Sécurité sociale s'il devenait trop important il faut réduire la prise en charge des longues maladies par la sécurité sociale
Plutôt favorable, opposé.

3.5) Actuellement, les entreprises cotisent pour la protection sociale. Avec laquelle des trois propositions suivantes, êtes-vous le plus d'accord ? À l'avenir...
Il est souhaitable que les entreprises cotisent davantage pour la protection sociale, il est souhaitable que les entreprises cotisent moins pour la protection sociale, les entreprises ne doivent ni plus, ni moins cotiser qu'actuellement.

3.6) La France consacre environ le quart du revenu national au financement de la protection sociale. Considérez-vous que c'est... ?
Excessif, normal, insuffisant.

3.7) Il n'y a pas de raison de limiter les dépenses car la santé n'a pas de prix, êtes-vous d'accord ou pas avec cette opinion ?
Plutôt favorable, opposé.

3.8) Dans un pays développé, il est normal que l'on dépense de plus en plus pour la santé, êtes-vous d'accord ou pas avec cette opinion ?
Plutôt favorable, opposé.

Afin de synthétiser les informations, nous mobilisons une analyse factorielle multiple (AFM), qui permet de traiter des variables structurées par groupe, ici les trois thèmes énoncés ci-avant, en équilibrant l'influence des différents groupes sur l'analyse (Escofier, Pagès, 1988), (annexe 2). L'AFM permet de dégager deux axes principaux d'analyse.

Confiance *versus* défiance en l'État, universalisme *versus* contributivité : peut-on y voir une préférence pour la redistribution ?

Le premier axe permet tout d'abord d'identifier si les personnes ont davantage confiance dans l'État ou dans le marché. Cette opposition entre la confiance et la défiance en l'État s'avère sur cet axe également corrélée avec une autre opposition, entre universalisme (le système doit bénéficier à tous) et corporatisme (il ne doit bénéficier qu'aux cotisants, c'est-à-dire ceux qui ont acquis des droits en travaillant, et à leurs familles).

Une piste d'explication de cette corrélation, qui n'a rien d'évident, pourrait être la préférence pour la redistribution, notamment analysée par des travaux économiques récents (Guillaud, 2008, 2013). Par exemple, les personnes défavorables à la redistribution se méfieraient de l'État et seraient favorables soit à un système plus contributif, soit à un système résiduel, laissant toute sa place au marché. Pour vérifier cette hypothèse, il

importe de mesurer la corrélation entre l'axe un et deux questions permettant d'appréhender l'opinion des français sur la capacité de l'État à résoudre les problèmes d'inégalité et de pauvreté. Ces questions permettent d'appréhender indirectement la préférence et la confiance en la redistribution⁵⁷. La projection dans l'espace factoriel de celles-ci comme variables supplémentaires permet d'observer que les réponses sont largement corrélées avec l'axe 1 de l'AFM (annexe 3). Cela confirme l'hypothèse d'un penchant pour la redistribution des personnes à la gauche du premier axe, alors qu'à droite les individus pensent assez largement que l'intervention publique n'est pas en mesure de réduire les inégalités, la pauvreté et l'exclusion.

Finalement, nous résumons cet axe en qualifiant à la fois la manière dont s'exerce la solidarité et la place accordée à l'État, allant de « davantage d'État dans le cadre d'un système redistributif, généreux et égalitaire » (à gauche de l'axe) à « moins d'État pour un système plus libéral ou plus contributif » (logique corporatiste ou de marché, à droite de l'axe).

***Statu quo* contre changement du modèle de protection sociale : une opposition structurante qui rassemble des modalités de changement très différentes**

Sur le deuxième axe, les partisans du *statu quo* (en bas, cf. graphique 8) s'opposent à ceux qui voient le changement comme nécessaire (en haut). Ces derniers regroupent des personnes aux opinions très différentes en matière de dépenses, les uns aspirant à davantage de dépenses, ciblées sur les plus pauvres, les autres à une réduction des dépenses au profit d'un modèle libéral. Cette partie de l'axe décrit aussi le consentement à payer pour le système de protection sociale, et indirectement l'importance accordée par chacun à la couverture collective des risques, au regard de la capacité à payer⁵⁸. Une partie des personnes favorables au changement prônent notamment une augmentation des cotisations (les leurs ou celles des entreprises) pour maintenir le niveau des prestations ou réduire le déficit. Les autres s'expriment en faveur d'une baisse de certaines prestations pour lutter contre les déficits.

Cet axe reflète surtout le caractère très structurant pour une frange importante de la population du maintien du système de protection sociale tel qu'il existe actuellement, ce que nous appelons le *statu quo*. Ces partisans du *statu quo* sont opposés à une hausse des cotisations individuelles ou des entreprises et ne considèrent pas la baisse des remboursements comme une solution adéquate pour réduire les déficits (cf. graphique 8 et annexe 2).

⁵⁷ Les deux questions qui permettent de mieux comprendre la préférence pour la redistribution et la confiance en cette dernière dans le Baromètre de la DREES sont les suivantes : « En ce qui concerne les inégalités sociales/la pauvreté et l'exclusion estimez-vous que les pouvoirs publics peuvent ? 1. les résoudre en profondeur, 2. en améliorer les aspects essentiels, 3. en améliorer quelques aspects, 4. ne peuvent pas vraiment faire grand-chose.

⁵⁸ Les questions contribuant à cet axe portent notamment sur la hausse des cotisations (cf. tableau en annexe 2), dont la contrepartie est selon les questions le maintien du niveau des prestations individuellement perçues ou la réduction du déficit : contreparties ayant comme conséquence, en cas d'acceptation, de préserver le système et la dépense globale tels qu'ils sont.

Cinq groupes d'opinions en matière de protection sociale

Les opinions des Français en matière de protection sociale se décomposent ainsi en cinq classes (graphique 8 et annexe 2). Comme nous l'avons indiqué, ces catégories rejoignent en partie l'opposition classique entre les trois types de répertoires de la protection sociale : le modèle d'inspiration sociale-démocrate, qui recherche davantage d'intervention publique par des prestations universelles (en bas à gauche et au centre sur le graphique – voir les aires sur le graphique 8), le modèle de type corporatiste ou assurantiel (en bas à droite) et enfin le modèle libéral (dans le quart supérieur droit).

Mais les attentes en matière de protection sociale que nous avons mises à jour ne se résument pas intégralement à la conformité aux trois modèles classiques et bien distincts d'État-providence. D'une part, l'étude des opinions invite également à prendre en compte le contexte national, à savoir ici le système français qui mêle des caractéristiques beveridgiennes et corporatistes, comme cadre institutionnel de départ, invitant les enquêtés à se prononcer sur le maintien ou le changement de son financement. Ainsi les classes en bas du graphique se caractérisent toutes par une forme de « conservatisme » en termes de niveau de financement (et pas seulement le groupe le plus corporatiste – voir sur le graphique l'aire conservatrice en termes de financement). D'autre part, plusieurs modèles-types sont parfois mêlés dans une classe d'opinion, ce qui peut faire émerger des modèles hybrides de protection sociale. C'est par exemple le cas pour la classe 3 en haut et au centre gauche alliant le souhait très net d'augmenter le niveau des cotisations pour maintenir le niveau des prestations, qui semble s'apparenter à une variante du modèle socio-démocrate, et l'idée d'un ciblage des aides sur les plus démunis, davantage liée au modèle libéral.

Les trois premiers groupes d'individus s'accordent sur la place importante accordée à l'État et un modèle plutôt généreux. Toutefois, le premier groupe se distingue par une confiance dans l'intervention des pouvoirs publics bien plus forte que la moyenne ; confiance forte dans les institutions publiques et demande d'intervention publique sont les deux piliers des opinions sur la protection sociale de ce groupe d'individus. Ils prônent également l'universalisme du modèle français, déclarant que la protection sociale doit bénéficier « à tous sans distinction de statut ». Ils sont toutefois favorables au maintien à l'identique du mode et du niveau de financement de la protection sociale et ne souhaitent pas d'augmentation des cotisations. Cette classe d'opinions en faveur d'un **système universaliste, de la confiance en l'État et du maintien du niveau des dépenses**⁵⁹ (classe 1) représente environ 28 % des Français. Le deuxième de ces groupes d'opinions (23 % de la population) est tout aussi conservateur en matière de financement de la protection sociale que le premier. Sans remettre en cause le rôle de l'État dans la protection sociale par rapport à l'ensemble de la population (en moyenne), ce groupe rassemble des individus qui se caractérisent particulièrement par le sentiment que la solidarité passe également par la famille et les individus. À l'instar de la première classe, ils se distinguent par leur universalisme en affirmant que la protection sociale devrait être destinée « à tous sans

⁵⁹ La qualification des classes correspond à une interprétation, réalisée par les auteurs, à partir de l'observation des corrélations entre les diverses variables sur les cinq premiers axes de l'AFM.

distinction de catégories sociales et de statut professionnel ». Ce deuxième groupe rassemble les tenants d'une **vision universaliste de la protection sociale, sans souhait d'évolution** de système français (**classe 2**). Le troisième groupe (20 %) rassemble des individus manifestant une certaine adhésion à un système de protection sociale pris en charge par l'État : ils sont prêts à augmenter leur participation au financement en contrepartie du maintien des prestations au niveau actuel et considèrent que les entreprises devraient également cotiser davantage. Ils estiment qu'en matière de solidarité ou de politique économique et sociale, le niveau actuel d'intervention de l'État correspond à « ce qu'il faut ». Ces individus sont toutefois favorables à une part de concurrence et au contraire des deux premiers groupes, ils déclarent que la protection sociale devrait davantage être ciblée vers les plus démunis. Les individus qui se retrouvent dans cette classe semblent prêts à **continuer à investir dans la protection sociale, avec le souhait d'une solidarité ciblée renforcée (classe 3)**⁶⁰.

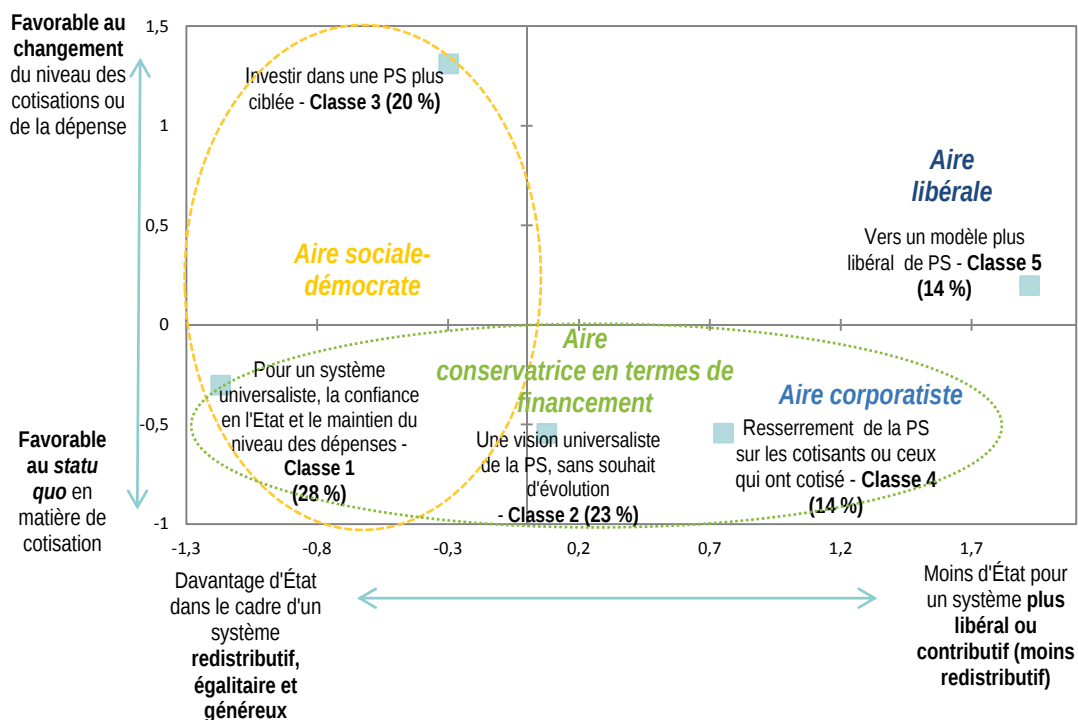
Le groupe suivant est identifié comme « corporatiste ou contributif » : les personnes le composant se prononcent pour le maintien du système tel qu'il existe actuellement, niveau de financement compris (pas de cotisations supplémentaires ni pour eux, ni pour les entreprises). Si ces personnes sont « corporatistes » c'est qu'au contraire des classes d'opinions précédentes, elles expriment le souhait que les bénéficiaires de la protection sociale soient les actuels ou les anciens cotisants, et cela dans des proportions très supérieures à la moyenne, quel que soit le risque social. Nous nommons cette quatrième classe, qui représente 14 % de la population française : **le resserrement de la protection sociale sur les cotisants (classe 4)**.

La cinquième classe d'opinions en matière de protection sociale rassemble les individus qui sont favorables à une réforme du financement de la protection sociale, en faveur d'un désengagement des entreprises et/ou d'eux-mêmes. Ils souhaitent une moindre intervention de l'État et déclarent que le « monopole » de la sécurité sociale est une mauvaise chose. Les opinions exprimées impliquent une modification du mode de fonctionnement de la protection sociale : il faut maintenir un système d'assurance maladie solidaire pour les personnes atteintes de maladie grave [mais pas pour les autres], faire payer davantage ceux qui coûtent le plus cher. Ils sont par exemple aussi en faveur d'une limitation de la durée de perception du RSA. Ce groupe d'individus souhaite que se développe en France un **modèle d'inspiration libérale (vers un modèle libéral de protection sociale – classe 5)**. Ils représentent 14 % de la population.

À l'aide de cette grille d'analyse, on estime dans la partie suivante la probabilité pour chaque individu, en fonction de ses caractéristiques observables et notamment de l'âge, d'appartenir à l'une des classes plutôt que les autres à partir d'une régression logistique (annexe 4).

⁶⁰ Notons toutefois que les conséquences des différents choix proposés dans les questions du Baromètre sur la nature des bénéficiaires d'une couverture sociale (si la couverture publique est réservée aux plus démunis, diminution des prestations et nécessité de recourir à des assurances privées, par exemple) restent implicites et laissées à l'appréciation des enquêtés.

➤ **Graphique 8 • Cinq groupes d'opinions en matière de protection sociale.**
Représentation du plan factoriel de l'AFM



PS : Protection sociale.

Lecture > Ce graphique représente les groupes d'individus ayant une opinion similaire ou proche et leur positionnement sur le plan factoriel constitué des premiers axes factoriels.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus.

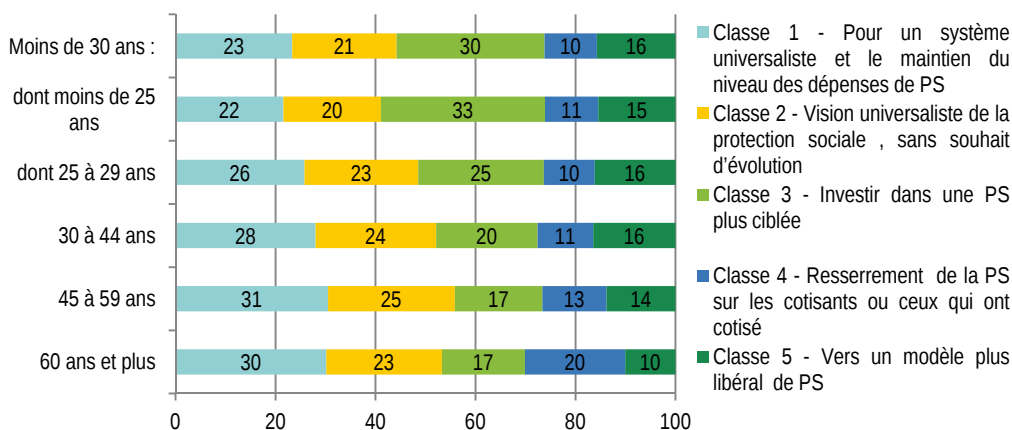
Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, données cumulées 2010-2013.

Les jeunes adultes pour un système davantage ciblé sur les personnes vulnérables

Un tiers des jeunes de moins de 25 ans et un quart de ceux de 25-29 ans souhaitent un système de protection sociale davantage ciblé sur les personnes vulnérables (classe 3), soit entre 5 et 16 points de plus que les autres classes d'âge (graphique 9). Parmi les jeunes (moins de 30 ans), ce sont ceux en études qui sont les plus nombreux à souhaiter un système davantage ciblé (ils sont 39 % – graphique annexe 5).

Les jeunes de moins de 30 ans et particulièrement ceux de 18-24 ans sont en revanche moins favorables à un système universaliste, faisant confiance en l'État et dans lequel on maintiendrait les dépenses de protection sociale inchangées (classe 1). 23 % appartiennent à cette classe d'opinion contre 28 % des 30-44 ans, 31 % des 45-59 ans et 30 % des 60 ans ou plus.

➤ **Graphique 9 • Quelle répartition des groupes d'opinions selon l'âge des Français interrogés ? – en %**



PS : Protection sociale.

Lecture > Parmi les Français de moins de 30 ans, 30 % se situent dans la classe 3, correspondant aux personnes qui souhaitent une mutation du système de protection sociale en vue de davantage de ciblage sur les personnes vulnérables.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus.

Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, données cumulées 2010-2013.

Ces deux constats se vérifient toutes choses égales par ailleurs⁶¹. Les jeunes de moins de 30 ans se distinguent sur deux points des 30-44 ans, définis comme la population de référence. D'une part, ils ont moins de chance d'appartenir au groupe d'opinions en faveur d'un système universaliste avec intervention de l'État et du maintien des dépenses (classe 1), situé au sein de l'aire conservatrice en termes de financement. D'autre part, ils ont plus de chance d'appartenir à celui qui se prononce pour une solidarité plus ciblée et un investissement plus important des entreprises et des individus dans la protection sociale (classe 3). À autres caractéristiques égales, la probabilité pour les moins de 30 ans de se classer dans le premier est de 6 points inférieure à celle des 30-44 ans ; elle est de 8 points supérieure pour le deuxième (tableau 3).

Parmi les jeunes de moins de 30 ans, les hommes ont à autres caractéristiques identiques⁶² une probabilité supérieure de s'exprimer en faveur d'une solidarité ciblée accentuée (-7 points de pourcentage pour les jeunes femmes – tableau 4). Les jeunes au chômage (+6 points), mais surtout les élèves ou étudiants (+14 points), ont également une probabilité plus élevée d'appartenir à cette classe d'opinion que les jeunes en emploi, qui cotisent déjà. Enfin, ce sont moins souvent des jeunes qui vivent chez leurs parents ou qui vivent seuls que des jeunes en couple sans enfant (référence du modèle).

⁶¹ Les caractéristiques observées dans le cadre de ce modèle sont les suivantes : tranche d'âge, sexe, revenu du foyer par mois, plus haut diplôme obtenu, lieu de résidence, situation professionnelle (emploi vs non-emploi), état de santé déclaré.

⁶² Situation professionnelle, diplôme le plus élevé, commune de résidence, situation familiale et résidentielle (vit chez les parents, vit seul, vit en couple), état de santé. Le revenu du foyer, très corrélé avec les situations professionnelle et résidentielle, n'a pas été retenu dans l'analyse.

En ce qui concerne le groupe d'opinions en faveur d'un système universaliste, d'un maintien des dépenses et d'une intervention publique renforcée, seuls les jeunes en études se distinguent parmi les moins de 30 ans, avec une probabilité d'appartenir à cette classe de 5 points inférieure à celle des jeunes en emploi. Les jeunes femmes ont en outre, comme dans l'ensemble de la population, plus de chances que les jeunes hommes d'exprimer ce type d'opinion (tableau 4).

Les moins de 45 ans sont globalement moins conservateurs en matière de financement de la protection sociale que leurs aînés

Les plus de 45 ans ont quant à eux une probabilité supérieure aux 30-44 ans, et aux jeunes⁶³, d'appartenir aux deux autres classes d'opinions rattachées à un modèle conservateur en matière de financement (classe 2, vision d'une protection sociale devant bénéficier à tous, sans souhaiter le changement du système actuel, et classe 4, resserrement de la protection sociale sur les seuls cotisants). Avoir plus de 60 ans augmente de 11 points les chances de s'exprimer en faveur d'un système à destination des cotisants anciens et actuels (et d'un maintien du fonctionnement existant). Les retraités sont d'ailleurs surreprésentés dans cette dernière classe (ils en représentent 42 %, contre 30 % de la population totale, annexe 5)⁶⁴.

Parmi les moins de 30 ans, ce sont plutôt les jeunes en emploi qui se retrouvent dans ces groupes d'opinions. Les jeunes en études et les autres inactifs ont moins de chances d'avoir cette vision conservatrice en matière de financement du système, les chômeurs ne se distinguant pas des jeunes en emploi. Les jeunes en études et cette fois les chômeurs ont aussi moins de chances de s'exprimer en faveur d'un système principalement à destination des cotisants. Avoir un diplôme inférieur à un Bac + 2 diminue aussi la probabilité de penser la protection sociale comme un système universaliste qui ne doit pas changer; cela augmente celle de s'exprimer en faveur d'un système à destination des cotisants.

Enfin, les plus de 45 ans ont une probabilité moindre que leurs cadets d'être favorables aux opinions en faveur d'un système plus libéral, les jeunes adultes ne se distinguant pas sur ce point de la population de référence, les 30-44 ans. À autres caractéristiques données, parmi les jeunes, ce sont plus souvent des titulaires d'un Bac + 2 et les jeunes habitant en zone rurale qui expriment ce type d'opinions.

⁶³ Si on prend les jeunes comme population de référence dans les régressions, les plus de 45 ans sont toujours significativement plus présents dans ces classes d'opinion.

⁶⁴ Dans la régression, le « non emploi » a un effet significativement négatif sur la probabilité d'appartenir à cette classe. Or dans cette classe 4, les situations de « non emploi » autres que la retraite sont bien moins représentées. La corrélation entre le fait d'avoir plus de 60 ans et la situation de « non emploi » est donc plus forte, ce qui pourrait expliquer ce résultat *a priori* étonnant. Si on retire l'âge du modèle, le fait d'être en « non emploi » est significativement positif sur la probabilité d'appartenir à la classe 4 (+ 15 points).

Finalement, les jeunes sont toujours relativement plutôt favorables à un changement du système de protection sociale, bien que ces changements puissent prendre différentes formes : si la majorité souhaite un modèle d'inspiration sociale-démocrate, ciblé sur les plus démunis, d'autres s'expriment en faveur d'un modèle d'inspiration libérale.

➤ **Tableau 3 • Effets de variables sociodémographiques sur la probabilité relative dans l'ensemble de la population d'appartenir à une classe de préférence en matière de protection sociale**

<i>Moyenne des effets marginaux en points de % d'écart par rapport à la situation de référence</i>	Classe 1 - Pour un système universaliste, la confiance en l'État et le maintien du niveau des dépenses de PS	Classe 2 - Une vision universaliste de la protection sociale, sans souhait d'évolution	Classe 3 - Investir dans une PS plus ciblée	Classe 4 - Resserrement de la PS sur les cotisants ou ceux qui ont cotisé	Classe 5 - Vers un modèle plus libéral de PS
Tranche d'âge (réf : 30-44 ans) :					
Moins de 30 ans	-5,54***	-1,59	7,72***	-0,56	-0,09
45-59 ans	0,19	2,91***	-2,6***	1,63**	-2,28***
60 ans ou plus	-2,97**	3,27***	-5,54***	10,74***	-4,69***
Sexe (réf : hommes)					
Femmes	4,44***	5***	-5,36***	-2,14***	-2***
Revenu du foyer par mois (réf : Plus de 3 800 euros)					
Moins de 1000 euros	14,64***	-7,13***	-1,6	-0,5	-5,67***
De 1000 à 1400 euros	13,66***	-4,79***	-3,2**	0,79	-6,24***
De 1400 à 1900 euros	8,42***	-3,96***	-1,49	1,42	-3,79***
De 1900 à 2400 euros	8,7***	-3,06**	-1,44	0,3	-3,83***
De 2400 à 3800 euros	3,72***	-0,55	-1,6	1,15	-2,29**
Nsp	6,39***	-4,15**	-5,94***	7,36***	-3,21**
Commune de résidence (réf : 100 000 habitants et plus) :					
Commune rurale	0,49	2,67***	-4,1***	0,8	0,11
Moins de 20 000 habitants	1,04	1,06	-1,69*	0,27	-0,63
20 000 à 99 999 habitants	1,9	2,65**	-4,21***	1,01	-1,33
Région parisienne	-0,77	-5,45***	4,98***	3,03***	-1,76**
Situation professionnelle (réf : emploi) :					
Non emploi (chômage, études, retraite et autre inactivité)	1,15	-0,68	3,84***	-3,39***	-1,33*

Plus haut diplôme (réf : Supérieur à Bac +2)					
Sans diplôme	4,05***	-8,63***	-3,4***	5,41***	2,41***
Diplôme de l'enseignement secondaire	2,44**	-4,17***	-5,52***	4,14***	3,41***
Bac +2	-0,04	-1,47	-3,67***	2,71***	2,48***
État de santé (réf : Très bon)					
Bon	1,4	1,21	-0,64	-1,51**	-0,27
Moyen	6,56***	-2,71***	-1,23	-0,78	-2,02**
Mauvais et très mauvais	14,35***	-5,43***	-3,62**	-1,91	-4,61***

*** Significativité au seuil de 1 % - ** Significativité au seuil de 5 % - * Significativité au seuil de 10 %.

Note > Les écarts-types que nous avons utilisés pour réaliser les tests de significativité sont robustes c'est-à-dire calculés selon la méthode dite Huber/White ou estimateur de la variance « sandwich ». Les effets-marginaux calculés ici sont des effets-marginaux moyens (ou moyenne des effets marginaux, « average marginal effects »).

Lecture > À caractéristiques observées dans le modèle identiques (âge, sexe, revenu du foyer, commune de résidence, situation professionnelle, plus haut diplôme, état de santé) les jeunes de moins de 30 ans ont une probabilité d'appartenir à la classe 3 – Investir dans une PS plus ciblée – de 7,7 points supérieures à celle des individus de 30-44 ans.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus.

Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, données cumulées 2010-2013.

➤ **Tableau 4 • Effets de la situation familiale, professionnelle et d'autres variables sociodémographiques sur la probabilité relative des jeunes d'appartenir à une classe d'opinions en matière de protection sociale**

<i>Moyenne des effets marginaux en points de % d'écart par rapport à la situation de référence</i>	Classe 1 - Pour un système universaliste, la confiance en l'État et le maintien du niveau des dépenses de PS	Classe 2 - Une vision universaliste de la protection sociale, sans souhait d'évolution	Classe 3 - Investir dans une PS plus ciblée	Classe 4 - Resserrement de la PS sur les cotisants ou ceux qui ont cotisé	Classe 5 - Vers un modèle plus libéral de PS
Sexe (réf : Hommes)					
Femmes	4,71***	7,74***	-7,27***	-2,65**	-2,5*
Situation professionnelle (réf : emploi)					
Chômage	-3	3,53	6,42***	-5,58***	-1,24
Études	-5,24**	-4,74**	14,43***	-3,29**	-1,34
Autre inactivité	5	-6,08**	0,95	-3,7	3,04
Plus haut diplôme (réf : supérieur à BAC +2) :					
Sans diplôme	3,38	-11,7***	3,39	1,1	3,45
CAP BEP BAC	2,23	-9,85***	0,73	4,05***	2,53
BAC +2	-2,15	-7,12**	-1,25	3,92**	6,02**
Commune de résidence (réf : villes de plus de 100 000 hab.)					
Commune rurale	0,24	2,31	-4,59*	-2,2	4,25**
Moins de 20 000 hab.	-0,07	2,76	-2,05	0,4	-0,89
20 000 à 99 999 hab.	2,8	3,98	-4,9*	-1,38	-0,37
Région parisienne	1,13	-6,69***	6,28**	1,21	-1,66
Situation familiale (réf : couple sans enfant)					
Chez ses parents	-0,66	2,96	-5,99**	2,19	1,47
Seul et famille monoparentale	2,08	2,51	-4,58*	-0,46	0,02
Famille monoparentale	6,27	-0,77	-2,48	-4,5*	0,14
Couple avec un enfant	1,41	-0,82	-5,49*	3,32	1,06
Couple avec deux enfants	0,67	-2,68	-2,05	-0,12	4,06

État de santé (réf : très bon)					
Bon	0,34	2,09	-1,44	-1,01	0,06
Moyen	-0,32	-0,88	2,24	-1,82	0,66
Mauvais	8,21	3,84	-3,08	-1,28	-7,71**

*** Significativité au seuil de 1 % - ** Significativité au seuil de 5 % - * Significativité au seuil de 10 %.

Note > Les écarts-types que nous avons utilisés pour réaliser les tests de significativité sont robustes c'est-à-dire calculés selon la méthode dite Huber/White ou estimateur de la variance « sandwich ». Les effets-marginaux calculés ici sont des effets-marginaux moyens (ou moyenne des effets marginaux, « average marginal effects »).

Lecture > À caractéristiques observées identiques dans un modèle sur les jeunes de moins de 30 ans (sexe, situation familiale, situation professionnelle [quatre catégories], commune de résidence, plus haut diplôme, état de santé) les jeunes en études ont une probabilité d'appartenir à la classe 3 – Investir dans une PS plus ciblée – de 14,4 points supérieure à celle jeunes de moins de 30 ans en emploi.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 à 29 ans.

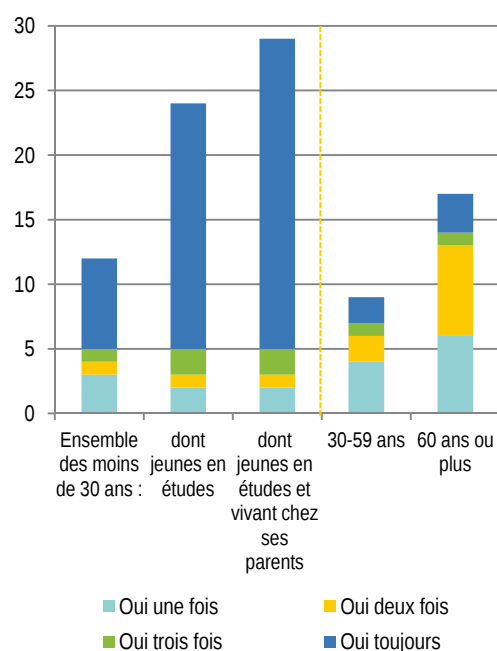
Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, données cumulées 2010-2013.

Annexe 1 • Les jeunes en études (élèves ou étudiants) se sentent moins souvent concernés par les questions sur la baisse du niveau des prestations en contrepartie d'une diminution des paiements

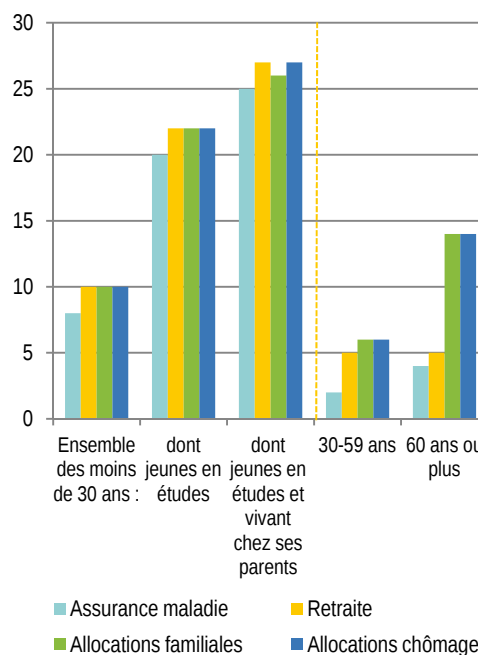
Dans le Baromètre de la DREES une seule question propose aux enquêtés la modalité « non concerné » en plus de la possibilité de ne pas répondre. La question est la suivante : « Personnellement, compte-tenu de votre niveau de ressources, êtes-vous prêt(e) à accepter une diminution des prestations pour payer moins d'impôts ou moins de cotisations ? ». Elle est posée pour chaque grand « risque social » (maladie, vieillesse, chômage, famille).

Si l'on ne tient compte que de l'âge, et en faisant abstraction du type de risque social considéré, ce sont les plus âgés qui se déclarent le plus souvent non concernés : 17 % des 60 ans ou plus le disent au moins une fois contre 12 % des moins de 30 ans. Mais les plus âgés ne se déclarent non concernés que quand il s'agit d'allocations chômage et d'allocations familiales, deux types de prestations dont ils ne disposent plus en très large majorité. En revanche parmi les jeunes on observe peu de distinction en fonction des risques et du type de prestations. Ce sont par ailleurs les jeunes en études, élèves ou étudiants (près de 25 %) et plus encore ceux qui vivent chez leurs parents (près de 30 %) qui se déclarent le plus souvent non concernés.

➤ Graphique A1.1 : Somme des réponses « non concerné » selon l'âge et pour les élèves ou étudiants – en %



➤ Graphique A1.2 : Part des réponses « non concerné » selon le type de risque, l'âge et pour les élèves ou étudiants – en %



Réponse à la question > « Personnellement, compte-tenu de votre niveau de ressources, êtes-vous prêt(e) à accepter une diminution des prestations pour payer moins d'impôts ou moins de cotisations ? ».

Note > Dans ce graphique on somme les risques que nous étudions plus haut (maladie, retraite, famille et chômage). Les personnes qui ne se sont pas prononcées sont exclues du champ du graphique. Pour cette question, elles représentent de 1 % de l'ensemble de la population enquêtée selon le type de risque.

Lecture > 12 % des moins de 30 ans déclarent pour au moins un des quatre risques étudiés ne pas être concernés par la question. Ils sont par ailleurs 7 % à le penser systématiquement pour les quatre risques. Quand on s'intéresse aux élèves ou étudiants, vivant chez leurs parents de moins de 30 ans ils sont 29 % à ne pas se sentir concernés par cette question.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus.

Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, données cumulées 2010-2014.

Réponse à la question > « Personnellement, compte-tenu de votre niveau de ressources, êtes-vous prêt(e) à accepter une diminution des prestations pour payer moins d'impôts ou moins de cotisations ? ».

Note > Les personnes qui ne se sont pas prononcées sont exclues du champ du graphique. Pour cette question, elles représentent de 1 % de l'ensemble de la population enquêtée selon le type de risque.

Lecture > Concernant le risque maladie les jeunes de moins de 30 ans sont 8 % à ne pas se sentir concernés par la question sur l'arbitrage entre la baisse des prestations et la diminution des impôts. Pour les trois autres risques ils sont 10 %.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus.

Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, données cumulées 2010-2014.

Annexe 2 • Réaliser une classification mixte avec l'utilisation d'une AFM et d'une CAH

Pour mieux appréhender la combinaison des différentes opinions pour chaque individu, nous avons réalisé dans un premier temps une analyse factorielle multiple (AFM) (Escofier, Pagès, 1988), combinaison de trois analyses des correspondances multiples (ACM) sur les opinions observées ; puis dans un second temps une classification ascendante hiérarchique (CAH).

Une analyse factorielle multiple

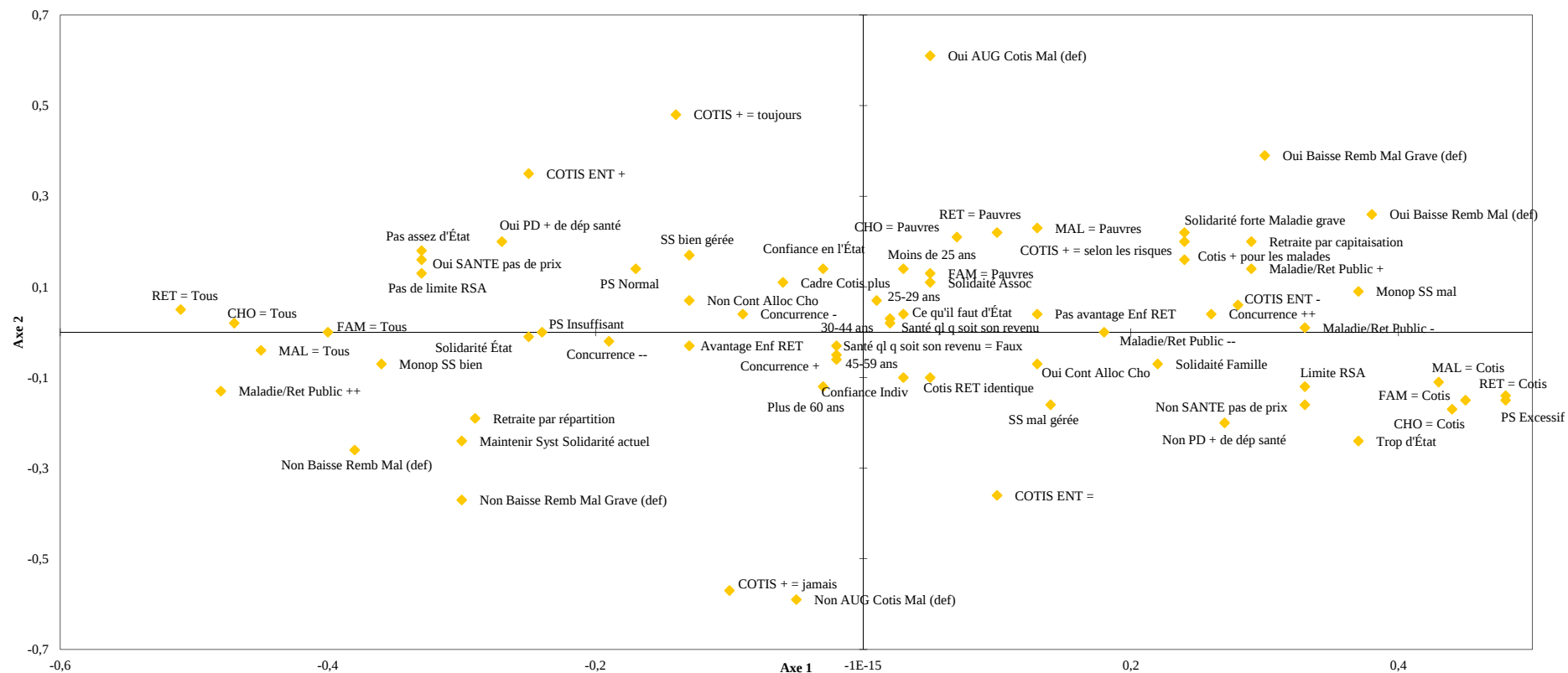
L'AFM permet d'étudier les liaisons entre un grand nombre de variables qualitatives ou quantitatives qui sont classées par groupes de variables : les trois groupes de variables identifiés dans le tableau 2. Cette méthode permet ainsi de prendre en compte de manière identique l'influence de ces trois ensembles et les thématiques qu'elles recoupent, sans que l'une d'entre-elle l'emporte sur les deux autres, à la différence d'une ACM qui accorde davantage de poids aux variables les plus clivantes. L'AFM mise en œuvre respecte ainsi la définition d'une forme d'État-providence qui s'appuie sur plusieurs critères d'égale importance : critères d'accès aux prestations, nature des prestations, mode de financement et structure de décision.

Pour chacun des groupes un nuage de points d'individus est observé, on parle alors de nuage d'individus partiels. Pour réaliser ces différents nuages de points partiels l'AFM se comporte comme une ACM car nous n'avons que des variables qualitatives. L'AFM projette dans un second temps un nuage moyen, compromis des trois nuages d'individus partiels identifiés précédemment. L'influence des variables des ACM réalisées au sein de chaque groupe est équilibrée en utilisant une pondération permettant de normaliser les nuages de points partiels. Dans le nuage de points d'individus compromis, les trois nuages de points ont ainsi un poids identique finalement. Le nuage de points moyen compromis a pour propriété de minimiser l'inertie intra-individus partiels autour du point compromis et de maximiser l'inertie inter-individus compromis afin de maximiser les oppositions entre les individus. Les traitements sont réalisés pour l'AFM à l'aide de la macro SAS %AFMULT (Geleyn, Sautory, 2002).

La classification ascendante hiérarchique

Une classification ascendante hiérarchique des individus a été réalisée à partir des coordonnées de ces derniers sur les cinq premiers axes de l'AFM. Cette classification consiste à regrouper dans une même classe les individus aux opinions proches, partageant une même vision du système de protection sociale. Dans cette CAH, on utilise la distance euclidienne classique pour apprécier la proximité entre les individus observés et le critère d'agrégation habituel pour construire l'arbre hiérarchique, soit la perte d'inertie minimale (critère de Ward). Pour déterminer le nombre d'axes à conserver, on utilise la règle du « coude » sur le graphique de la contribution à l'inertie totale des différents axes.

➤ Graphique A2 • Représentation des variables de l'AFM sur le plan constitué par les deux premiers axes factoriels



Lecture > Ce graphique représente la corrélation des variables actives avec les axes sur le plan factoriel constitué des premiers axes factoriels. Plus les variables sont proches et plus elles sont corrélées. Quand elles sont proches de l'axe et aux extrémités de celui-ci alors cela signifie qu'elles sont particulièrement liées à l'axe (les coordonnées peuvent varier entre -1 et 1).

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus.

Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, données cumulées 2010-2013.

➤ Tableau A2 • Contribution des modalités aux deux premiers axes de l'AFM

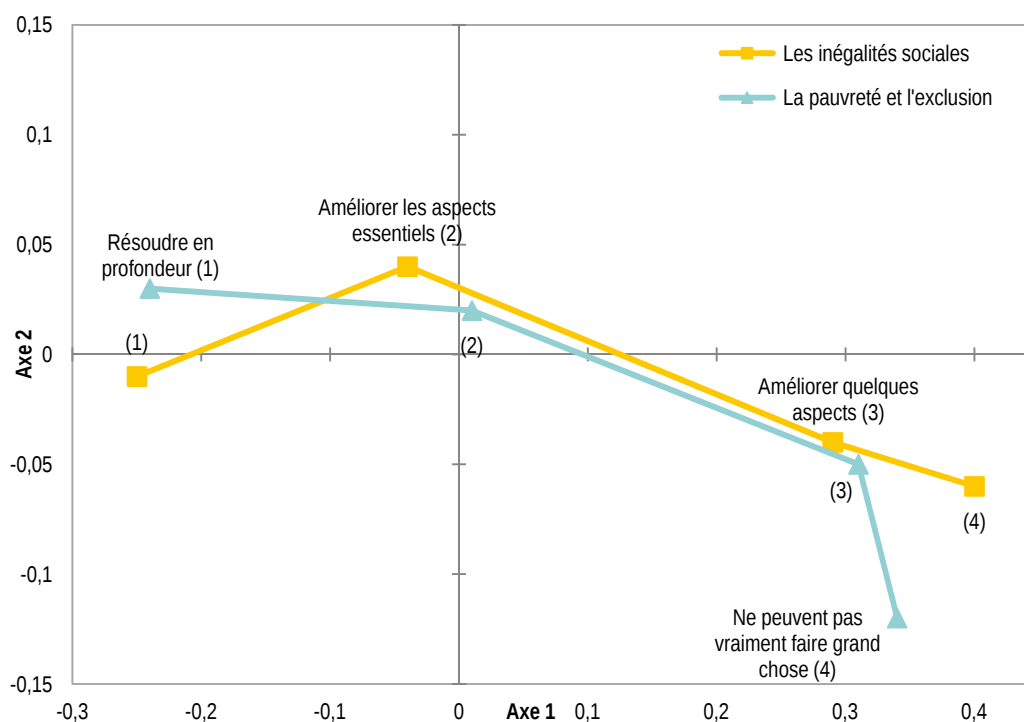
	Modalités	Contribution axe 1	Contribution axe 2
Groupe 1 : confiance en l'État	1.1) Solidarité État	3,3	0
	1.1) Solidarité Famille	3	0,3
	1.1) Solidarité Assoc	0,2	1
	1.2) Confiance Indiv	0	0,3
	1.2) Confiance en l'État	0,1	1,5
	1.3) Trop d'État	10,8	4,5
	1.3) Pas assez d'État	5	1,5
	1.3) Ce qu'il faut d'État	0,1	0,1
	1.8) Concurrence --	3,1	0
	1.8) Concurrence -	0,7	0,1
	1.8) Concurrence +	0	0,2
	1.8) Concurrence ++	5,1	0,1
	1.4) Pas retraite par capitalisation	5,2	2,5
	1.4) Retraite par capitalisation	3,7	1,5
	1.5) Monop SS mal	10,9	0,6
	1.5) Monop SS bien	2,9	0,1
	1.6) SS mal gérée	0,3	0,4
	1.6) SS bien gérée	1,5	2,6
	1.4) et 1.7) Maladie/Ret Public ++	7,1	0,5
	1.4) et 1.7) Maladie/Ret Public +	6,6	1,5
	1.4) et 1.7) Maladie/Ret Public -	10,3	0
	1.4) et 1.7) Maladie/Ret Public --	3,1	0
Groupe 2 : Principe de fonctionnement de la PS	2.1) Oui Cont. Alloc Cho	0,1	0
	2.1) Non Cont. Alloc Cho	1,6	0,4
	2.2) MAL = Cotis	15,9	1
	2.2) MAL = Pauvres	1,5	4,9
	2.2) MAL = Tous	4	0
	2.3) RET = Cotis	16	1,3
	2.3) RET = Pauvres	0,9	4,5
	2.3) RET = Tous	9,2	0,1
	2.4) FAM = Cotis	16,8	1,7
	2.4) FAM = Pauvres	0,2	1,3
	2.4) FAM = Tous	7,7	0
	2.5) CHO = Cotis	12,3	1,8
	2.5) CHO = Pauvres	0,4	4
	2.5) CHO = Tous	11	0
	2.6) Pas de limite RSA	5,1	0,8

	2.6) Limite RSA	5,7	0,8
	2.7) Avantage Enf. RET	0,2	0
	2.7) Pas avantage Enf. RET	1,5	0,1
	2.8) Cotis RET identique	0,2	0,6
	2.8) Cadre Cotis plus	0,2	0,6
	2.9) Santé ql q soit son revenu	0	0
	2.9) Santé ql q soit son revenu = Faux	0	0,1
	2.10) Cotis + pour les malades	5,4	2,4
	2.10) Solidarité forte Maladie grave	4,7	3,9
	2.10) Maintenir Syst Solidarité actuel	2,7	1,7
Groupe 3 : Niveau de dépense	3.1) COTIS + = jamais	0,4	15,9
	3.1) COTIS + = selon les risques	4	2,8
	3.1) COTIS + = toujours	1,6	18,1
	3.2) Oui AUG Cotis Mal (def)	0,2	29
	3.2) Non AUG Cotis Mal (def)	0,1	7,9
	3.3) Oui Baisse Remb. Mal (def)	7,4	3,6
	3.3) Non Baisse Remb. Mal (def)	6,9	3,2
	3.4) Oui Baisse Remb. Mal Grave (def)	7,4	12,4
	3.4) Non Baisse Remb. Mal Grave (def)	1,6	2,5
	3.5) COTIS ENT +	3,9	7,7
	3.5) COTIS ENT -	7,1	0,3
	3.5) COTIS ENT =	0,5	6,2
	3.6) PS Excessif	19,8	1,9
	3.6) PS Normal	1,1	0,7
	3.6) PS Insuffisant	4,7	0
	3.7) Oui SANTE pas de prix	4,1	1
	3.7) Non SANTE pas de prix	6,7	1,5
	3.8) Oui PD + de dép. santé	2,7	1,5
	3.8) Non PD + de dép santé	4,5	2,5

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus.

Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, données cumulées 2010-2013.

Annexe 3 • Représentation des variables supplémentaires sur la préférence pour la redistribution dans l'AFM



Réponse à la question > « En ce qui concerne les inégalités sociales/la pauvreté et l'exclusion estimez-vous que les pouvoirs publics peuvent ? 1. les résoudre en profondeur, 2. en améliorer les aspects essentiels, 3. en améliorer quelques aspects, 4. ne peuvent pas vraiment faire grand-chose. »

Lecture > Ce graphique représente la corrélation des variables supplémentaires avec les axes sur le plan factoriel constitué des deux premiers axes. Plus les variables sont proches de l'axe et plus elles sont corrélées. Quand elles sont proches de l'axe et aux extrémités de celui-ci alors cela signifie qu'elles sont particulièrement liées à l'axe (les coordonnées peuvent varier entre -1 et 1). Ces variables supplémentaires apparaissent autant corrélées avec l'axe 1 que les variables actives qui sont le plus fortement corrélées avec ce même axe.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus.

Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, données cumulées 2010-2013.

Annexe 4 • Analyses toutes choses égales par ailleurs des opinions des jeunes en matière de protection sociale : choix du modèle et mesure des effets marginaux

Méthode utilisée

Régression logistique simple

Prenons l'exemple du modèle défini dans le tableau 4. Ce modèle part de l'hypothèse que la probabilité que les individus i appartiennent à un groupe d'opinion donné plutôt qu'aux autres ($y_i = 1$ sinon $y_i = 0$) est une fonction d'une combinaison linéaire de variables ou caractéristiques données, que l'on écrit x_i . Ce modèle prend ainsi la forme suivante :

$$P(y_i = 1|x_i) = F(x_i\beta)$$

La fonction F retenue pour estimer ce modèle est une fonction logistique, qui prend la forme suivante :

$$F(u) = \frac{1}{(1 + \exp(-u))}$$

Le modèle s'écrit donc ainsi :

$$P(y_i = 1|x_i) = \frac{1}{(1 + \exp(-x_i\beta))}$$

Les coefficients β indiquent le sens et l'intensité de l'effet de la variation de la combinaison linéaire x_i des variables sur la probabilité P . On parle d'analyse toutes choses égales par ailleurs car on mesure le rôle de chacune des variables de la combinaison linéaire sur la probabilité P en modifiant artificiellement une variable de la combinaison linéaire x_i , les autres restant inchangées.

Mesure des effets marginaux

Pour pouvoir interpréter plus finement les résultats des régressions, nous calculons des effets marginaux. L'effet marginal d'une caractéristique X_i sur la probabilité d'appartenir à une classe d'opinions donnée est la mesure d'un changement de cette seule caractéristique quand les autres sont supposées fixées. Il est mesuré de la manière suivante :

- pour les variables continues, il s'agit de la dérivée de la moyenne conditionnelle ;
- pour les variables discrètes, plusieurs méthodes sont utilisées afin de les calculer : les effets marginaux calculés au point moyen (« marginal effects at the means ») ou la moyenne des effets marginaux (« average marginal effects »). La seconde est souvent préférée à la première, notamment dans le cas de variables explicatives discrètes (Wooldridge, 2012). C'est donc ici celle qui est présentée dans ce dossier.

Modélisation alternative testée

Un modèle logit polytomique a été testé sur ces données mais l'hypothèse « d'indépendance par rapport aux choix non retenus » (IIA : Independence from Irrelevant Alternatives) nécessaire à la réalisation de ce type de modèle n'est pas respectée, d'après les tests d'Hausman utilisés (comparaison des estimateurs obtenus à la suite d'un modèle logistique simple et ceux obtenus avec un multinomial, la variable dépendante étant la même entre les modèles : une classe par rapport à une autre). Ce modèle n'a donc pas été retenu dans cette étude.

Les spécifications du modèle

Même si le modèle est uniquement descriptif il est important de tenir compte des corrélations entre variables. Ainsi dans le modèle en population générale (tableau 4) certaines variables ne peuvent pas être ajoutées ou alors sous une forme réduite car elles sont trop corrélées avec la variable explicative qui nous intéresse le plus pour l'analyse : la tranche d'âge. C'est notamment pour cela que la régression ne retient qu'une variable binaire « emploi *versus* non emploi » et pas une situation professionnelle détaillée. Il serait en effet difficile d'isoler les élèves ou étudiants et les retraités, compte tenu de la forte corrélation entre ces situations et l'âge.

Dans le second modèle qui ne porte que sur les jeunes, les revenus du foyer, dont les tranches sont celles définies dans le Baromètre, ne sont pas pris en compte, au profit de la situation familiale. Pour les jeunes les revenus du foyer dépendent en effet fortement de la composition du ménage (notamment selon que le jeune vit encore ou pas chez ses parents). Si on souhaitait prendre en compte les revenus et la situation familiale alors il faudrait être en mesure de mesurer un revenu par unité de consommation du ménage ce qui n'est pas possible avec le Baromètre avant 2013.

Annexe 5 • Description des groupes d'opinions en matière de protection sociale : statistiques descriptives

➤ Tableau A5 • Description des groupes d'opinions en matière de protection sociale – pourcentage colonne

	Classe 1 - Pour un système universaliste, la confiance en l'État et le maintien du niveau des dépenses de PS	Classe 2 - Une vision universaliste de la protection sociale, sans souhait d'évolution	Classe 3 - Investir dans une PS plus ciblée	Classe 4 - Resserrement de la PS sur les cotisants ou ceux qui ont cotisé	Classe 5 - Vers un modèle plus libéral de PS	Ensemble
Part dans la population:	28 %	23 %	20 %	14 %	14 %	100 %
Tranche d'âge :						
Moins de 25 ans	8 %	9 %	18 %	8 %	12 %	11 %
25 à 29 ans	7 %	8 %	10 %	6 %	9 %	8 %
30 à 44 ans	25 %	26 %	26 %	20 %	31 %	26 %
45 à 59 ans	26 %	26 %	21 %	22 %	25 %	24 %
60 ans et plus	33 %	30 %	25 %	44 %	23 %	31 %
Sexe :						
Hommes	43 %	43 %	54 %	52 %	52 %	48 %
Femmes	57 %	57 %	46 %	48 %	48 %	52 %
Situation professionnelle croisée avec le plus haut diplôme :						
Emploi à temps plein, diplôme inférieur ou égal au Bac	23 %	22 %	20 %	23 %	30 %	23 %
Emploi à temps plein, diplôme supérieur au Bac	11 %	18 %	18 %	13 %	17 %	15 %
Emploi à temps partiel ou intermittent	11 %	12 %	11 %	7 %	10 %	10 %
Chômage, diplôme inférieur ou égal au Bac	8 %	6 %	8 %	4 %	7 %	7 %
Chômage, diplôme supérieur au Bac	2 %	2 %	3 %	1 %	2 %	2 %
Études	3 %	3 %	9 %	3 %	5 %	5 %
Retraite	33 %	29 %	24 %	42 %	22 %	30 %
Autres Inactifs (hors études et retraite)	10 %	7 %	7 %	5 %	8 %	8 %
Situation professionnelle en cinq catégories :						
Emploi	44 %	51 %	48 %	44 %	57 %	48 %
Chômage	10 %	9 %	11 %	5 %	9 %	9 %
Études	3 %	3 %	9 %	3 %	5 %	5 %

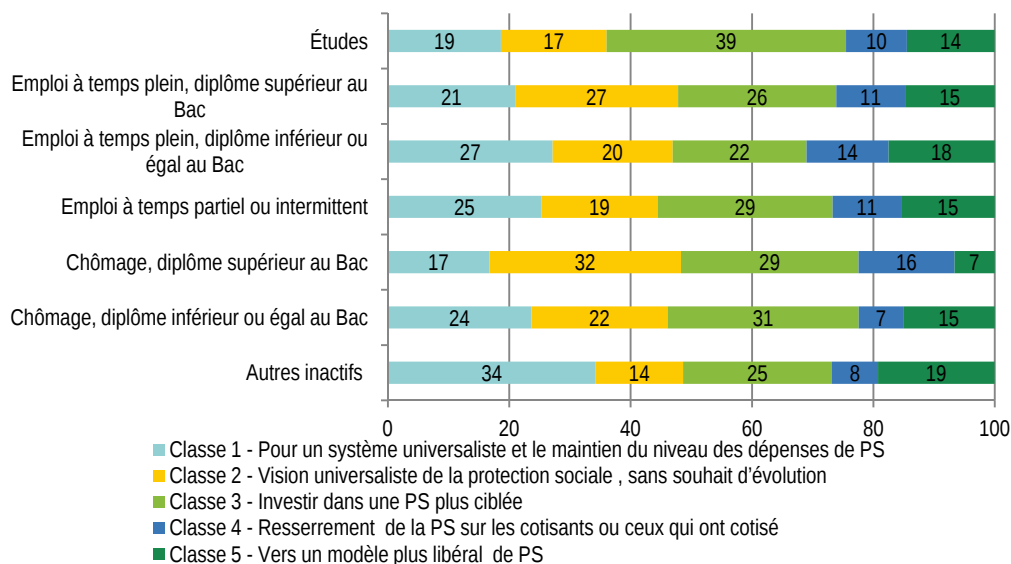
Retraite	33 %	29 %	24 %	42 %	22 %	30 %
Autres Inactifs	10 %	7 %	7 %	5 %	8 %	8 %
Plus haut diplôme :						
Sans diplôme	31 %	21 %	23 %	31 %	21 %	26 %
CAP BEP BAC	45 %	45 %	42 %	45 %	49 %	45 %
BAC +2	11 %	15 %	14 %	12 %	15 %	13 %
Sup au BAC + 2	12 %	19 %	21 %	12 %	15 %	16 %
Situation familiale :						
Chez ses parents	6 %	6 %	11 %	6 %	8 %	7 %
Seul	30 %	27 %	28 %	34 %	26 %	29 %
Famille monoparentale	10 %	7 %	7 %	5 %	6 %	7 %
Couple sans enfant à charge	26 %	27 %	25 %	32 %	26 %	27 %
Couple avec un enfant à charge	10 %	11 %	11 %	9 %	11 %	11 %
Couple avec deux enfants à charge	18 %	22 %	18 %	15 %	22 %	19 %
Commune de résidence :						
Commune rurale	25 %	28 %	20 %	26 %	26 %	25 %
Moins de 20 000 hab.	18 %	17 %	16 %	17 %	17 %	17 %
20 000 à 99 999 hab.	14 %	14 %	10 %	13 %	12 %	13 %
Plus de 100 000 hab.	28 %	29 %	31 %	26 %	30 %	29 %
Paris	15 %	13 %	22 %	18 %	15 %	16 %
État de santé :						
Très bon	23 %	29 %	33 %	26 %	33 %	28 %
Bon	41 %	48 %	44 %	43 %	46 %	45 %
Moyen	26 %	19 %	19 %	25 %	17 %	22 %
Mauvais	9 %	4 %	4 %	6 %	4 %	6 %

Lecture > 28 % des Français interrogés ont une opinion favorable à un système universaliste et au maintien du niveau des dépenses de protection sociale, donc appartiennent à la classe 1. Ce sont pour 57 % de femmes et 43 % des hommes.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus.

Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, données cumulées 2010-2013.

➤ **Graphique A5 • Parmi les moins de 30 ans, ce sont les jeunes en études qui souhaitent un système davantage ciblé sur les personnes vulnérables – en %**



PS : Protection sociale.

Lecture > Parmi les jeunes en études de moins de 30 ans, 39 % souhaitent une mutation du système de protection sociale en vue de davantage de ciblage sur les personnes vulnérables.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 à 29 ans.

Sources > Baromètre d'opinion de la DREES, données cumulées 2010-2013.

Bibliographie

Albis (d') H., Cusset P.-Y., Navaux J., 2016, « Les jeunes sont-ils sacrifiés par la protection sociale ? », *La Note d'Analyse*, n° 37, France Stratégie, janvier.

Algan Y., Cahuc P., 2007, *La société de défiance. Comment le modèle social français s'autodétruit*, ENS Rue d'Ulm, collection du CEPREMAP.

Arrondel L., Masson A., Soulat L., 2013, « Les Français et leur retraite : connaissance, inquiétude et attachement », *Questions Retraite & Solidarité – Les Études*, n° 2, Caisse des Dépôts, janvier.

Aubert P., 2013, « Les attentes et opinions des Français d'âge actif vis-à-vis de la retraite : évolutions depuis 2000 », *Retraite et société*, n° 66, pp. 117-135.

Beffy M., Roussel R., 2015, « L'emploi et les politiques sociales en Europe à l'épreuve de la crise », *La protection sociale en France et en Europe en 2013*, DREES.

Chevalier T., 2012, *L'État-providence et les jeunes*, L'Harmattan, collection « International ».

Chevalier T., Palier B., 2014, « The Dualisation of Social Policies towards Young People in France: Between Familism and Activation », in Antonucci L. Hamilton M., Roberts S. (eds), *Young People and Social Policy in Europe*, Palgrave Macmillan.

Cichelli V., 2007, « Un "familialisme" à la française », dans Van de Velde C., *Jeunes d'aujourd'hui, France de demain*, Problèmes politiques et sociaux, n°970, La Documentation française.

Castell L., Portela M., Rivalin R., 2016, « Les principales ressources des 18-24 ans. Premiers résultats de l'enquête nationale sur les ressources des jeunes », *Études et Résultats* et *Insee Première*, DREES et INSEE, n° 965 et n° 1603, juin.

Coppoletta-Solotareff R., Grobon S., 2016, « Quel est l'impact d'un changement du mode de relance des répondants "sans opinion" ? Caractéristiques des répondants et du dispositif et des questions affectant la réponse "ne sait pas" », *Document de travail*, série Sources et méthodes, n° 55, DREES, janvier.

COR, 2012, *Les jeunes et la retraites*, Actes du colloque tenu en 2011, La Documentation française.

Duval J., 2007, *Le mythe du « trou de la Sécu »*, Raisons d'agir.

Escofier B., Pagès J., 1988, *Analyses factorielles simples et multiples. Objectifs, méthodes et interprétation*, Dumod.

Esping-Andersen G., 1990 [édition 1999], *Les trois mondes de l'État-providence. Essai sur le capitalisme moderne*, PUF, collection Le lien social.

Forsé M., Parodi M., 2000, *La morale et l'intérêt : l'acteur partial, le spectateur impartial et l'État-providence*, Rapport, DREES.

Forsé M., Parodi M., 2001, « Un panorama des opinions à l'égard de l'État-providence », *Études et Résultats*, n° 135, DREES, septembre.

Forsé M., Parodi M., 2002, « *Homo œconomicus* et spectateur équitable », *Revue de l'OFCE*, n° 76, pp.165-230.

Forsé M., Parodi M., 2003, « Stabilité et évolutions des opinions à l'égard de l'État-Providence entre 2000 et 2002 », *Études et Résultats*, n° 273, DREES, novembre.

Gelein B., Sautory O., 2002, « De nouvelles Macros SAS d'analyse des données à l'Insee : Comment réaliser une analyse factorielle multiple », *Actes des Journées de Méthodologie Statistique 2002*, INSEE-METHODES.

Gonthier F., 2015, « Les Français et la Sécurité sociale dans les grandes enquêtes nationales et internationales. Un soutien fort et durable », *Informations Sociales*, n°189, CNAF, mai-juin.

Guillaud É., 2008, *Analyse de la demande de redistribution : comprendre les choix politiques des individus*, Rapport IRES-CFE-CGC, Agence d'Objectifs.

Guillaud É., 2013, « Preferences for redistribution : an empirical analysis over 33 countries », *The Journal of Economic Inequality*, n° 11, vol 1, pp. 57-78.

HCF, 2016, *Les jeunes de 18 à 24 ans*, Rapport remis au Premier ministre, avril.

IGAS, 2016, *La protection sociale des jeunes de 16 à 29 ans*, Rapport remis au Président de la République, au Parlement et au Gouvernement, La Documentation française.

Julienne K., Monroe M., 2004, « L'opinion de jeunes adultes en matière de protection sociale en 2002 », *Études et Résultats*, n° 328, DREES, juillet.

Lemoine B., 2014, « Discipliner l'État par la dette. La mise en marché et la sectorisation du "problème" de la dette publique », dans Halpern C., Lascoumes P., Le Galès P., *L'instrumentation de l'action publique*, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), collection « Académique ».

Moisy M., 2013, « Les jeunes conjuguent bonne santé et comportements à risque », France portrait social, *Insee Références*, INSEE.

Palier B., 2002, *Gouverner la sécurité sociale*, PUF, collection Le lien social.

Papuchon A., 2014, « Les transferts familiaux vers les jeunes adultes en temps de crise : le charme discret de l'injustice distributive », *Revue française des affaires sociales*, n° 1, pp. 120-143.

Portela M., Saint Pol T. (de), Alberola É., 2014, « Ressources et parcours vers l'indépendance des jeunes adultes en France », *Dossiers Solidarité Santé*, DREES, n° 51, février.

Reduron V., 2015, « Jeunes et au RSA. Près de 180 000 jeunes de moins de 25 ans en France métropolitaine », *Revue des politiques sociales et familiales*, n° 120, pp. 71-79.

Van de Velde C., 2008, *Devenir adulte, Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, PUF, collection Le lien social.

Wooldridge J. M., 2012 [5^{ème} Éd.], *Introductory Econometrics. A modern approach*, South-Western College Pub.

Zemmour M., 2015, « Économie politique du financement progressif de la protection sociale », *LIEPP Working Paper*, n° 38, Sciences Po, septembre.

Les Dossiers de la DREES

Août 2016 /// N°3

Les valeurs des jeunes adultes, leur perception de l'avenir et de la protection sociale

Directeur de la publication

Franck von Lennep

Responsable d'édition

Souphaphone Douangdara

Création graphique

Philippe Brulin

ISSN

2495-120X